

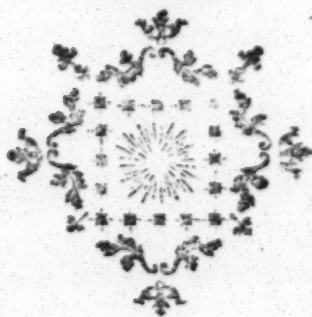
7540. e. 2

TESTAMENT POLITIQUE

DE

L'AMIRAL BYNG,

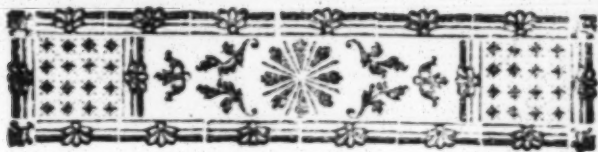
Traduit de l'Anglois.



A PORTSMOUTH.

M. DCC. LIX.

30 (4)



TESTAMENT POLITIQUE

DE

L'AMIRAL BYNG.

LA matiere qui fait l'objet de mes réflexions présentes, demanderoit à être traitée avec plus d'étendue, que ne le permet la situation où je suis. Le peu de jours qui me restent à vivre, ne suffissent pas pour faire un ouvrage; mais tout le temps que mes ennemis sont obligés de mettre dans l'instruction d'un procès dont ils savent d'avance la décision, je veux le consacrer à faire connoître à

Aij

4 TESTAMENT POLITIQUE

Patrie l'ambition du Parti Royaliste , & les ressorts qu'il met en mouvement pour lui ôter les privilèges qu'elle s'est acquise après tant de révolutions.

J'ai regardé le moment où j'ai été arrêté , comme celui de ma condamnation ; tout ce qui se fait actuellement , n'est que pour mettre une forme juridique à un jugement déjà prononcé contre moi.

Que mes amis ne me désapprouvent pas , si je ne fais aucun effort pour le changer. Ma mort est arrêtée ; mais ceux qui la croient nécessaire à leurs vues , se trompent : ils veulent établir dans le public , que j'ai manqué au Roi , à l'Etat & à ma Patrie ; & ils ne viennent pas même à bout de m'en faire soupçonner.

Ma mort , dont on veut se servir pour voiler les fautes du Parti Royaliste , & arrêter les mouvements tumultueux d'un peuple

accoutumé à les punir, produira un effet bien contraire; elle achèvera de lui deffiller les yeux.

C'est donc sans peine & de bonne foi, que je pardonne à mes ennemis, à mes accusateurs & à mes Juges, & généralement à tous ceux qui ont travaillé à ma perte; je n'ai ni fiel, ni aigreur, ni passion, ni aucune idée de vengeance; je ne sens, dans la situation où je suis, que mon amour pour ma Patrie.

L'Angleterre s'est engagée dans une guerre qui doit nécessairement la ramener à ses véritables principes de Gouvernement.

Elle a fait, dans la naissance de cette guerre, deux fautes capitales, qui peuvent lui coûter cher, si elle veut les soutenir: toutes les autres, qui sont en grand nombre, doivent leur être rapportées.

Notre Gouvernement s'est trompé, lorsqu'il a cru qu'en attaquant

6 TESTAMENT POLITIQUE

la France dans un temps où elle étoit sans aucune force maritime, une campagne suffiroit pour l'écraser, ou du moins pour l'obliger aux conditions qu'il vouloit lui imposer pour l'étendue & la sûreté du Commerce Britannique.

Le Cabinet, qui avoit formé son plan d'attaque, s'est également trompé, en commençant cette guerre par des pirateries, qui n'ont abouti tout au plus qu'à aigrir les esprits.

Prendre sept à huit cents vaisseaux, sans avoir déclaré la guerre dans les formes, c'est se mettre au niveau des Puissances Africaines; il ne résulte d'une pareille démarche, qu'une perte médiocre pour la Puissance attaquée, & nul avantage pour celle qui attaque.

Les subsides accordés pour les Alliances du Nord & de l'Allemagne; ce nombre de troupes soudoyées dans le Corps Germanique deux ans avant la levée de bouclier

qui vient d'être faite , auroient été mieux employés à armer une flotte de trente vaisseaux de ligne , avec dix mille hommes de débarquement , pour aller à l'Amérique frapper un coup décisif.

Deux flottes de vingt-cinq voiles chacune , l'une en station sous l'Isle de Minorque , pour veiller aux mouvements des François sur la Méditerranée , l'autre toujours prête à sortir de la Tamise , pour courre sur tout ce qui seroit parti de Brest , auroient dû être rassemblées pour assurer la réussite de cette entreprise.

La guerre , quoique injuste en elle-même , auroit alors trouvé son droit dans la décision de la querelle ; la France n'étoit pas en état de résister à ce coup imprévu ; elle auroit eu recours aux négociations ; la réussite de l'entreprise auroit pu donner à l'Angleterre un droit conforme à ses demandes

§ TESTAMENT POLITIQUE
sur l'article du Traité d'Utrecht,
qui est le vrai sujet de la querelle.

Le Cabinet est assez éclairé pour
avoir vu que c'étoit le seul parti
qu'il y avoit à prendre pour le bien
de la Patrie ; mais une démarche si
sage étoit opposée à la politique
de ceux qui vouloient mettre les
les armes à la main à toutes les
Puissances de l'Europe.

Une guerre qui n'auroit été que de
Puissance à Puissance , ne remplis-
soit pas les vues qu'on se proposoit
dans celle qui vient d'être engagée.

Les différents partis qui regnent
en Angleterre, voudroient , si la
Couronne vient à vaquer, trouver
l'Europe dans une guerre généra-
le, espérant à la faveur de l'incen-
die, renverser les Loix du Royaume;
& peut-être quelqu'un de ces partis
se propose-t-il le démembrement de
notre Monarchie ?

Je vois ma Patrie exposée à tous
ces malheurs, si elle ne rappelle

cette ancienne vertu patriotique de nos Peres.

La faute commise dans la forme par la Nation , attaque directement toutes les Puissances de l'Europe.

Prendre des vaisseaux qui se reposent sur la foi des Traités , c'est faire le métier de pirate ; ce que l'Europe n'admet point depuis qu'elle est policée.

On ne viole pas impunément tous les Traités de commerce qui lient les Nations ; ce commerce auroit trop à souffrir , s'il n'y avoit pas des loix pour le protéger ; chacun le feroit alors les armes à la main ; tout seroit confondu , & tout seroit permis aux Nations qui risqueroient des voyages & sur mer & sur terre : l'Europe retomberoit dans la barbarie la plus affreuse.

Mais y ayant une convention , qu'en cas de guerre , chaque Puissance auroit un temps fixé pour

rentrer dans les ports de la Puissance attaquée, on ne peut violer les Traités, sans offenser tous les Contractans.

Je souhaite que ma Patrie sente à quel point cette conduite flétrit sa réputation, & qu'elle restitue à tous ceux qui ont perdu des vaisseaux, ce qui leur a été pris contre les loix de la guerre, & contre le droit des gens; cette conduite pourroit calmer la fermentation que cette premiere démarche a excitée dans l'Europe.

C'est la Nation en corps qui est coupable dans les Isles Britanniques, lorsqu'il arrive de pareilles infractions.

Le Parlement la représente; il partage la législation; il doit donc se trouver offensé des premieres hostilités qui ont violé les Traités les plus sacrés; & son autorité perd le plus beau de ses droits, si le Parti Royaliste soutient ses démarches,

qui sont aussi dangereuses pour la Nation, que criminelles vis-à-vis de toute l'Europe.

L'expérience de cette guerre naissante apprend à la Puissance Britannique, que c'est un grand vice dans la politique, que d'offenser l'Europe, pour ainsi dire en corps, lorsqu'on prétend n'attaquer qu'une Puissance.

Engager une guerre, sans observer les formalités requises, c'est une grande faute : l'Angleterre ne s'est pas même réservé les apparences de droit en sa faveur, dans celle qu'elle a commencé.

Si cette faute entraîne après elle de fâcheuses conséquences, les suites en sont encore plus funestes, lorsqu'on ne respecte ni les Loix, ni les Traités, ni les bien-séances.

Que peut-on attendre, après une conduite si dangereuse & si irrégulière ? Devons-nous nous plaindre, si nous sommes abandonnés de tout le monde.

L'Angleterre éloigne ses plus fidelles Alliés, de ses intérêts; & cela doit être ainsi, suivant la saine politique : elle a forcé l'Europe par son ambition trop dévoilée, à un nouveau système de politique pour son équilibre.

Elle engage la France & l'Espagne à rétablir sérieusement leur Marine ; ces deux Puissances se trouvent contraintes à faire un effort pour balancer, par leurs forces maritimes, un commerce qui avoit perdu son égalité, par la supériorité de position, de génie commerçant, des loix sages que la Nation Angloise avoit mis en usage, & que ces deux Puissances avoient trop négligé de contre-balancer.

En un mot l'Angleterre s'affiche, à la face de toute l'Europe, Puissance indépendante ; Puissance qui veut avoir l'empire des Mers; Puissance qui veut attirer à elle seule tout le commerce : cette conduite

révolte ses meilleurs amis; elle irrite ses ennemis; les esprits se rapprochent, & tous conviennent qu'il est nécessaire d'abaisser notre puissance maritime.

Le Parti Royaliste qui veut la guerre, prétexte, pour couvrir ses démarches, que la France travailloit à rétablir sa Marine.

Elle y travailloit foiblement, & il paroïssoit que le peu qu'elle faisoit, n'avoit d'autre objet que la protection de son commerce; ce que j'avance, se prouve par la différence de l'état où se trouvoit sa Marine, lors des premières hostilités, & l'état où elle se trouve actuellement. On voit clairement qu'elle n'y a pensé sérieusement, que depuis le commencement de la guerre.

Si la France avoit voulu rétablir sa Marine pour prendre la supériorité sur mer, nous ne l'aurions pas trouvée dans l'épuisement où elle étoit.

14 TESTAMENT POLITIQUE

C'est même sur cet épuisement que le parti qui a voulu la guerre, a établi ses principes & son système: ainsi il se trouve contradictoire avec lui-même, en supposant la guerre nécessaire pour arrêter les progrès maritimes de la France, & en se conduisant conséquemment à l'idée de son épuisement.

La France connoît la nécessité où elle se trouve de rétablir réellement sa Marine; & on peut dire qu'elle y travaille en Puissance qui veut prendre le dessus.

La Puissance Maritime ne peut pas crier aux armes à l'Europe: c'est un mot usé; elle n'y prend plus créance.

Les mauvais procédés de l'Angleterre ont appris à la France, que le rétablissement de sa Marine doit faire son capital pour toujours.

Si la Puissance Françoisse suit constamment ce système sage, elle doit dans la révolution d'un demi-

siècle , avoir la supériorité sur la mer ; mais une supériorité qui n'inquiétera pas l'Europe , par la liberté du commerce qu'elle donne à tous ses voisins ; aussi se prêtent-ils , dès-à-présent , à tout ce qui peut l'aider à remonter sa Marine. Les Nations s'empressent de lui fournir tout ce qui est à leur pouvoir ; & il lui vient des secours de toutes parts.

D'où vient ce changement dans le système de l'Europe ? On croit , depuis un siècle , contre l'ambition de la France ; & l'Angleterre faisoit prendre les armes contre elle , sur la moindre apparence de l'augmentation de ses forces.

La Politique est plus éclairée aujourd'hui ; les clameurs qui faisoient un grand effet autrefois sur les esprits , & qui accusoient la France d'en vouloir à la Monarchie universelle , ne font plus d'impression à présent ; on en sent le

16 TESTAMENT POLITIQUE

ridicule, & on voit que ces prétextes frivoles qui ont été si favorables à la Nation Britannique, & qui l'avoient mise en possession de faire faire la guerre à la France, toutes les fois que la haine ou l'ambition la lui inspiroit, ont mis trop souvent & mal-à-propos, l'Europe en combustion.

L'Europe est une République, dont tous les Membres ont des loix adoptées pour la forme de leur Gouvernement particulier; ils veillent tous à la conservation du corps, & sont tous intéressés qu'il entretienne l'harmonie, que les Traités & les Conventions réciproques ont établie.

Cet intérêt général, qui lie tous les membres, fait leur force & leur soutien; & on peut assurer que tant que cette union durera, aucune Puissance ne pourra jamais parvenir à la Monarchie universelle.

Il arrivera dans quelques guer-

res, que des Puissances envahiront des Provinces, même des Etats entiers; gagneront quelques branches de commerce; c'est le particulier qui perd, & non le corps général de la République.

Mais si la Puissance qui a trop gagné, abuse du pouvoir que lui ont pu donner les différents avantages qu'elle a remportés, l'intérêt commun & la politique rapprocheront alors ceux qu'elle croira les plus divisés; ils s'uniront pour ramener cette égalité, qui fait la tranquillité de l'Europe, & celle de chaque Souverain en particulier.

C'est à ce principe d'égalité, que nous devons attribuer toutes les facilités que la France trouve pour rétablir sa Marine. Toutes les Puissances de l'Europe voient que ses vues ne sont pas de s'approprier tout le commerce; elles ont trop connu que c'étoient les nôtres.

La Charte, qu'Olivier Cromwel



18 TESTAMENT POLITIQUE

fit passer en Angleterre , cette loi du Royaume qui est un chef-d'œuvre de politique , pour nous attirer tout le commerce de l'Europe , ne fut pas connue ; on ne s'apperçut pas du coup mortel qu'elle portoit au commerce général , & on laissa l'Angleterre tranquille après une loi , qui auroit dû armer tous les Potentats , contre l'espece de despotisme , où elle conduisoit notre Nation.

Toutes les Puissances ont le droit en France de l'exportation de leurs denrées ; tous les Pavillons navigent dans ses Mers , & chargent dans ses Ports , sans nulle contrainte ; la France partage donc son commerce avec toutes les Puissances , sans y mettre des entraves.

La France doit donc devenir nécessairement la Protectrice du commerce de l'Europe , & en maintenir l'équilibre ; l'Angleterre a voulu se l'attribuer avec trop de

dureté. Il ne veut pas être gêné, ce commerce, à un certain point : la Nation Angloise doit nécessairement en perdre quelques branches, & restituer à la République les portions, qui lui appartiennent de droit, qu'elle avoit usurpées.

Développons le système de la France; examinons scrupuleusement sa conduite, & voyons si elle a voulu engager une guerre.

L'Angleterre a commis les premières hostilités: c'est un fait connu. La France a resté, après ces premières hostilités, huit à dix mois dans l'inaction; & l'Angleterre lui a pris, sans aucune déclaration de guerre, sept à huit cents Vaisseaux, qui étoient employés à son commerce.

Cette facilité à prendre des Vaisseaux sans défense, a augmenté notre orgueil; nous nous sommes persuadés, assez mal-à-propos, que ces prises mettoient la France hors d'état d'avoir à l'avenir un Pavillon sur les Mers.

20 TESTAMENT POLITIQUE

La passion nous aveugla tellement, dans ce moment d'ivresse, qu'on afficha à Londres, la vente des Vaisseaux François, qui étoient encore dans leurs Ports.

Quel aveuglement funeste pour une Nation, qui se pique de penser ! Mais ce qui m'afflige pour ma Patrie, c'est de voir que le Parlement pense comme le peuple, & ne réprime pas ces folies ; que ces pirateries le séduisent ; & que ce Corps respectable, assemblé pour conserver les Privileges de la Nation, n'a pas vu que ces hostilités animoient toute l'Europe contre elle ; & que c'étoit le Parti Royaliste qui mettoit tous ces ressorts en mouvement, pour pouvoir renverser l'ordre de l'Etat, & allumer une guerre générale.

Le Parlement, établi pour veiller sur la conduite des Ministres, ou ne s'est pas apperçu que ces premières pirateries, qui flattoient

tant la Nation , lui faisoient perdre de vue ses véritables intérêts , ou il est vendu au parti royaliste.

L'intérêt & la politique exigeoient que la Nation empêchât le rétablissement de la Marine Française ; elle le pouvoit sans beaucoup de peine , mais il falloit que la sagesse présidât dans ses assemblées & dans ses délibérations.

Si toute la Nation avoit fait le commerce en liberté , elle auroit été plus circonspecte dans ses démarches , & n'auroit pas violé aussi légèrement tous les Traités.

Un vice d'Etat l'a fait accorder à cinq Compagnies ; il est devenu dangereux : une querelle particulière à une de ces Compagnies , suffit pour engager la Nation en corps dans une guerre , les députés du Parlement étant ordinairement ceux qui ont le principal intérêt.

Le Ministere , qui veut engager

22 TESTAMENT POLITIQUE

une guerre, fait crier ces Compagnies, pour émeuter le peuple, & lui persuader qu'on veut envahir son commerce; on le lui présente toujours comme général, quoiqu'il ne soit reversible qu'à la Compagnie qui en est en possession.

Ces Compagnies, qui sont sous la protection du Ministère, lui sont nécessairement dévouées, & sont toujours prêtes à accorder leur crédit à la faction de la Cour, pour engager la guerre.

Elles espèrent, ou d'en tirer de grands avantages, vis-à-vis de l'Etat, ou de décider sur les subsides extraordinaires, qui sont souvent levés par force, mais qui sont absolument nécessaires pour soutenir la guerre qu'on a engagée.

Tous ceux, qui ont été accordés pour le soutien de la guerre importante, que la Nation vient d'entreprendre, se trouvent absorbés pour soudoyer des troupes & des

armées, qui n'ont rien de commun avec les possessions de l'Amérique, ni avec la défense des Isles Britanniques.

On a totalement oublié que l'Amérique étoit en souffrance ; que les côtes d'Afrique pouvoient être ravagées , & que Minorque étoit abandonnée à ses propres forces.

En un mot , tout ce qui regarde directement les intérêts de la Nation , est entièrement livré au hazard ; & toutes les négociations , tous les Traités , ont pour objet la conservation des Etats d'Allemagne, qui appartiennent au Roi.

Le zele pour la Patrie ne peut rien ; ce zele, qui caractérisoit autrefois notre Nation , est devenu étranger dans nos Isles.

L'alliance contractée avec le Roi de Prusse , porte un vice incontestable en elle-même ; elle n'a eu d'autre objet , que la garantie des Etats

que le Roi possède en Allemagne.

Le Monarque Prussien se seroit écarté de sa politique, en s'alliant avec l'Angleterre sans restriction, si un Traité si étendu ne laissoit des soupçons, qu'on ne peut dissimuler.

L'Angleterre paie tous les mouvements de l'armée Prussienne; elle n'est entrée dans le Traité, que pour payer des subsides: cette Alliance n'a d'autre objet, que la conservation des Etats respectifs des deux Rois en Allemagne: voilà des subsides bien employés; eh! quel avantage la Puissance Britannique en retire-t-elle?

Qui ne voit pas, dans ce Traité, une convention secrète, pour accorder à titre de conquête au Monarque Prussien quelques Ports sur la Mer Baltique, pour l'établissement d'une Marine, que ce Prince veut absolument avoir!

On ne peut pas douter de son ambition à cet égard, & du desir qu'il

qu'il a d'établir une branche de commerce.

Les intérêts les plus apparents du Roi de Prusse, sembloient exiger de ce Prince une alliance constante avec la France; c'est elle qui l'a conduit au degré de Puissance, où il est parvenu, & il s'en sépare malgré tous ses bienfaits; une pareille conduite ne peut être sans cacher quelque grand dessein.

Ce Prince, non content de jouer un rôle sur le théâtre de l'Europe, avec ses forces militaires de terre, a voulu, dans cette guerre; jeter les fondements d'une Puissance Maritime; & pour y parvenir, il s'est lié avec l'Angleterre, qui paie toutes les dépenses que son ambition lui fait faire.

Voilà votre alliance, Peuple Anglois! voilà l'emploi de vos subsides! voilà la sagesse des délibérations de votre Parlement!

Le-Parlement n'a pas vu le piège

26 TESTAMENT POLITIQUE

que le Ministère lui tendoit, ou ne l'a pas voulu voir; s'il avoit connu à quel point cette alliance attaquoit le bien de la Patrie, il s'y feroit sans doute opposé; & je desire en mourant, qu'on y soit encore à temps.

Revenons à la France. L'Angleterre est informée que cette Puissance fait un armement considérable à Toulon; qu'elle porte un Corps de troupes respectable sur les cotes de Provence, avec un gros Corps d'artillerie; des munitions de guerre & de bouche; qu'on assemble beaucoup de Vaisseaux de transport, dans le Port de Toulon, & dans celui de Marseille.

Tous ces avis arrivés à Londres, font la matière d'une conversation agréable, au lieu d'attirer l'attention du Ministère: chaque citoyen offre de parier quatre cents contre un, que les François ne sortiront pas de leurs Ports, & qu'ils n'entreprendront rien.

Si nous cherchons les vices de cette politique , nous trouverons que le Parti Royaliste suit toujours son plan , & qu'il veut engager l'Europe dans une guerre générale.

Les François embarquent leurs troupes ; leur flotte sort de la Rade , & fait voile sur Minorque ; les troupes de débarquement prennent poste dans cette Isle , avec la même facilité que si elles eussent débarqué sur une de leurs côtes ; Blake-nei ne dispute ni les rivages , ni la ville de Citadella , qui auroit cependant pu former des obstacles & à leur descente , & à leur établissement dans l'Isle.

Si la Nation Angloise avoit profité des premiers avis , elle auroit eu tout le temps d'envoyer une flotte à l'Isle de Minorque , pour éclairer les mouvements , & les desseins des François , & traverser leur entreprise.

Puisqu'on n'avoit pas voulu s'op-

28 TESTAMENT POLITIQUE

poser à la descente des François , & qu'on leur avoit laissé prendre leur établissement dans l'Isle , il étoit bien difficile de les en déposer ; cependant la chose n'étoit peut-être pas impossible ; mais l'Angleterre ne l'ayant pas fait , je veux croire qu'elle ne l'a pas pu.

Les Anglois voient enfin , que la perte de Minorque entraîneroit celle de la branche du commerce du Levant.

La Compagnie qui est en possession de ce commerce , demande qu'on sauve Minorque , quelque difficulté qu'il s'y trouve ; la Nation adhère à sa demande , & fait un effort : on arme en conséquence une flotte , pour jeter du secours dans cette Isle.

J'ai eu l'honneur d'être nommé pour la commander cette flotte , qui a mérité l'attention de toute l'Europe , tant par les dispositions du Ministère , & la force de cet

armement , que par le combat qu'elle en a donné , qui en a été la suite.

Je représentai à l'Amirauté , lors des préparatifs de cet armement , qu'on ne me donnoit pas assez de Vaisseaux , pour pouvoir espérer de livrer un combat avec avantage à la flotte Françoisse , qui couvroit le siege ; j'insistai pour qu'on renforçât d'hommes les Vaisseaux qu'on me donnoit.

Je demandai des Vaisseaux de transports , pour embarquer des troupes avec des provisions de guerre & de bouche ; je voulois qu'ils fussent assez legers , pour pouvoir , à la faveur du combat que je livrerois , entrer dans le Port , & jeter les secours nécessaires dans le Fort-Saint-Philippe.

Je persistai à demander cette disposition dans l'armement qu'on faisoit ; l'Amirauté , fatiguée de mes demandes , m'assura que le Gou-

verneur de Gibraltar me fourniroit tous ces articles: j'ai connu , mais trop tard , qu'elle ne m'avoit donné toutes ces assurances , que pour se débarrasser de mes importunités. Tout ce que je demandois , me paroissoit d'une si grande conséquence , qu'il ne fut pas bien difficile de me persuader , qu'on me le feroit donner.

On me donna mes derniers ordres , & je partis avec la flotte , telle qu'elle étoit ; je me fis un devoir d'obéir , malgré les défauts de l'armement , qui étoit foible , & qu'on n'avoit encore fait monter si haut , qu'en prenant par force les Matelots.

On pourroit peut-être excuser le gouvernement sur la foiblesse des Equipages , & sur le petit nombre de Vaisseaux , & croire que l'effort qu'il fit pour cet armement , étoit tout ce qu'il pouvoit faire dans ce moment ; mais il pouvoit

fournir des troupes de débarquement, des munitions de guerre & de bouche ; ces sages précautions étoient en son pouvoir.

J'arrivai à Gibraltar, & mon premier soin, fut de demander au Gouverneur les troupes de débarquement, les provisions de guerre & de bouche que l'Amirauté m'avoit promises ; il me refusa constamment ce sont des faits connus.

Trouvant par-tout des refus, je me décidai à faire voile, pour aller reconnoître la flotte Française, & tenter un combat, malgré la foiblesse de mon armement ; je suivis les vues de la Cour, parce que son intention étoit de hazarder une action, pour couvrir sa foiblesse.

Mes ordres portoient, que je tâcherois de jeter du secours dans la Place, qui étoit assiégée ; ce sont les termes formels de ma commission ; si elle eût porté que je devois tout risquer, je l'aurois fait.

32 TESTAMENT POLITIQUE

Le Ministère n'avoit garde de me donner des ordres si clairs ; & dès-lors, il vouloit se réserver toujours la faculté de rejeter le mauvais événement sur celui qu'il avoit chargé de l'expédition.

Avois-je des troupes de débarquement, avec des Officiers expérimentés pour les commander , & les faire entrer dans le Fort-Saint-Philippe , pendant que je combattois la flotte Françoisse ? C'étoit cependant des précautions sages , simples & naturelles.

M'avoit-on fourni des Vaisseaux de transports pour les provisions de guerre & de bouche , qu'on prétendoit jeter dans le Fort-Saint-Philippe ?

L'Amirauté ne m'a rien donné de ce que je demandois , malgré les instances que j'avois faites à Londres & à Gibraltar : pourquoi donc vouloir me rendre responsable de la prise du Fort-Saint-Philippe ? C'est

un mystère, qui ne sera bien développé, qu'après que j'aurai été immolé à la prévention, dans laquelle on veut entretenir le peuple.

J'ai attaqué la flotte Française, pour remplir les vues de la Cour; la victoire ne s'est pas décidée en ma faveur : j'ai apporté, dans mes dispositions de combat, toute la science que je m'étois acquise dans l'art militaire & la navigation; j'ai mis en usage la valeur & la ruse, pour pouvoir vaincre.

J'ai trouvé une résistance & une disposition dans la flotte Française, qui a fait échouer mes projets. Voyant ma flotte maltraitée, ayant soutenu un combat des plus opiniâtres, j'ai été forcé de me retirer; j'ai sauvé la flotte, quoiqu'il y eût des vaisseaux très-endommagés. Vous qui devez me juger, pourrez-vous prononcer sur cet exposé véritable ?

J'avois peut-être un moyen pour

Bv

34. TESTAMENT POLITIQUE
être récompensé ; je l'ai bien senti,
mais je n'ai pu m'en servir.

Ce moyen singulier de mériter
des trophées , étoit de laisser pren-
dre les deux tiers de ma flotte : on
auroit battu des Médailles à Lon-
dres pour Byng , & je ne serois pas
opprimé , calomnié , & sacrifié à
un Parti , qui veut ma perte pour
couvrir ses fautes , son ambition ,
ses mauvaises intentions , & la foi-
blesse réelle de la Nation.

Car enfin , si Blakenei , qui dé-
fendoit le Fort-Saint-Philippe , a
été forcé de capituler par le man-
que de soldats , de vivres , ou de
munitions de guerre ; voyons si on
peut attribuer la reddition de la
Place au manque de ce secours.

La breche étoit-elle praticable ,
lorsqu'il a arboré le Drapeau blanc ?
Les ouvrages pris par les François ,
l'ont-ils été après une breche ?
Manquoit-il de vivres , de boulets ,
de poudre , d'eau ? Si toutes ces

choses étoient en abondance, avant la capitulation, elles ne peuvent pas servir d'excuse à Blakenei, pour la reddition du poste qui lui a été confié.

Il n'y a rien de si singulier que de voir Blakenei devenir mon accusateur, & s'aviser de déposer contre moi; il n'a aucune connoissance de ma manœuvre, ni de mes dispositions: quels peuvent donc être les chefs de ses accusations?

Je n'ai pas, dit-il, jeté du secours dans sa Place: il n'en avoit pas besoin encore, puisqu'elle étoit aussi entiere, que le premier jour que les François débarquerent dans l'Isle; il n'avoit pas perdu un soldat de sa garnison; il avoit des vivres abondamment, puisque les François vivent encore des provisions qu'ils ont trouvées dans les magasins; les munitions de guerre ne manquoient pas: il s'est rendu; qu'elles en sont les raisons? On

l'ignore, & on fait seulement que le peuple demande ma tête.

Un Gouverneur qui capitule, sa Place ouverte, ses ouvrages extérieurs pris, & la breche praticable, est justifié vis-à-vis du public.

Il ne l'est pas toujours vis-à-vis la Puissance qui lui a confié la défense de la Place, parce que pour remplir ses vues, elle peut lui avoir donné l'ordre formel d'essuyer, avant que de se rendre, des assauts réitérés; elle peut aussi lui avoir donné celui de rendre sa Place, sans attendre la prise entière de ses dehors, soit pour sauver sa garnison, soit pour d'autres raisons.

Mais on ne voit rien dans la reddition de Mahon, qui ait rapport à cette situation, & qui puisse excuser la capitulation.

La Place existe : c'est un témoin irréprochable, qui nous assure qu'elle est dans son entier, &

qu'elle a été rendue sans être endommagée.

On récompense ce Gouverneur : on accumule les graces militaires sur la tête d'un homme qui a rendu sa Place , sans en avoir seulement défendu les dehors.

Il semble cependant , que moins sa Place a été maltraitée , plus il devoit être éloigné des honneurs & des récompenses attachées à une vigoureuse défense.

La valeur & l'intrépidité à soutenir des assauts réitérés sur les breches , devoient les lui faire obtenir , & non la reddition d'un poste en aussi bon état , que lorsqu'on le lui a confié.

C'est sur l'état de la Place & de la garnison , que la Nation doit décider si Blakeney est fondé à se plaindre qu'on ne lui a pas donné les secours , qu'il avoit demandés , & s'il mérite d'être admis au nombre de mes accusateurs.

38 TESTAMENT POLITIQUE

En supposant que Minorque a été rendue par le défaut des secours, que le Gouverneur avoit demandé, il faut, ou que le Gouverneur soit coupable de cette faute, pour ne m'avoir pas donné les moyens de donner ces secours, ou que je le sois de n'avoir pas su faire usage de ceux qui m'avoient été donnés pour la secourir.

Si donc il est évident qu'on ne m'avoit donné aucun secours destiné pour le Fort-Saint-Philippe, je ne suis point comptable d'une chose qui ne m'avoit pas été confiée.

Mais Blakenei lui-même ne s'est-il pas flatté, que les efforts des François contre sa place seroient impuissants? Et sur cette idée dangereuse, n'a-t-il pas négligé de faire faire le service avec exactitude dans les premiers temps du siege? Ne s'est-il pas ensuite relâché au point, que l'ennemi s'en ap-

percevant , a eu la pensée de surprendre le Fort-Saint-Philippe ?

Ce n'est point une disposition savante , conduite avec sagesse , exécutée avec vigueur de la part des assiégeants, qui a décidé la prise du Fort-Saint-Philippe.

Ce n'est pas , non plus , l'épuisement de la garnison , causé par les sorties fréquentes & les maladies, c'est la seule négligence avec laquelle ce poste important a été gardé. Les François , maîtres du Fort , n'étoient encore guere avancés; mais le Gouverneur craint pour le corps de la Place , & il capitule.

Comme je ne suis , ni ne veux être l'accusateur de Blakeney , je ne veux point suivre les fautes multipliées, qui ont précédé la capitulation ; il me suffit qu'on voie évidemment que la Place n'a pas été perdue par le manque de secours.

Les récompenses accordées à ce

40 TESTAMENT POLITIQUE

Gouverneur, doivent persuader à la Nation, qu'il ne pouvoit, ou ne devoit se défendre plus long-temps, & en imposeroient également à la postérité, qui ne pourroit s'empêcher de juger, que l'Angleterre n'a perdu cette Place, que parce que je ne l'ai pas secourue; on sera désabusé, si ces réflexions, dont je remplis les derniers moments de ma vie, deviennent publiques.

Examinons à présent, sans partialité, si le parti de la Cour a bien voulu sauver Minorque, ou si elle l'a pu.

Les fautes qui ont été faites dans l'armement qui m'a été confié, ne peuvent pas être voilées par le manque de temps.

Je pouvois arriver devant Minorque avec trente vaisseaux de ligne bien armés & bien équipés, soixante ou quatre-vingts vaisseaux de transports, des troupes de débarquement, des provisions de

guerre & de bouche , avec la même facilité , & dans le même espace de temps , que celui que j'ai employé avec la flotte que j'ai eu à mes ordres : le nombre des vaisseaux plus ou moins , ne pouvoit pas gêner ma marche , elle l'eût , au contraire , encore mieux accélérée.

Si donc le Gouvernement a voulu sauver Minorque , il a dû prendre ce moyen , comme celui , dont le succès étoit infaillible ; puisqu'il ne l'a pas pris , il faut qu'il ne l'ait pas pu ; & comme son impuissance connue nuiroit à ses projets , il faut la cacher , en donnant à croire qu'il m'a donné des moyens suffisants , & que ma tête doit répondre du mauvais usage que j'en ai fait.

C'est donc une expérience politique du Parti Royaliste de me faire condamner à la peine capitale , pour ne pas perdre son crédit

42 TESTAMENT POLITIQUE

vis-à-vis le peuple, à qui il a osé persuader, qu'une guerre générale convenoit à ses intérêts.

Ce Parti s'est engagé trop avant pour reculer; une injustice de plus ou de moins, ne doit pas l'arrêter.

Toute l'Europe a les yeux fixés sur nous, & attend avec impatience le dénouement de mon procès.

On ne peut pas juger en Angleterre par voie de Gouvernement: le Ministère ne peut que corrompre les Juges.

Lorsqu'il s'agit de condamner en Angleterre un homme à perdre la vie ou l'honneur, on est forcé de suivre précisément la Loi; on ne peut y ajouter, ni diminuer.

Il faut donc, pour qu'un Citoyen soit bien jugé, que la Loi prononce la peine, que l'accusé doit subir, s'il est convaincu du crime qu'on lui impute.

Suivant les principes de notre Gouvernement, il a fallu porter des

chefs d'accusation contre moi.

On m'en impute deux, dont le premier, est de n'avoir pas jeté du secours dans le Fort-Saint-Philippe.

On voit, par le rapport que j'ai déjà fait des dispositions de mon armement, que ce point regardoit directement le Ministère.

C'est donc à l'Amirauté & aux Ministres qu'on doit demander compte d'une faute, qu'ils ont seuls commise.

Le second, est de n'avoir pas battu la flotte Française.

Il se peut que mes dispositions n'aient pas été assez savantes; cependant ma ligne n'a pas été percée; aucun des vaisseaux de ma flotte n'a été séparé du corps de bataille.

J'ai soutenu un combat long & opiniâtre; plusieurs de mes vaisseaux étoient maltraités; celui que je montois l'étoit si fort, qu'il ne pouvoit plus faire ses manœuvres: connoissant le danger d'un plus

44 TESTAMENT POLITIQUE

long combat, je me déterminai à donner le signal de retraite, & je sauvai toute ma flotte, qui étoit en si mauvais état, que je crus rendre un service essentiel à ma Patrie de pouvoir la ramener dans nos Ports.

En supposant qu'un Général ait manqué d'intelligence dans l'ordre de bataille, le condamne-t-on à la mort?

Le condamne-t-on à la mort, si la fortune lui est contraire, & que la victoire ne se décide pas en sa faveur? Si cet usage devient une Loi du Royaume, je plains tous ceux qui seront chargés du Commandement.

Pousserions-nous le fanatisme philosophique, jusques à nous regarder comme invincibles vis-à-vis les François, & jusques à oublier toutes les victoires qu'ils ont remportées sur nous, sans que nos Généraux qui les ont perdues, aient payé de leur tête leur mauvaise fortune.

Les dernières batailles & les combats particuliers, qui ont été donnés sur l'un & l'autre élément, ne nous ont pas toujours été favorables ; il y en a eu peu , où la supériorité ait été aussi long-temps disputée, que dans celui que j'ai soutenu contre l'Amiral François ; je lui ai disputé pendant plus d'une heure la victoire, le combattant corps à corps , & espérant de la remporter , malgré l'avantage que lui donnoit le plus grand nombre d'hommes qu'il avoit sur ses vaisseaux ; la tranquillité de mon esprit pendant toute l'action , est une preuve , que je n'avois pas cette crainte de la mort qu'on m'impute.

J'en appelle à tous ceux qui étoient à mes ordres ; ils rendront justice à la vérité ; & ils apprendront à ma Nation , que mon esprit fut toujours présent dans le plus fort de l'action ; que je donnai mes ordres avec netteté , confor-

46 TESTAMENT POLITIQUE

mément aux dispositions que je m'étois proposé de mettre en usage dans le combat.

La disposition que je fis dans ma retraite, parle encore en ma faveur ; un homme, qui est saisi de ces mouvements de crainte, n'est guere en état de donner des ordres assez précis pour se retirer devant une flotte qui a eu de la supériorité.

Ma retraite est assez belle, après les mauvais traitements que j'avois essuyés, pour détruire les accusations dont on me charge.

Ce que je rapporte ici, me paroît d'une nécessité absolue, pour laisser à la postérité un tableau fidelle de ce qui s'est passé dans le combat que j'ai livré.

Le jugement qu'on prononcera contre moi ne laissera appercevoir qu'un homme coupable, puisqu'il me condamne à perdre la vie, sans établir l'article de la Loi qui in-

flige une pareille peine contre l'accusé.

La procédure qui se fait sur ma conduite, sera cachée à perpétuité à toute la Nation. Si elle étoit juridique, elle seroit donnée au public, & je me serois dispensé de rapporter les chefs d'accusations dont on m'a chargé.

L'avenir ne doit porter la vue que sur la piece qui lui est transmise; on ne lui donnera que ma condamnation, sans lui faire part de la procédure: voir un Général condamné à mort, & la Sentence exécutée; on n'examine rien de plus, pour prononcer qu'il étoit coupable.

Le siecle est trop éclairé pour qu'on puisse penser qu'un pareil jugement ait été rendu, sans que j'aie été convaincu ou de trahison, ou de foiblesse.

On m'annonce, dans ce moment, que mon jugement est prononcé

48 TESTAMENT POLITIQUE

tel, que je l'avois prévu, & que je suis condamné à la mort, mais que mes Juges ont imploré la clémence du Roi.

Quoi! mes Juges, après m'avoir condamné, & avant de se séparer, demandent qu'on me fasse grace? On ne demande pas grace pour un homme qui n'étoit pas coupable.

Je ne les ai pas priés de faire une pareille demande; s'ils avoient jugé, suivant les Loix, leur cœur ne seroit pas déchiré d'un remords qui les ronge.

Si la complaisance les a portés à juger contre les Loix, & qu'ils aient adhéré aux instances du Parti qui a engagé la guerre, ils ont raison d'être touchés d'une pareille faute.

S'ils m'ont condamné par erreur & par manque d'intelligence, leur état doit être plus tranquille, & ils ne doivent pas avoir recours à la clémence du Roi, pour me faire

faire obtenir la vie, c'est à la bonté du Monarque qu'ils doivent s'en rapporter.

Toutes ces démarches de leur part, démontrent leur prévarication: le Ministère qui a voulu cette perte, & qui les a engagés à prononcer cette sentence d'iniquité, doit nécessairement s'obstiner à vouloir qu'elle ait son plein effet.

Les cris des bons Citoyens contre la violation des loix du Royaume, sont bien impuissans sur les cœurs de ceux qui cherchent les moyens de tout brouiller, pour bouleverser l'Etat, & détruire le principe fondamental du Gouvernement.

Ils espèrent tenir toujours le peuple dans leur parti, à la faveur de leurs injustices: ils veulent lui plaire; tous les moyens leur paroissent légitimes.

Cette conduite éloigne des affaires les patriotes zélés: il ne reste

50 TESTAMENT POLITIQUE
pour l'administration de l'Etat ;
que cette faction qui a pris toute
l'autorité ; elle est connue de tous
ceux qui voudroient le bien de
la Patrie , & la tranquillité de
l'Europe.

Je prévois aisément qu'elle s'obsti-
nera à faire demander l'exécution de
la sentence de ma mort , puisqu'elle
entre dans son projet d'ambition ,
comme un moyen de cacher les
ressorts qu'on met en mouvement
pour brouiller toutes les Puissances.

Il me reste une consolation avant
d'arriver au moment qui doit finir
ma carrière , c'est de penser que
les bons Citoyens gémissent du ren-
versement de toutes les loix du
Royaume.

Connoissez votre erreur , peuple
Anglois , vous qui osez vous com-
parer au Peuple Romain ; vous
ressemblez tout au plus à ces pre-
miers Brigands , qui fonderent la
République , & aux Tyrans , qui ,

en la détruisant, apprirent à d'autres Tyrans qu'elle pouvoit être subjuguée.

Lisez l'Histoire, vous verrez ce peuple sage & généreux, tant qu'il a été uni & vertueux, consoler les Généraux qui avoient perdu des batailles; & quelles batailles! elles avoient été si sanglantes, qu'elles avoient presque épuisé la Patrie, & laissé chaque famille dans le deuil; & les féliciter de n'avoir pas désespéré du salut de la République.

Vous osez vous comparer à ce peuple, tel qu'il étoit dans le temps de la sagesse de son Gouvernement, de la pureté de ses loix, dans les temps de sa splendeur, où il donnoit des loix à l'Univers. Vous prenez l'ombre pour le corps; revenez de votre présomption; vous ne l'imitiez, ce peuple si respectable pendant tant de siècles, que dans sa hauteur & sa fierté;

l'une & l'autre sont déplacées chez vous ; & vous l'imiterez dans les divisions qui entraîneront sa perte, si vous ne revenez de cet esprit frénétique qui vous saisit. A l'ombre d'une liberté apparente dont vous croyez jouir, vous serez subjugué comme lui, le moment n'est peut-être pas si éloigné que vous le pensez, si le Parti Royaliste continue à primer dans votre Sénat, & si vous donnez, tête baissée, dans tous les pièges qu'il vous tend pour vous opprimer insensiblement. Voilà vos destins, les miens sont remplis.

Au surplus je ne vois pas que dans aucun temps les Anglois aient battu les flottes Françaises, lorsque les combats se sont donnés à nombre égal de vaisseaux de même rang.

Je ne fais aucun exemple qu'un vaisseau de guerre Anglois ait battu un vaisseau de guerre François,

de même force , corps à corps ; mais j'en fais beaucoup , où des flottes Françoises , à nombre égal , & même quelquefois inférieures , ont battu des flottes Angloises ; & ce qui est arrivé encore plus souvent , c'est la prise de nos vaisseaux corps à corps vis-à-vis des vaisseaux François.

A la suite de tous ces exemples , quoique fréquents dans toutes les guerres , on ne trouve pas qu'on ait puni de mort ceux qui ont livré ces combats.

Je dois à la République d'Angleterre une observation qui lui devient nécessaire.

Un vaisseau François monté de quatre-vingts pieces de canons , armé suivant l'usage de la Marine Françoisse , doit mathématiquement avoir une supériorité de trois contre deux , vis-à-vis d'un vaisseau d'égale force , équipé suivant l'usage de la Marine Angloise.

54 TESTAMENT POLITIQUE

Il faut donc trente vaisseaux de ligne Anglois vis-à-vis vingt vaisseaux de ligne François, qui seront d'égale force pour le gabari & l'artillerie, pour que ces deux flottes soient à force égale; parce que ne l'étant pas pour l'équipage, le nombre de dix de plus sur vingt, qui semble être énorme pour l'allongement de la ligne, est en proportion avec la supériorité des équipages François, qui leur donne celle de la manœuvre, & du feu d'artillerie.

Pour ne laisser aucun doute sur ce que je viens d'avancer, parcourons nos Annales, l'Histoire de nos Révolutions, nos combats, nos gains & nos pertes; nous découvrirons les causes des vices actuels de notre administration.

La corruption de chaque Gouvernement commence presque toujours par celle des principes.

Rapportons à cette époque tous

les malheurs qui menacent la Puissance Britannique ; examinons si la conduite qu'on tient aujourd'hui , est conforme à la constitution de l'Etat.

Je ne m'étendrai pas au-delà des bornes que je me suis prescrites ; & je voudrois même pouvoir soustraire , dans ce petit Ouvrage , toutes les horreurs qui ont précédé le moment que j'écris : elles humilient trop l'humanité , pour les traiter dans toute leur étendue.

Je me trouve forcé , pour remplir mon plan , de mettre sous les yeux du Lecteur , dans bien des occasions , les vices , les vertus , les crimes & la sagesse qui ont mené la Nation Britannique à ce point de liberté , & de partage de la législation , qui fait son bonheur & sa grandeur.

Je vais parcourir rapidement les différentes secousses qui ont agité l'Angleterre , pendant tant de siècles.

56 TESTAMENT POLITIQUE

Je ne remonterai pas au temps de la barbarie ; je passerai sous silence celui où elle fut gouvernée despotiquement. Le peuple étoit serf alors ; les cris de la nature demandoient la liberté ; les Grands supportoient avec trop de peine l'autorité du Monarque , pour qu'un tel Gouvernement pût subsister sur une Nation qui n'aspiroit qu'à l'indépendance.

Les Anglois pensent aujourd'hui comme ils pensoient alors ; la politique , la société, le commerce ont adouci les mœurs ; le climat est toujours le même.

Le climat de l'Angleterre a toujours entretenu dans nos Isles un esprit chagrin & inquiet , véritable source des troubles & des divisions domestiques , qui n'ont été suspendus , que par les guerres que nous avons portées au dehors.

C'est à ce génie National, que l'on peut attribuer l'éducation qu'on

donne au peuple Anglois , pour lui inspirer une haine contre toutes les autres Nations , & notamment contre la France.

Si la Politique a cru le remede assez puissant pour arrêter souvent les mouvements violents du dedans , le Parti Royaliste a su s'en servir pour épuiser toujours l'Etat, & le tenir , par cet épuisement , dans un abaissement si grand , qu'il craint moins alors sa fureur & son inconstance.

La Nation partageant la législation , auroit dû , ce semble , depuis long-temps , remédier à tous les inconvénients qui peuvent agiter ou déchirer l'Etat.

En suivant, d'âge en âge , toutes les révolutions arrivées en Angleterre , nous verrons si c'est le bien de l'Etat qui a toujours été le véritable objet des différens qui ont mis l'autorité du Prince en contradiction avec le pouvoir de nos

58 TESTAMENT POLITIQUE

Parlements ; nous verrons aussi , dans ce même tableau , ce que peut la Politique, lorsqu'elle flatte l'ambition par des dignités, des récompenses, & l'espoir des richesses, qu'elle offre toujours à ceux qui ont le maniement des affaires.

Voilà les armes dont on se sert aujourd'hui pour subjuguier le peuple Anglois: je les crois plus funestes pour le renversement de l'Etat, que celles de tous nos ennemis.

La Nation Angloise commença d'être libre en 1215 ; elle doit cette liberté au Roi Jean, qui régnoit alors.

La grande Charte, que ce Roi accorda par crainte ou par foiblesse, changea le système du Gouvernement; les Barons commencerent, lors de cette époque, à jouir de cette grande autorité qui les fit participer aux affaires.

L'Autorité Royale perdit sans contredit, le plus beau droit de la

Souveraineté ; le Monarque sentit, mais trop tard, la perte qu'il venoit de faire ; il voulut rentrer dans ses anciens droits, & persuader qu'on l'avoit trompé : la ruse & la souplesse furent mises en usage, & ne purent pas opérer un si grand événement. Quand on a su se soustraire à l'autorité, on sait se maintenir dans la liberté qu'on s'est procurée.

Ce Prince passa des prières & des souplesses, à la fureur ; il voulut employer la force pour ramener le peuple Anglois à l'obéissance qui lui avoit échappé : le fer, le feu, le crime, tout fut employé.

Le privilege étoit trop beau, & flattoit trop l'ambition des Grands, pour qu'ils le laissassent échapper ; ils se décidèrent à repousser la force par la force ; le crime fut opposé au crime : en un mot, tout fut confondu pendant ces temps d'horreur ; les Grands se maintinrent

60 TESTAMENT POLITIQUE
dans leurs droits , & l'Autorité
Royale fut forcée de plier à la vo-
lonté des sujets.

Le peuple devint nécessaire aux
grands , pour résister à la Puissance
Royale , qui vouloit toujours re-
vendiquer ses droits ; & parvint par-
là à partager l'autorité qu'ils avoient
usurpée.

C'est à cette époque qu'on doit
rapporter la liberté du peuple An-
glois ; aussi a-t-il toujours été oc-
cupé, depuis ce moment , à abaisser
la Puissance Royale ; tous les efforts
qu'il a si souvent mis en usage ,
n'ont eu d'autres vues , que l'aug-
mentation des Privileges de la Na-
tion , & la diminution de l'Auto-
rité Royale.

Cette conduite constante a obli-
gé les Souverains de leur côté , à
faire usage d'une politique suivie ,
pour diviser les différents membres
qui composent l'Etat , pour parve-
nir à la faveur de cette division , à

opprimer le corps entier; ce systême est de tous les temps : mais je le crois parvenu à un degré bien puissant, par l'appas des richesses, des dignités & des fortunes, qu'on prostitue aujourd'hui en Angleterre.

L'Europe, attentive à tous les différens mouvements qui peuvent agiter la Grande Bretagne, profiteroit dans le siècle où nous sommes plus sûrement de nos discordes, que dans ces siècles reculés, où chaque Souverain avoit des factions intérieures, qui demandoient sa présence, & toutes les ressources qui étoient à son pouvoir.

Si nos Rois se sont quelquefois relâchés sur leurs vues d'ambition, il faut attribuer ce relâchement à la situation de leur mauvaise fortune; mais on doit s'assurer que leurs intérêts n'ont été mis à l'écart, que pour mieux réussir dans leurs vues ambitieuses, si les troubles leur fournissent des moyens favo-

62 TESTAMENT POLITIQUE

rables , pour opprimer des sujets , qu'on regarde constamment comme des rebelles , & des usurpateurs des Privileges dont ils jouissent.

Qu'on apprécie à une juste valeur , toutes les guerres que la Nation a soutenues depuis tant de siècles.

Quels sont les avantages qu'elle a retirés, de toutes celles, dont elle a supporté tout le poids de la dépense , lorsqu'elle les a engagées ; si on les combine ces avantages tant vantés , on trouvera pour résultat de la combinaison , que la Nation s'est endettée , au-delà de son numéraire , pour soutenir des guerres , qui n'avoient aucun objet déterminé pour le bien de la Patrie , encore moins pour la gloire de la Nation.

Il ne faut pas croire pourtant que ces guerres aient été faites par hazard , qu'on s'y soit engagé machinalement ; ce seroit faire tort au

Ministère, que de juger ainsi des événements passés : tout a été combiné, tout a été pesé ; je dis plus, le Ministère a prévu les avantages qu'il pouvoit en retirer, pour abaisser la Nation.

Revenez peuple Anglois, s'il en est encore temps, de vos erreurs ; dessillez vos yeux ; réfléchissez sur la conduite du Ministère, vous verrez que c'est à la Nation qu'il fait constamment la guerre, en l'engageant d'en supporter toute la dépense ; & que tous nos Alliés remplissent leurs vues ambitieuses, avec les subsides que nous leur donnons si généreusement.

Vous vantez la supériorité du génie de vos Ambassadeurs ; leurs négociations, dites-vous, ont ordinairement des avantages marqués dans toutes les Cours étrangères ; jetez les yeux sur les dettes nationales ; & là, vous lirez en gros caractères la supériorité de leur génie, & l'ha-

64 TESTAMENT POLITIQUE
bileté de la politique de vos
Ministres.

Tous les différents événements arrivés en Angleterre , sont marqués au coin de cette funeste politique ; & la Nation donne aveuglément , malgré toutes ses expériences , dans tous les projets de nos Ministres.

Il suffit qu'ils présentent la France pour l'objet de la haine publique ; on sacrifie tout alors , sans aucun ménagement : cette chimere invétérée devoit avoir perdu tout son pouvoir , cependant la Nation ne peut pas se dissuader , qu'elle est assez puissante pour parvenir à la destruction de la Monarchie Française.

C'est là le prétexte , avec lequel le Parti Royaliste la leurre , & l'engage dans des guerres continuelles au dehors.

Le plan de la guerre , qui vient d'être engagée , semble nous pré-

senter ce moment funeste de quelques secousses violentes ; il y a des desseins cachés dans la conduite qui a été tenue par le Ministère : c'est à la Nation à prévenir ces malheurs , qui la menacent , & à faire usage de son autorité , si elle ne veut pas perdre cette liberté , qui lui a coûté tant de sang pour se la procurer.

On peut rapporter la premiere assemblée du Parlement , tel qu'il subsiste aujourd'hui , au regne de Henri III , qui succeda au Roi Jean son Pere. La forme de sa convocation en 1226 , prouve sa veritable origine.

Le Monarque ne se décida à admettre aux délibérations les trois Etats , que par la contrainte & la force : le Comte de Leicester qui le tenoit en prison avec tous les Princes , lui faisoit donner des ordres conformes à ses vues patriotiques.

66 TESTAMENT POLITIQUE

Les archives de la Nation ne font nullement mention de la Chambre des Communes , que lors de cette fameuse assemblée. Le Roi nommoit alors ceux qui devoient composer le Parlement.

Quoique le Monarque eût le droit de nommer les députés , il ne les trouvoit pas , dans ces temps reculés , toujours disposés à délibérer suivant ses volontés.

Ce premier Parlement parut uniquement occupé à abaisser totalement l'Autorité Royale ; il y parvint : Leicester en avoit formé le plan ; il étoit homme de guerre & d'Etat du premier ordre.

En partant de cette époque , qui nous fait voir mathématiquement la perte que l'Autorité Royale fit , on doit nécessairement se convaincre que le Parti Royaliste a toujours travaillé , & qu'il travaillera toujours , à recouvrer cette autorité qui a été perdue par la

foiblesse des Souverains , & maintenue par l'adresse ou par la force des sujets.

On ne doit pas être surpris si des fleuves de sang ont inondé l'Angleterre , pendant tant de siècles : la Nation qui vouloit conserver ses privileges , avoit besoin de divisions ; le Parti Royaliste qui vouloit revendiquer ses droits , suivait les mêmes principes : il fut toujours le plus foible , parcequ'il vouloit opprimer un peuple qui donnoit la couronne ; & qui augmentoit, dans chaque secousse, une autorité qui affoiblissoit celle du Roi.

On voit donc que la Nation Angloise a fait son capital de cette liberté ou indépendance qu'elle s'est acquise : elle a porté ses vues, dans ces temps de révolutions, à partager la législation ; elle y est parvenue , & a conservé ses droits.

Le Parlement n'étoit pas vendu

68 TESTAMENT POLITIQUE

alors au Ministère : la liberté , le bien de la patrie , étoient ses points de vue ; la sagesse , la vertu présidoient à ses délibérations.

Un Citoyen étoit sacré dans ces temps où les loix étoient respectées ; il ne l'est pas aujourd'hui , parce que tout est corrompu.

La quatrième époque est mémorable par les privilèges que les Communes s'attribuerent.

Les Villes & les Provinces choisirent leurs députés en 1272 : l'absence d'Edouard I. fut vraisemblablement cause de ce coup d'autorité ; mais la Nation a conservé précieusement ce droit , malgré les efforts que les Souverains ont fait pour le lui arracher.

Edouard I , le plus grand Capitaine que l'Angleterre ait eu , suivant le préjugé reçu , devenu par ses victoires l'idole de ses peuples , crut pouvoir , de sa pleine autorité , attaquer les nouveaux privilèges

des Communes : il échoua dans son projet , & sépara son Parlement.

Cette démarche ne lui donna pas plus d'autorité ; il y eut une telle fermentation , depuis la séparation de ce Parlement , qu'Edouard fut la victime de son ambition.

Il fut obligé de désavouer par écrit les atteintes qu'il avoit voulu donner aux privilèges de la Nation ; & de promettre par une déclaration des plus formelles, plus de retenue à l'avenir.

Cette déclaration fut envoyée dans tout le Royaume , & enregistrée dans les différents Tribunaux , pour lui donner force de loi de l'État.

Chaque époque nous fournit des preuves du crédit que la Nation Angloise s'est acquis , & de son plan d'abaisser de plus en plus l'Autorité Royale.

Le Parlement obtint par force

70 TESTAMENT POLITIQUE

sous le regne d'Edouard II , en 1308 , une portion du droit législatif ; droit qui caractérise le pouvoir de la Souveraineté : la Nation la partage cette Souveraineté ; par conséquent c'est elle en corps qui commet toutes les fautes qui se font.

La Nation Britannique devrait être celle de toute l'Europe , la plus exempte de troubles , de factions , & de mauvaises administrations ; en un mot elle devrait être , suivant la saine politique , le Gouvernement par excellence.

Nous voyons au contraire, qu'elle est toujours divisée , agitée , & déchirée par une mésintelligence domestique , qui la mene souvent au précipice : la cause de tous ces renversements n'est pas difficile à trouver.

Le Parti Royaliste est toujours occupé à corrompre les différents

membres qui composent l'assemblée de nos Parlements : le Roi est presque toujours sûr de la pluralité des voix dans les délibérations ; & si contre toute attente, il trouve des oppositions , il les ramene aisément à ses vues , en donnant pour prétexte de la demande des subsides , que ces fonds doivent être employés pour faire la guerre à la France : tout cede alors à ses volontés & à son ambition ; & la Nation sacrifie volontiers son bien & sa tranquillité , dans l'espérance de satisfaire sa haine & sa jalousie.

De ce principe toujours constant , on peut donc décider que la Nation Angloise s'engage & foment des guerres contre la France, par haine & par fureur , & que rarement l'intérêt de l'Etat en est le principal objet.

Il seroit temps qu'une conduite plus sage prît la place de cette

haine invétérée : la guerre en elle-même , est un fléau qu'on devroit éviter ; l'Angleterre , par sa position , par la forme de son Gouvernement , par les loix du Royaume , devroit presque toujours être exempte de ces malheurs.

La Puissance Britannique jouit de tous les avantages qui pourroient la conduire à un système de politique fixe , qui la rendroit dans tous les temps , l'arbitre de tous les différens qui naîtroient en Europe.

Cette gloire seroit bien plus désirable & plus flatteuse pour la Nation , que cette ambition constante qui nous a toujours fait prendre des partis violents , pour abaisser quelques-uns de nos voisins, sans espoir d'autre fruit que celui d'en faire un autre plus puissant.

Nous jouons ce rôle dans l'Europe , depuis deux siècles & demi ; il est bien flatteur pour le Ministère
qui

qui a le maniement des affaires , il est bien avantageux pour le Souverain qui veut tenir ses peuples dans une dépendance continuelle : il y parvient par cette conduite , & par les dépenses énormes qu'il leur fait supporter , pour le soutien de toutes les guerres que nous faisons faire , en donnant des subsides , qui mettent l'Etat dans un épuisement de finance si grand , qu'il faut toujours que la Nation soit aux expédients , pour trouver les fonds nécessaires pour remplir les engagements contractés.

Le Parlement représentant la Nation en corps , devroit être assez éclairé pour voir , que de toutes ces guerres dont nous avons seuls supporté la dépense , il ne nous est resté que l'épuisement de nos finances , & l'établissement de quelques Compagnies qui énervent le commerce, au lieu de l'améliorer.

74 TESTAMENT POLITIQUE

Je souhaite que cette réflexion fasse changer le plan de conduite qu'on tient depuis si long-temps ; mes souhaits auront leur plein effet , lorsque les membres du Parlement ne verront que le bien de l'Etat & la gloire de la Nation , & qu'ils sauront fouler aux pieds toutes les dignités que le Parti Royaliste présente à ceux qui se prêtent aux vues ambitieuses.

La Nation seroit trop puissante & trop florissante , si par une conduite aussi sage , elle faisoit son capital de se méfier des intrigues que la Cour met en usage pour parvenir à la subjuguier.

On a toujours dit que la politique peut aller à un certain point ; elle peut être poussée plus loin en Angleterre que par-tout ailleurs : un Gouvernement, où le peuple est dépositaire d'une partie de la législation , où un Parlement est toujours permanent , devroit avoir

des loix sûres & durables , qui devroient être constamment suivies , & toujours bien réfléchies.

Le système politique ne devoit point être altéré ; car il est de fait qu'il ne mene les Etats à la tranquillité , qu'en conservant sa pureté.

Quand la corruption s'est une fois glissée dans le système politique , le mal fait des progrès qui vont à l'infini : parcourons l'Histoire , & l'expérience nous convaincra de ce que j'avance.

Le regne d'Edouard III est mémorable par les conquêtes que ce Prince fit sur la France : une guerre constante & heureuse contre cette Nation , l'avoit rendu l'idole du peuple Anglois , & le maître absolu des délibérations pour l'imposition des subsides.

La fortune qui lui fut toujours favorable , présenta à la Nation Angloise ce tableau flatteur de

l'abaissement de la Puissance Francoise : c'est à quoi aboutirent ces guerres opiniâtres, & les dépenses excessives que fit la Nation.

Richard II fut déposé par l'autorité du Parlement, que le Duc de Lancastre avoit su mettre dans ses intérêts, & qui le reconnut Roi sous le nom d'Henri IV. C'est le seul événement remarquable de ce foible Roi.

L'Usurpateur du Trône fut plus occupé des intrigues qui lui furent nécessaires pour se soutenir, que de la gloire de la Nation. Il y eut pendant son regne beaucoup de pirateries, beaucoup de Villes, de Bourgs, de Villages brûlés sur les côtes de France ; ces expéditions suffisoient pour contenir la Nation dans la tranquillité, & ce fut aussi toutes les expéditions militaires qui se firent pendant son regne.

Celui d'Henry V son fils, couvrit la Nation de gloire : ce Prince

habile , ne fit jamais de fautes ; la France , à qui il fit la guerre , les multiplia à l'infini.

Plus la division qui régnoit en France , & l'habileté du Chef qui conduisoit nos armées , rendoient les conquêtes faciles , plus la Nation se berçoit de cette idée flatteuse quela France deviendrait une Province d'Angleterre.

Elle poussa , pour lors , si loin ses prétentions , qu'elle crut que tout ce qui flattoit son ambition demésurée deviendrait possible. Le bonheur d'Henry V a fait naître cet orgueil , qui nous fait croire que nous pouvons tout entreprendre vis-à-vis de la France : le Temps même , qui est un si grand maître , n'a pu corriger ce préjugé.

Le Regne d'Henry VI , son successeur , auroit dû apprendre à la Puissance Britannique , que les conquêtes faites sur la France sont sujettes à trop d'inconvénients , pour

78 TESTAMENT POLITIQUE

qu'elle doive les desirer; elles ne font que pour le Conquérant; la preuve de ce que j'avance se trouve dans les événements.

Le respect qu'on conservoit pour la mémoire d'Henri V, la sagesse & les grandes qualités du Duc de Berfort, qu'il avoit laissé Régent de France, les conserverent quelques temps, & on attribua leur perte à la mort du Régent, & à la foiblesse d'Henri VI.

Mais on doit bien plutôt l'attribuer à la réunion des Princes François, qui sentirent qu'une Puissance étrangere étoit de trop dans leur Monarchie. La Puissance Britannique vit donc évanouir ce beau songe qui l'avoit tant flattée; elle fut conquérir à la faveur des divisions; elle jouit un instant, & perdit aussi rapidement, non seulement toutes ses conquêtes, mais encore les appanages de ses Rois.

La Puissance Britannique ne peut

trouver son véritable bonheur , que dans la liberté du commerce , & dans sa plus grande étendue. Il semble que notre position nous assujettisse à ce point fixe , & c'est celui dont nos inquiétudes nous éloignent toujours.

Perdons de vue pour toujours cette idée chimérique de fortune , qu'on nous présente aux dépens des dépouilles de nos voisins ; nous y perdons toujours du réel , pour courir après l'idéal ; & examinons , avant d'accorder nos suffrages & nos subsides , quel bien nous pouvons retirer des dépenses auxquelles on nous engage.

La Nation se conduira alors avec sagesse , & le Parti Royaliste ne décidera pas avec autorité des fortunes , du bien-être , du mal-être d'un peuple , qui a le droit de se prêter à soutenir une guerre , ou à la rejeter , si elle lui paroît injuste.

Que des Compagnies qui ont

80 TESTAMENT POLITIQUE

des privileges accordés par l'autorité de nos Rois, ne soient plus les arbitres du sort de leurs Concitoyens; qu'on revienne de ces erreurs, qu'on remédie efficacement à tous les inconvénients, que de tels privileges entraînent nécessairement après eux, la Nation jouira pour lors de tous ses droits.

Le Regne d'Edouard IV, qui détrôna Henry VI, ne peut trouver d'autre place dans l'Histoire, qu'en représentant l'Angleterre déchirée par l'Angleterre. Ces temps malheureux sont trop récents, pour en rapporter les différents événements.

Je passerai rapidement le court Regne d'Edouard V, & celui de Richard III, qui le détrôna.

Quel tissu de vices, & de grandes qualités réunies dans la même personne ! L'artifice le plaça sur le trône; la fourberie & la cruauté le firent régner; la violence, le mépris des Loix le firent détester

de ses sujets , qui le craignoient & cherchoient le moment de le renverser du trône.

Le Duc de Buckingham forma secrètement un parti en faveur du Comte de Richemont , dernier Prince de la Maison de Lancastre , prisonnier en Bretagne depuis dix-sept ans ; il se mit à la tête de son Parti en arrivant en Angleterre , livra un combat à Richard , dans lequel il perdit la Couronne & la vie , & mit fin , par sa mort , aux troubles qui déchiroient l'Angleterre depuis si long-temps.

Henri VII monta sur le Trône , comme le plus proche héritier de la Couronne , & non comme conquérant.

Thomas Stanlei lui conseilla, sur le champ de bataille , de régner par droit de conquête ; ce coup d'autorité auroit ramené l'Angleterre à son premier principe de Monarchie ; soit foiblesse , soit crainte , ou esprit

§2 TESTAMENT POLITIQUE

d'équité pour la tranquillité de sa Patrie , il préféra le bonheur de ses sujets à la gloire de régner despotiquement.

Il laissa jouir le Parlement de ses Privileges , & ne s'occupa pendant son regne , qu'à rendre ses peuples heureux , en leur procurant la liberté du commerce , & une paix continuelle : aussi mérita-t-il le Titre de Salomon de l'Angleterre ; il laissa ses finances en bon état , & une union entre les sujets & le Souverain , qui étoit inconnue depuis long-temps.

Le Regne d'Henri VIII a fourni tant d'événements singuliers , que tous les Ecrivains se sont attachés à en donner un Tableau , suivant la façon de penser des temps , & des moments où ils ont écrit.

S'il renversa le système de l'Etat , on peut dire qu'il trouva les esprits disposés à supporter ce renversement , & à suivre ses intentions.

Il passa sa vie à vouloir, à ne vouloir pas, à épouser des femmes, à en répudier. Le Parlement se prêta à ses inconstances & à ses fureurs; & son regne, quoique des plus orageux & des plus tumultueux, laissa l'Angleterre dans une situation assez brillante, pour faire rechercher son alliance avec empressement de la maison de France, & de celle d'Espagne, auxquelles la rivalité faisoit éprouver les guerres les plus sanglantes.

Edouard VI régna peu de temps, il y eut, sous son regne, quelque fermentation dans l'Etat; la bisarrierie de son testament fit monter une étrangere, qu'il avoit appelé à la succession, au préjudice de ses sœurs, & de la disposition du Roi, son pere.

Jeanne Gray n'accepta la Dignité Royale que par force; le Duc de Northumberland, son beau-pere, la força à monter sur un Trône,

84 TESTAMENT POLITIQUE

qu'elle savoit ne pas lui appartenir, aussi n'y resta-t-elle pas long-temps, & ne fit que paroître sur la scène, pour finir ses jours par une mort tragique.

Marie monta sur le Trône, conformément au testament d'Henri VIII; le Duc de Guise prit Calais, la même année, dans le fort de l'hiver. L'Angleterre s'étoit engagée dans une guerre, qui ne lui présentoit aucun avantage, & la France saisit ce moment de mésintelligence pour enlever cette importante Place qu'elle a conservée; voilà à quoi se réduisirent les avantages dont cette Puissance profita pendant cette guerre, qui ne fût que passagere.

Elisabeth monta sur le Trône, dans un temps des plus critiques; elle trouva l'Angleterre environnée d'ennemis, prêts à profiter des divisions, qui la déchiroient; divisions d'autant plus dangereuses,

que les différents sentiments sur la Religion , les avoit fait naître, & qu'ils influoient jusques sur le Parlement , dont les membres étoient désunis.

Cette Princesse se conduisit avec une politique si sage; mena sur le Trône une conduite en apparence si régulière; eut une fierté si bien placée avec ses voisins, une si grande finesse dans les négociations, tant d'attention pour le militaire, qu'elle calma toutes les fermentations du dedans, repoussa les ennemis du dehors, & régna avec plus de dignité & de grandeur qu'aucun Roi de son temps.

Le Parlement, qui avoit fait & détrôné des Rois; qui avoit changé sous le regne de Marie les constitutions de l'état sur la Religion, ne fut sous celui d'Elisabeth que l'exécuteur de ses ordres, & suivit aveuglément ses volontés.

L'intérêt de la Puissance Arr-

86 TESTAMENT POLITIQUE

gloise la fit allier avec la France ; l'Espagne, qui vouloit la détruire, fit les derniers efforts pour y parvenir ; la bonne conduite de la Reine, le choix qu'elle fut faire de ses Alliés & de ses Généraux, firent échouer tous les projets de Philippe II, qui ne tendoient pas moins qu'à subjuguier l'Angleterre.

Cette grande Reine jeta les premiers fondemens des Compagnies ; elle établit celle des Indes Occidentales ; mais quelques succès qu'elles aient eu, elles sont la source des malheurs de l'Angleterre ; cependant le commerce s'augmenta, la Religion Anglicane fut affermie, & le plan du Gouvernement qu'elle avoit adopté fut suivi sans aucune contradiction ; son regne ne fut point altéré par ces divisions, autrefois si fréquentes en Angleterre ; elle fut les étouffer dans leur naissance, & les mettre hors d'état de faire des progrès.

Mais cette autorité qu'elle avoit
fu établir par un génie supérieur,
étoit trop contraire à celui de la
Nation, pour pouvoir subsister;
aussi la premiere démarche que fit
Jacques I qui lui succéda, lui coû-
ta cher, & eut des suites fâcheuses;
il trouva dans la premiere affaire
qu'il eut à traiter avec la Chambre
des Communes, une résistance à
laquelle il ne s'attendoit pas.

Il craignit une révolution, & se
relâcha par foiblesse, de ses préten-
tions; dès ce jour là le Parlement
fut le maître absolu dans le Royau-
me, Jacques lui ayant abandonné le
soin des affaires, & du Gouverne-
ment.

Charles I son successeur fit voir,
en montant sur le Trône, qu'il ne
regardoit le Parlement que comme
une assemblée, qui devoit unique-
ment lui fournir de l'argent. Il fit
au commencement de son regne
deux choses qui contribuerent à

88 TESTAMENT POLITIQUE

lui aliéner les esprits , & firent connoître qu'il ne vouloit pas dépendre du Parlement comme le Roi son Pere.

Il ordonna en premier lieu que les dépenses qui seroient faites pour l'habillement & la conduite des Troupes, seroient supportées par le pays, qui en seroit remboursé par le trésor dans un tems plus convenable.

Il forma en second lieu , de sa seule autorité , une commission pour la juridiction prévôtale, qui ôtoit aux juges ordinaires la connoissance des délits militaires.

Le premier Parlement qu'il assembla , avoit pris la résolution de veiller avec attention aux intérêts de la religion , à la sûreté du Royaume , & à l'emploi des subsides: résolution, qui fut la source de la mésintelligence qu'il y eut entre le Roi & cette Assemblée ; ce qui força Charles, qui ne put parvenir à se ren-

dre maître des délibérations, de les
casser.

Ce Prince demandoit continuellement des subsides, & le Parlement qui refusoit toujours, demandoit la réformation des abus qui s'étoient glissés dans l'administration des fonds accordés ou levés par une forme irrégulière.

Ces refus constants nel'empêchèrent pas de faire la guerre à l'Espagne; il arma une flotte sous les ordres du Lord Vicomte de Wimbledon, qui voulut tenter d'attaquer Cadix. L'expédition fut malheureuse, humilia le Roi, & déshonora le Duc de Buckingham son ministre, aux yeux de toute la Nation.

Cette Nation inquiète ne vit point sans indignation une flotte de quatre-vingts voiles, des mieux équipée, qui eût sorti encore des Ports d'Angleterre, commandée par un Amiral, un Vice-Amiral, un Contre-Amiral, sur laquelle il

90 TESTAMENT POLITIQUE

y avoit dix des meilleurs Régiments aux ordres du grand Maréchal, descendre sur le pays ennemi, & s'y détruire sans avoir exécuté rien de glorieux, ni d'avantageux à la Nation.

L'ordre formel que l'Amiral avoit d'intercepter la flotte d'Espagne qui revenoit des Indes, ne fut pas mieux exécuté ; cette expédition fut totalement infructueuse, & la dépense de cet armement en pure perte pour l'Etat.

L'Amiral fut obligé de rendre compte de sa conduite à son retour en Angleterre ; les principaux officiers de la flotte, un grand nombre de matelots déposèrent contre lui, & attribuerent à sa mauvaise conduite, les mauvais succès de cette expédition : il se défendit ; il accusa ses accusateurs ; ils se chargerent réciproquement ; rien ne fut décidé ; personne ne fut jugé ; & pour arrêter la fureur du peuple,

& faire oublier à la Nation la honte de cet armement, on se contenta d'exiler pour quelque tems l'Amiral.

Qu'on compare la force de cet armement avec celui qui m'avoit été confié, & la facilité d'exécuter le projet qu'on s'étoit proposé alors, avec les difficultés presque insurmontables, que j'ai trouvées pour exécuter les intentions de la Cour.

L'avantage qu'on avoit d'avoir à faire à un ennemi qu'aucune hostilité n'avoit alarmé, & qui ne nous soupçonnoit d'aucun mauvais dessein contre ses possessions, devoit seul faire réussir cette expédition.

Des ordres formels d'attaquer une flotte, obligeoient l'Amiral à donner un combat; il n'exécuta pas ses ordres: malgré cette désobéissance marquée, malgré la mauvaise réussite de l'entreprise sur Cadix, il n'est point jugé. Qu'on fasse attention à la foiblesse de mon

armement, & à la différence de nos opérations.

Je devois attaquer un ennemi qui avoit eu tout le tems de se préparer à me recevoir, qui étoit en force supérieure, avec des vaisseaux qui sortoient de leurs Ports. Je hasarde, malgré tous ces avantages que je connoissois bien, un combat, pour remplir les vûes de la Cour; combat qui ne pouvoit être à tous égards qu'extrêmement douloureux, quand tous les avantages que les hasards de la mer peuvent procurer en pareille occasion, auroient favorisé mon entreprise, ils ne furent pas pour moi; les faveurs de cet élément furent pour les ennemis, & je fus forcé de céder dans un combat que je voyois devenir toujours plus inégal.

On me condamne à la mort, on me déshonore, on flétrit ma réputation pour n'avoir pas fait ce que mes accusateurs & mes juges sa-

voient à mon départ d'Angleterre que je ne pouvois pas faire ; & un exil momentané fait la punition de l'Amiral Wimbledon , qui n'avoit pas fait ce qui lui avoit été ordonné , & que toute la Nation favoit qu'il pouvoit faire.

Cependant la Nation n'étoit pas d'accord avec le Roi , qui avoit entrepris cette guerre contre son gré , & qui désapprouvoit hautement tout ce que le Parti Royaliste avoit projeté ; la passion & la fureur maîtrisoit alors le peuple Anglois , tout comme aujourd'hui. Etoit-il juste ou injuste dans ces tems réculés , ce Peuple qui demandoit la tête de son Amiral ? Trouva-t-on alors en Angleterre des juges plus esclaves de la faveur que de la justice , ou les a-t-on trouvé aujourd'hui ? Et faut-il prostituer les Loix , & sacrifier un Citoyen pour calmer la fureur d'un Peuple , qui ne s'émeut que par les ressorts

cachés que le Ministère fait mettre en mouvement à propos, lorsqu'il veut voiler ses fautes & ses injustices.

Un esprit de complaisance pour le Roi, empêcha qu'on ne fit le procès à l'Amiral Wimbledon; le même esprit est cause qu'on a fait le mien. Si cette forme de juger s'établit en Angleterre, on peut brûler les registres des Loix du Royaume; la Nation y gagnera beaucoup, parce qu'elle ne flétrira pas sa réputation par des jugements iniques.

Le second Parlement que Charles convoqua suivit les principes de l'autre, & ne fut ni plus dévoué au Prince, ni plus tranquille; la Chambre des Communes voulut examiner les fautes commises, ce qui ne fut du goût ni du Prince ni de son Ministre; & depuis sa convocation, jusqu'à sa dissolution, les séances se passerent à sa-

voir si le Parlement commenceroit à accorder le subside, ou si le Roi feroit droit sur les griefs, dont on se plaignoit; un des principaux étoit de l'empêcher d'empiéter sur les privileges de la Nation.

Ces démêlés lui firent manquer les subsides, & l'obligerent d'avoir recours à des moyens irréguliers, pour avoir de l'argent, qui dans la suite occasionnerent tous les troubles.

Ce Prince envoya, sans le consentement de son Parlement, sept vaisseaux au Roi de France, pour lui faciliter la conquête de la Rochelle.

La Nation en fut offensée; il changea de système, & pour le lui prouver, il fit équiper une flotte de trente vaisseaux, qu'il fit partir pour couvrir les Rochellois, sous les ordres du Comte d'Elbyng. Mais la saison étant trop avancée, les mauvais temps obligerent de faire

rentrer la flotte dans les Ports, & l'expédition fut renvoyée.

Le Duc de Buckingham, favori du Roi, voulut commander la flotte qu'on équippoit, pour s'emparer de l'Isle de Rhé; elle étoit des mieux pourvues, on l'avoit fait monter par de bonnes Troupes de débarquement, il échoua pourtant dans son projet: l'Isle fut défendue avec une valeur, à laquelle il ne s'attendoit pas.

Cet homme ambitieux voulut être Amiral, & Général des Troupes de terre; il crut, par ce coup d'éclat, ramener la Nation, & le Parlement aux vues de la Cour, & regagner l'estime que l'expédition malheureuse de Cadix lui avoit enlevée.

Il fut trompé dans ses espérances, & augmenta au contraire l'indignation qu'on avoit pour lui; personne peut-être ne la mérita mieux, & ne fit de plus grandes fautes

fautes, qui coûterent la vie à un nombre de citoyens, & des sommes considérables, qui semblerent n'être dépensées que pour déshonorer la Nation.

L'expédition manqua de toutes façons; & celui qui avoit la vanité de vouloir commander sur l'un & l'autre élément, avoua son incapacité dans un conseil de guerre qu'il assembla, à qui il remit le commandement, & offrit de servir sous ses ordres en qualité de simple soldat par-tout où il voudroit l'employer.

Si la Nation avoit suivi les principes sur lesquels elle se conduit aujourd'hui, quel est celui qui eût mieux mérité une punition exemplaire?

Accusé de fomenter les dissensions qui régnoient entre le Roi & le Parlement; haï du peuple; envié des grands, jaloux de la faveur, dont il jouissoit avec une fierté, &

98 TESTAMENT POLITIQUE

& un orgueil sans exemple ; malheureux dans les projets qu'il formoit, qui sembloient n'être faits que pour déshonorer & humilier la Nation, il ne fut pas seulement recherché sur les fautes qu'il avoit faites, quand il avoit eu le commandement : l'esprit d'équité régnoit encore, & on reconnoissoit les loix.

Sa retraite fit pousser le siege de la Rochelle avec plus de vigueur ; il fut défendu de même : les Rochellois comptoient sur la parole que le Duc leur avoit donnée de venir les secourir en personne.

Il n'y vint cependant pas, il envoya le Comte d'Elbing avec une flotte de cinquante voiles.

Cet Amiral fit voile de Plimouth le 17 Avril, & vint jeter l'ancre dans la Rade de la Rochelle, où il trouva vingt vaisseaux François, qui lui étoient bien inférieurs ; il fit dire aux assiégés qu'il les couleroit à fond, dès que le vent & la

marée le lui permettoient.

Il eut l'un & l'autre favorable le 8 Mai; les assiégés attendoient l'effet de ses promesses: mais il leva l'ancre sans les secourir en aucune façon, & revint à Londres sans avoir exécuté aucun des ordres qu'on lui avoit donnés. Cependant le Parlement ne lui fit pas son procès, & il ne fut pas même recherché sur ses mauvaises manœuvres.

Le reste du regne de Charles I se passa dans des démêlés continuels, qui aigrirent la Nation contre le Roi, & le Roi contre la Nation.

On auroit peut-être pu les éteindre au commencement, si on avoit gardé plus de ménagement; mais la Cour avoit embrassé un système de hauteur qui aliénoit de plus en plus les esprits, au lieu de les adoucir.

La cassation de trois Parlements, la honte qu'on avoit des derniers armements, dont, par conséquent

on n'avoit retiré aucun fruit, faisoient murmurer la nation.

La naissance des Princes suspendit pour quelque temps ses murmures; mais le Roi voulant rendre la religion uniforme dans les trois Royaumes, ils se renouvelèrent.

Chaque secours que ce Prince tiroit de ses sujets, lui coûtoit une prérogative de sa couronne: & leurs demandes furent si multipliées, qu'il se détermina à prendre par la force des armes, ce que son amour pour la paix & pour son peuple, lui avoit fait perdre.

Le Roi fit donc la guerre à ses sujets, qui lui résisterent; les Ecoissois, ses sujets naturels, crurent qu'il vouloit anéantir leur religion; ce fut une raison assez forte pour les faire réunir aux Factieux d'Angleterre.

La religion servit donc de prétexte à toutes les horreurs qui divisèrent l'Angleterre pendant la fin

du regne de Charles I. La foiblesse de ce Prince , l'infidélité de ceux en qui il prenoit le plus de confiance , la trahison des Ecoissois, qu'il se persuadoit lui devoir être fidelles, le conduisirent à une fin tragique , qui en satisfaisant la passion d'un nombre de fanatiques, donna le spectacle le plus étonnant; un Roi condamné juridiquement par ses sujets à perdre la tête.

L'Angleterre qui avoit vu périr tous les Princes de la maison des Plantagenetes les armes à la main les uns contre les autres, ou par différents supplices, avoit toujours respecté la tête de ses Rois; ils avoient été renfermés, déposés; ils avoient péri par la trahison de leurs sujets, ou la férocité de leurs proches; mais ils n'avoient jamais été condamnés à mourir publiquement sur un échafaud, par une sentence de leurs sujets.

Que l'Europe ne soit plus éton-

née du sort que me destine une Nation qui a vu mourir tranquillement, par la main du Bourreau, un de ses Rois qui étoit le meilleur Prince qu'elle eût vu régner depuis long-temps.

Sa bonté le fit donner dans tous les pièges, que des amis infidèles lui tendirent; sa complaisance pour une épouse, qui à la différence de religion, joignit un peu trop de hauteur; son amitié, pour des favoris insolents, & son amour pour la paix qu'il voulut constamment donner à sa Patrie, le précipiterent du Trône, où un Prince qui eût eu moins de vertu, & qui auroit eu des vices, se seroit soutenu.

Après la fin tragique de Charles I, tout fut confondu en Angleterre; on avoit anéanti la Royauté; mais elle n'étoit pas abolie, & elle avoit encore des Partisans qui n'osoient se déclarer.

Les différentes sectes qui s'é-

toient glissées en Angleterre, ennemies les unes des autres, entretenrent long-temps des divisions, qui étant dirigées par un esprit de fanatisme, devenoient tous les jours plus dangereuses.

Cromwel paroît sur le théâtre de la Grande Bretagne: il y trouva des admirateurs, & des hommes qui l'eurent en horreur: l'Europe porte aujourd'hui sur cet homme des jugemens si opposés, que la place qu'il doit tenir dans l'histoire n'est pas décidée.

Sylla subjuga la République Romaine, & apprit à d'autres tyrans qu'elle pouvoit être subjuguée; Sylla heurta de front ses ennemis, & travailla au renversement de sa Patrie, à force ouverte? Cromwel abolit la Royauté par la fourberie, la trahison, & les plus noirs forfaits; casse le Parlement; change les Loix, & renverse l'ordre de l'Etat, par le plus inoui de tous les crimes.

Cromwel connoissoit mieux que personne, tous les moyens qui peuvent mener les entreprises à leurs fins; & il les employa avec une adresse & une finesse de discernement, singulière; Cromwel est unique par le caractère de ses entreprises, & par la réussite de tout ce qu'il projetta.

Projeter en Angleterre de se faire porter sur le Trône, après avoir renversé toutes les loix & tous les ordres de l'Etat, paroissoit un projet fou; Cromwel y réussit, parce qu'il connoissoit sa Nation.

Cromwel devint Protecteur de l'Angleterre, par la délibération de l'armée; les troupes décidèrent du sort de la Nation Britannique, & elles étoient nationales; si elles eussent été étrangères, on ne seroit peut-être pas surpris d'un événement si extraordinaire.

Si Cromwel a trouvé le moyen de corrompre une milice nationale;

que ne doit - on pas craindre des nouveaux usages , que le Ministère établit dans la Grande Bretagne ?

Il introduit, pour la défense du Royaume, des troupes étrangères, dont la plus grande partie est composée de sujets Allemands du Roi, & soudoyés par ce Prince.

Cromwel, à la tête des Officiers, & de quelques Soldats, cassa le Parlement, qui représentoit la Nation en corps; si de pareils malheurs arrivent en Angleterre, ceux qui ont su les faire naître, savent qu'on peut tout entreprendre, avec des troupes dévouées à un Chef intrépide.

Quelle hardiesse dans Cromwel, quand il veut subjuguier sa Nation ! quelle souplesse pour lui plaire, quand il l'a subjuguée ! quel artifice, pour lui faire oublier qu'un usurpateur la gouverne ! quelle finesse dans sa politique, pour jouer tour-à-tour toutes les Puissances de l'Europe !

106 TESTAMENT POLITIQUE

quel nerf & quelle habileté il fait mettre dans ses entreprises , pour rendre reversibles à sa Nation qu'il opprime , les succès qu'il a su se procurer !

Cet homme extraordinaire a appris aux ambitieux , qu'on peut tout entreprendre , quand on a l'ame d'une trempe assez forte , pour mépriser toutes les vertus ; & quand pour réussir , on emploie les crimes & les forfaits , avec la même facilité que la douceur & la clémence.

Ces exemples dangereux peuvent être funestes dans un Royaume , toujours divisé par plusieurs Partis , qui se nourrissent du doux espoir de pouvoir parvenir un jour à renverser le système de l'Etat ; l'introduction des troupes étrangères , ne peut être qu'extrêmement funeste dans un pareil Gouvernement.

Le Protecteur sut entretenir constamment la guerre , & s'attacha ,

pour affermir son autorité, à porter la terreur dans toutes les Mers.

C'est donc de cette politique dont on doit se méfier, lorsque les guerres s'engagent sans aucun objet déterminé pour le bien de la Nation.

Il peut se trouver encore des hommes qui pensent comme Cromwel, qui ont de plus l'avantage de l'exemple que l'Usurpateur leur a laissé, qui montre aux ambitieux la route qu'il faut tenir en Angleterre pour parvenir à l'opprimer.

Cromwel ne gouverna pas assez long-temps l'Angleterre, pour pouvoir décider à quel point il vouloit la subjuguier; on ne peut juger de son ambition, que sur ce que nous avons vu: il en avoit tant fait, qu'il est permis de croire qu'il en pouvoit faire davantage.

La mort l'arrêta dans le commencement de sa course, mais il vécut assez pour apprendre aux

108 TESTAMENT POLITIQUE

hommes entreprenants , ce qu'ils peuvent espérer de la révolte & de la division.

Je desire que ces exemples frappants ramènent l'Angleterre à ses premiers principes de Gouvernement ; & qu'elle s'attache à rendre ses peuples heureux , en maintenant la paix au dehors , & une intelligence bien sincere avec tous ses voisins ; les Factieux seront alors déconcertés dans leurs projets d'ambition.

Si Cromwel a fait beaucoup de mal & beaucoup de honte à la Nation , il lui a appris au moins que le commerce doit faire le point capital de son administration ; & que son bonheur ne peut se trouver , qu'en étouffant toutes les divisions qui déchirent les différents membres de l'Etat.

La vie du Protecteur est un tissu si mêlé de vices & de vertus , qu'on peut dire qu'on trouve dans le

cours de son Gouvernement des choses si extraordinaires & si belles, qu'elles font oublier pour un instant tous les crimes qu'il mit en usage pour y parvenir.

Richard, fils du Protecteur, hérita de la souveraine Puissance, avec la même facilité que si elle lui avoit été dévolue de droit.

Cet exemple doit faire penser assez sérieusement ma Nation, pour qu'elle prévienne à l'avenir les divisions que les différents Partis fomentent constamment dans nos Isles ; elles seroient plus dangereuses aujourd'hui que l'Europe a un intérêt réel à abaisser sa Puissance Maritime.

La démission de Richard laissa l'Angleterre en proie à trois Partis ; celui de l'Armée joua constamment le premier rôle : si elle avoit été composée de troupes étrangères, elle auroit donné des loix conformes à l'ambition du Chef qui la commandoit.

Je souhaite qu'on se méfie de ces troupes étrangères , qu'on appelle si familièrement dans nos Isles, sur le prétexte frivole de les préserver de l'invasion de l'ennemi.

C'est à la Nation à défendre ses possessions , ses loix & ses droits ; nulle Puissance étrangere ne doit prendre connoissance des intérêts intérieurs de l'Etat : les conséquences en sont trop dangereuses ; & peut-être n'a-t-on jamais eu de raisons aussi fortes de s'en défier , qu'au moment que j'écris.

Les trois Factions qui divisoient l'Angleterre , chercherent , pendant long-temps , à se détruire mutuellement.

Les Républicains ne parloient que d'abolir la Royauté , le Protectorat , & tout pouvoir qui devoit résider dans un seul ; ils ne vouloient point de Chambre des Pairs , & demandoient un Gouvernement purement populaire.

Lambert, Général de l'Armée, & ses Officiers, vouloient détruire ce Parti; le Général qui aspirait au Protectorat, les entretenoit dans cette idée, parce qu'il voyoit que c'étoit le seul moyen qu'il pût employer pour remplir ses vues ambitieuses.

Le Général Monck, Gouverneur d'Ecosse, étoit à la tête du troisieme Parti, qui ne vouloit être gouverné ni par le Peuple ni par les gens de guerre.

Cet habile Politique, qui voila d'un secret impénétrable, le dessein où il étoit de redonner un Roi à l'Angleterre, fut si bien ménager les choses, que l'assemblée, qui portoit alors le nom de Parlement, crut devoir avoir recours à lui, pour la soutenir contre les attentats que Lambert & l'Armée d'Angleterre commettoient contre son autorité.

Paroissant ainsi combattre le Gouvernement militaire, & favo-

rifer le Républicain , il travailla sous main à les détruire tous deux.

Il n'y parvint que lentement ; un homme plus impétueux n'y auroit peut-être pas réussi : ce ne fut qu'avec une habileté , une prudence & une adresse infinie , qu'il redonna à sa Patrie une tranquillité qu'elle avoit perdu depuis qu'elle avoit foulé aux pieds les loix , l'équité & les coutumes inviolablement observées depuis tant de siècles.

Le Parlement vouloit pousser à bout l'Armée qu'il craignoit ; le Général vouloit engager le Parlement à de fausses démarches , qui eussent indigné l'Armée , & l'eussent poussée à faire finir l'autorité qu'elle s'attribuoit.

Le Parlement craignant d'être subjugué par l'Armée , se décida à appeller Monck , avec l'Armée d'Ecosse à son secours. Il fut reçu à Londres comme le Protecteur du Parti Républicain , & regardé

comme un homme qui exécuteroit fidèlement les ordres du Parlement, & se prêteroit à toutes les injustices qu'il avoit dessein de commettre.

Cette Assemblée, qui ne craignoit plus Lambert, qu'elle avoit fait mettre dans la Tour, se crut tout permis dans nos Isles.

Monck prévint que le Parlement s'attireroit la haine publique, par des coups d'autorité trop souvent réitérés; & que cette haine l'aideroit à venir à bout de son dessein.

Royaliste dans le cœur, il n'exécuta rigoureusement tous les ordres qu'on lui donna contre ceux de ce Parti, & contre la Ville de Londres, à qui on ôta tous ses privilèges, que pour parvenir plus sûrement à ses fins politiques, lentes à la vérité, mais infaillibles.

Ce qu'il avoit prévu, arriva. Les principaux Bourgeois, le Maire de Londres, irrités contre ces nou-

veaux Tyrans , le rechercherent comme le seul qui pût abolir la tyrannie.

Le Gouverneur de la Tour se confia à lui , lui remit ce dépôt important ; & pour lui prouver la bonne volonté , il se soumit à ses ordres.

Il profita avec une habileté peu commune , de cette première marque de la confiance qu'on avoit en lui ; & fut faire servir à ses desseins tous les moments précieux qui se présenterent.

On ne l'avoit jamais soupçonné d'avoir des vues si étendues , & de si vastes desseins : il fut enfin inspirer à ceux qui étoient venu lui demander de les défaire de ces Tyrans , le rappel de leur Roi légitime.

Il assembla un Parlement , où il y avoit une Chambre de Pairs , & qui fut composé suivant les anciens usages de la Nation ; le peuple

re vit avec plaisir cette Assemblée rétablie , & espéra la fin de la tyrannie.

Il sembla en effet , que ce nouveau Parlement , les principaux Magistrats de la Ville de Londres , & jusques au peuple même , ne fussent animés que de l'esprit de Monck ; ils suivirent son dessein , & rappellerent Charles II , qui remonta enfin sur le Trône de ses Peres.

Charles eut pour le Général Monck la reconnoissance qu'un service si important méritoit ; & les dignités qu'il lui accorda , auroient flatté tout autre que lui.

Mais satisfait d'avoir redonné la paix à sa Patrie , & fait rentrer son Roi légitime dans l'héritage de ses peres , il embrassa la vie tranquille qu'il aimoit passionnément : & cet homme singulier , dont la conduite sera toujours admirée , entra dans la classe des bons Citoyens , &

laissa à d'autres, plus ambitieux que lui, le soin des affaires, & celui de se disputer la faveur du Monarque.

Le Général Monck dans son projet, & le Général Monck après le succès, furent deux hommes; l'un fait pour imaginer, conduire avec sagesse les plus grandes choses, & ne chercher dans ses entreprises, que le bonheur de l'Etat : l'autre, pour mener une vie douce, tranquille & éloignée des affaires.

Je présente à ma Patrie tous ces différents événements, pour la convaincre que son véritable bonheur consiste dans la paix & dans une exactitude constante pour le maintien des Loix du Royaume, l'observation des Traités avec ses voisins, & la liberté du commerce à tous ses sujets.

C'est de ces principes, que dépend le bien-être, la considération & la force réelle de la Puissance

Britannique. Le Ministère qui connoît à fond la nécessité de cette politique, engage la Nation dans des guerres au dehors, pour troubler la tranquillité du dedans : qu'on s'en méfie, si on veut prévenir de grands malheurs.

Charles II ne profita pas du délire où la Nation étoit à son avènement à la Couronne, pour rentrer dans tous ses droits ; ce qui peut-être lui eût été facile, s'il avoit sérieusement réfléchi sur le génie Anglois toujours extrême.

On prétend que le Chancelier Hid & Monck l'en empêcherent ; ces deux hommes qui avoient travaillé, avec tant d'ardeur, au rétablissement de leur Souverain, crurent servir utilement leur Patrie, en lui conseillant de ne pas profiter des avantages que la joie que son rétablissement avoit causés, auroit pu lui procurer.

Quoique attachés inviolablement

5 TESTAMENT POLITIQUE

au sang de leurs Rois , comme ils venoient de le faire voir , ils aimoient trop leur Patrie , pour conseiller ni consentir à rien de ce qui auroit pu porter atteinte à ses loix , ses droits & ses privileges.

Charles II pouvoit viser au grand ; il avoit assez de génie pour un pareil dessein , & toutes les qualités qu'il falloit pour y parvenir. Un attrait invincible pour le plaisir , & la confiance qu'il avoit pour ses Ministres , qui auroient été bons , s'il avoit voulu se donner la peine de les diriger , furent pour lui des obstacles insurmontables , qui firent que son regne ne peut être compté que parmi les médiocres.

Ruitter , Amiral de Hollande , à qui , par une hauteur mal placée , on avoit fait refuser le salut par le Commandant de nos Escadres , nous apprit , dans deux batailles navales , que nous n'étions pas invincibles ; il vint jusques dans la

Tamisé brûler nos vaisseaux; il ruina notre commerce par les prises qu'il fit; traversa notre pêche, & nous causa des pertes infinies, sans que la Nation, équitable alors, rejettât les événements malheureux de ces batailles perdues, sur les Amiraux; on ne leur demanda pas seulement compte de leur conduite.

Malgré tous les efforts que nous fîmes, la Hollande maintint sa supériorité, jusqu'à la paix qui se conclut entre les deux Nations à Breda.

Si la Marine Française avoit été montée, comme elle l'a été depuis, & que cette Puissance eût pu joindre de fortes Escadres à celles des Hollandois, nous aurions vraisemblablement perdu pour jamais l'idée que nous nous sommes formé d'être les maîtres de la mer.

La foiblesse de la Marine Française fut donc ce qui sauva la nôtre dans

ces temps-là; nous reconnûmes, mais trop tard, la nécessité où nous étions d'avoir une alliance constante avec la Hollande, dont nous venions d'éprouver les forces; elle a toujours rempli avec fermeté ses engagements, quoique nous l'ayons souvent payée d'ingratitude.

Cette guerre avec la Hollande, a été d'autant plus nuisible à l'Angleterre, que l'Alliance que cette Nation fit avec les François, qui joignirent quelques vaisseaux à leurs Escadres, leur apprit les manœuvres maritimes, & l'ordre de bataille qu'ils ignoroient, dont ils ont si bien profité contre nous.

La vente que Charles fit de Dunkerque à la France, est une de ces fautes d'Etat, qui laissent à la postérité des preuves incontestables que nos divisions intérieures peuvent fournir des moyens infailibles à nos voisins, de nous faire beaucoup de mal, lorsqu'on saura
saisir

saïfir le moment de nos discordes.

Le Roi vendit cette importante Place, pour humilier la Nation qui lui refusoit des subſides : il en obtint, après cette vente, pour faire la guerre à la France & à la Hollande alternativement.

On voit par-là clairement que ce n'eſt jamais le bien de l'Etat, qui dirige les délibérations, mais la paſſion du peuple, que le Parti Royaliſte met en mouvement, lorsqu'elle peut devenir utile à ſon ambition.

Le fameux Traité de la triple Alliance entre la Hollande, la Suede & l'Angleterre, calmerent, pour un inſtant, les murmures que la vente de Dunkerque avoit excités.

L'Alliance que Charles fit avec la France contre la Hollande, après l'expiration de ce Traité, les renouvella ; & la Nation en fut indignée, croyant y voir quelques riſques pour ſa Religion.

122 TESTAMENT POLITIQUE

Malgré la victoire que les flottes combinées de France & d'Angleterre , commandées par le Duc d'York, avoient remportée sur les Hollandois , qui après la prise d'une partie de leurs Villes , ne se garantirent de subir la loi du vainqueur, qu'en inondant leur pays, le Roi ne put jamais obtenir aucun subside pour la continuation de cette guerre.

Tout le reste de la vie de ce Prince se passa en actes de foiblesse de sa part, & en actes de vigueur de la part du Parlement : foiblesse qui préparèrent l'événement qui détrôna Jacques II, qui, aux mêmes actes de foiblesse & de vigueur, faits mal-à-propos & mal soutenus, joignit un zele immodéré pour une Religion qui n'étoit pas celle de la Nation; ce qui fut en partie cause de la révolution qui le fit descendre du trône.

Charles laissa donc en mourant

l'Angleterre presqu'aussi divisée qu'elle l'étoit avant son avènement à la Couronne; & un successeur qui n'eut pas assez de force, pour s'opposer au mal, ni assez de talents pour concilier les esprits.

Cependant, malgré les intrigues & les Factions qui avoient agité le règne de Charles II; malgré l'attachement qu'on savoit que son successeur avoit pour la Religion Catholique, & la crainte de la voir rétablir en Angleterre, Jacques II monta sur le trône, avec une tranquillité à laquelle on ne se seroit pas attendu.

Ce Prince avoit l'envie d'être grand; & des talents médiocres pour le devenir. Il n'eut ni assez de fermeté, ni assez de politique, ni des Ministres assez fidèles & assez habiles, pour lui faire débrouiller le cahos, où les différentes Factions jetoient alors l'Angleterre.

Ses premières années lui avoient acquis une grande réputation de

valeur, qui s'évanouit, quand il en eut besoin pour se maintenir sur le trône, & soutenir les coups réitérés qu'il voulut porter, de sa propre autorité, aux Privilèges de la Nation.

Le zele trop marqué, qu'il affecta pour une Religion qui n'étoit pas celle du Royaume, commença à faire murmurer un Peuple jaloux de ses privilèges; la révocation du serment du Test; l'entrée publique d'un Nonce du Pape, & la liberté de conscience qu'il accorda, acheverent de lui aliéner entièrement les esprits.

Ces imprudences, ou plutôt les faiblesses que ce Prince eut pour son Directeur, qui vouloit jouer un grand rôle, sans en avoir les talents, firent naître quatre Factions qui s'opposèrent toujours à ses desseins, & qui eurent des Chefs, qui n'ayant que des génies bornés, auroient cependant échoué, s'il avoit

mis assez de nerf dans l'exécution de ses ordres.

L'une, ennemie du diademe, & animée de l'esprit républicain, se croyoit tout permis pour détruire la Royauté.

Les dévots, ou si l'on veut les fanatiques, ne voyant que leur religion en danger, & craignant sans cesse pour leur salut, haïssoient, par principe de conscience, le Roi & ses Ministres.

Les patriotes zélés, attachés à la Royauté, tant qu'elle ne voulut que gouverner suivant les Loix du Royaume, la redoutoit, quand ils voyoient que le Prince les attaquoit directement, & qu'il cherchoit à changer les anciens usages du Gouvernement,

Les Ministres & ceux qu'on avoit forcé de céder leur place aux Catholiques, cherchoient à y rentrer dans le tumulte & le désordre, qu'ils prévoyoit que la facilité de Jac-

ques occasionneroit , si on pouvoit parvenir à engager la Nation dans une guerre civile.

Il sembloit que les mécontents , divisés en quatre différentes Factions , devenoient par - là moins dangereux , & assuroient le Monarque de la réussite de ses entreprises : c'est sur cette division réelle de la Nation , que sa politique échoua.

Des Ministres qui avoient leurs intérêts particuliers , lui persuaderent toujours que ces quatre Partis ne pourroient jamais se réunir.

Ils le firent cependant ; & ne se croyant pas assez forts en Angleterre , ils allerent de concert chercher un Chef , & des secours en Hollande.

Ils s'adresserent au Prince d'Orange , gendre de Jacques ; ils lui démontrèrent les risques que couvroient leur Religion & leurs Loix , sous un Prince qu'ils lui dépeignirent Catholique zélé , & violateur

continuel des privileges de la Nation ; & le regardant comme un autre Machabée , ils le conjurerent de venir secourir leur Religion & leurs Loix opprimées , & de les délivrer de la Tyrannie , dont un Roi & des Ministres Catholiques les menaçoient.

Quels sujets d'humiliation pour nous , qui nous persuadons d'avoir au-dessus des autres Nations, la valeur , la sagesse , la justice & la philosophie en partage ! jetons les yeux sur nos fastes : nous y lisons que, dans tous les siècles, nos Conquérants ont été des étrangers, & que nous avons cherché chez ces mêmes étrangers, nos libérateurs & nos protecteurs.

Le Prince d'Orange, quoique ambitieux, & flatté par l'espoir d'une Couronne, ne se prêta qu'avec retenue, aux vues de ces différents Partis, & ne s'y livra, que quand il vit de la possibilité à la réussite d'une si grande entreprise.

Il étoit gendre du Monarque , qualité qui demandoit de grandes précautions, avant de rompre entièrement avec lui : il falloit être appelé par la Nation, réussir, ou devenir la fable de l'Europe.

Tous les mouvements qui agitoient l'intérieur de l'Angleterre, augmentoient ses espérances; tout se passoit avec un secret extrême; & la conjuration se formoit sans que Jacques en eût le moindre soupçon.

Conduit par un Ministre infidelle, qui étoit un des conspirateurs, il la regarda comme chimérique; l'infidelle Ministre fut si bien le lui persuader, qu'à peine crut-il l'avis qu'on lui donna, que le Prince d'Orange paroissoit sur les côtes, & se préparoit à faire débarquer ses troupes.

Cette nouvelle, qui auroit dû ranimer la fermeté & l'intrépidité du Monarque, découvrit toute sa

foiblesse; ses partisans les plus zélés regardant sa conduite comme un présage assuré de sa chute, l'abandonnerent, & allèrent se ranger sous les drapeaux du Prince, dont l'intrépidité les assuroit d'avance de la victoire.

Jacques, livré à son désespoir, n'eut jamais la force de combattre; il abandonna, sans coup férir, des Couronnes qu'il ne devoit quitter qu'avec la vie, & passa en France pour aller chercher des secours qu'il auroit trouvé dans ses propres Etats, s'il avoit su combattre & vaincre.

Après la fuite de Jacques, les différents Partis qui divisoient l'Angleterre, se réunirent; les Pairs du Royaume, & l'Assemblée du Corps de Ville de Londres, cherchèrent à pourvoir au Gouvernement de l'Etat; on pria unanimement le Prince d'Orange de s'en charger: il le fit jusqu'à ce que tout fût réglé dans une Assemblée compo-

130 TESTAMENT POLITIQUE
fée des deux Chambres qu'il indiqua.

Le Prince d'Orange trouva d'autant plus de facilité à ramener les esprits à ce qu'il desiroit, qu'ils étoient animés par la haine commune qu'ils avoient contre la France, asyle du malheureux Monarque.

Les sentiments que ce Prince avoit personnellement contre le Monarque François, entretenrent cette haine; la firent fermenter, & produisirent les événements qui lui ont donné une place dans l'histoire, & fait oublier à la Nation ses injustices.

Cette Assemblée qu'on nomma *Convention* : dénomination qui étoit une reconnoissance tacite de la part des Factieux, que les seuls Rois légitimes avoient droit d'assembler; le Parlement déclara, après beaucoup de débats, le trône vaquant.

Elle ne s'étoit cependant soustraite à l'Autorité Royale , que pour entrer dans un nouveau labyrinthe ; & fut très-indéterminée pour savoir quelle forme de Gouvernement elle choisiroit.

Les Partisans zélés de la Religion Anglicane vouloient rappeler le Monarque, qu'ils venoient de détrôner par zele de Religion , & assurer leur Religion par la diminution de l'Autorité Royale.

Ils se joignirent à ceux qui vouloient mettre la Couronne sur la tête du Prince de Galles , qui étoient en plus grand nombre : c'étoit le parti qui paroissoit le plus naturel & le plus équitable.

Un troisieme Parti, qui vouloit l'établissement d'une Régence, alloit prévaloir, lorsque le Prince d'Orange, se montrant à découvert , déclara à l'Assemblée , que, puisqu'elle ne marquoit pas par des effets sensibles, la reconnoissance qu'elle lui

132 TESTAMENT POLITIQUE
devoit , il alloit repasser la mer ,
& les abandonner à toute la ven-
geance du Souverain détrôné.

Cette déclaration intimida l'Assemblée , & fit proposer de rendre le Trône électif : cette proposition fut rejetée & marquée au coin de l'indignation publique.

La succession n'avoit jamais été disputée dans toutes les révolutions qui étoient arrivées en Angleterre , & il n'avoit jamais été question que de savoir qui étoit le plus proche à succéder.

L'irrésolution des représentants de la Nation , l'embarras où ils étoient de fixer une forme de Gouvernement , les fit déterminer à élever sur le Trône le Prince & la Princesse d'Orange ; & pour reconnoître les services qu'ils lui avoient rendus , ils lui assurèrent la Couronne , après la mort de la Reine son Epouse ; & à ses enfants même , nés d'un second mariage ,

au préjudice de la Princesse Anne, présumptive héritière; & c'est en conséquence de cet acte, qu'ils furent reconnus Roi & Reine de la Grande Bretagne.

Depuis cette époque, Jacques fit quelques tentatives pour rentrer dans ses Royaumes; elles furent infructueuses, parce que la Nation ne s'y prêta jamais de bonne volonté: & la succession s'est maintenue, suivant ce qui avoit été réglé dans cette Assemblée, que Guillaume, à son avènement à la Couronne, changea en Parlement.

Le Prince d'Orange, appelé en Angleterre par des Factieux, fut donc reconnu par la Nation en corps, pour Roi légitime, en 1689.

Voilà l'Angleterre gouvernée par un Roi qui n'a aucun intérêt personnel qui le lie à la gloire & au bien-être du peuple qu'il gouverne; aussi le verrons-nous toujours occupé de ses intérêts personnels,

134 TESTAMENT POLITIQUE
de sa propre gloire & de sa vengeance.

L'essai qu'il venoit de faire du génie de ce peuple inquiet, qui l'avoit porté sur le trône contre la loi naturelle, le fit penser sérieusement aux moyens qu'il devoit mettre en usage, pour régner paisiblement.

Affuré de l'indolence & de la foiblesse du Monarque détrôné, il se méfia moins de lui, que de la Nation; & il connut qu'il falloit l'occuper au dehors, pour éviter qu'elle ne remuât au dedans.

Il prévint avec discernement, que le seul moyen qu'il avoit pour empêcher le Monarque François de rétablir Jacques sur le Trône, étoit de l'engager continuellement dans de grandes guerres : aussi avons-nous vu, que sa politique fut constamment celle d'un Prince inquiet, qui portoit l'alarme dans toutes les Cours de l'Europe, leur

représentant toujours l'ambition de la France , & offrant à tous les Souverains les subsides de l'Angleterre.

Cette politique avoit deux objets importants pour Guillaume ; le premier , d'éloigner du Trône le Roi fugitif ; le second , de mettre la Nation Britannique hors d'état de rien entreprendre au dedans , ayant toujours ses forces occupées au dehors ; la dépense que ces guerres occasionnoient , la mettant dans l'impossibilité de former aucune entreprise.

La haine invétérée de la Nation contre les François , lui servit à satisfaire celle qu'il avoit contre leur Roi.

Habile politique , il profita merveilleusement de toutes ces circonstances , & forma ce fantôme de l'équilibre de l'Europe , qui l'a si souvent mise en armes , sans aucune vraisemblance de droit , ni d'intérêts.

136 TESTAMENT POLITIQUE

Malgré sa grande politique, il ne put jamais parvenir à être aussi absolu dans les Isles Britanniques, dont il étoit Roi, que dans les Provinces-Unies, dont il n'étoit que Stadhouder : aussi a-t-on dit qu'il étoit Roi en Hollande, & Stadhouder en Angleterre ; ces deux qualités réunies, le mirent en état de faire pencher la balance de l'Europe au gré de sa passion.

A l'aide de cette balance, qu'il fut persuader être nécessaire pour l'équilibre, tout lui devint permis ; il trouva des esprits dociles, & de grandes facilités, en présentant l'ambition de la France à la Nation Angloise, comme un monstre qui vouloit la dévorer.

Il fut, par cet artifice, en retirer de gros subsides, & l'engager dans une guerre qui ruina notre commerce ; & apprit au Parti Royaliste, les moyens infailibles d'enchaîner la Nation, en la flattant

toujours de cette chimere, qu'elle est l'arbitre de tous les différens qui naissent en Europe.

Guillaume trama donc toutes les ligues qui se firent contre la France, & parvint à mettre l'Europe en combustion, pour pouvoir être tranquille dans ses Royaumes.

Il savoit bien qu'il y avoit des mécontents, mais qu'ils étoient en trop petit nombre pour oser se montrer.

Il fut toujours rejeter ses mauvais succès & ses fautes, sur le nombre inégal des forces, qu'on mettoit en campagne; & persuader qu'il falloit se procurer de nouveaux Alliés, à prix d'argent; les sommes immenses, que la Nation s'engageoit de payer, l'écrasoit de plus en plus; & c'étoit précisément là l'ame de sa politique, & le but qu'il se proposoit.

L'Empereur Léopold, qui avec de vastes possessions, avoit peu

138 TESTAMENT POLITIQUE

d'argent , & tous les Princes d'Allemagne qui étoient dans ce dernier cas , furent mis en état ; l'un, d'entretenir de nombreuses armées; les autres, de lever avec les subsides de l'Angleterre beaucoup plus de troupes que leurs revenus ne leur permettoient.

Notre Nation enorgueillie de voir, si on peut le dire, l'Empereur , & la plupart des Souverains d'Allemagne à sa solde, donna tête baissée dans toutes les idées du Monarque , & sacrifia ses trésors & sa tranquillité , pour satisfaire leur haine commune contre la France.

Elle échauffa si fort les esprits, qu'on ne s'apperçut pas que cette guerre ruinoit la Nation , sans qu'elle pût espérer d'acquérir plus de considération , ni d'augmenter en aucune façon son commerce.

Toutes les batailles que ce Monarque perdit; tous les sieges qu'il leva; les Vaisseaux Marchands que

les François nous prirent, qui ruinèrent notre commerce, sont des témoins irréprochables, que rien ne pouvoit nous faire revenir de cette ivresse qui nous avoit mis les armes à la main, en nous flattant de la chimere que nous sommes les seuls, qui ayions le droit de tenir la balance de l'Europe.

Que mes Concitoyens réfléchissent sur le Traité qui donna la paix à l'Europe, en 1697, ils verront que le Monarque François en dicta tous les articles, en maître absolu; ils verront aussi sa modération sur les propositions de paix.

Qu'ils jetent ensuite les yeux sur les dettes, dont la Nation a été chargée après cette guerre; & sur cette fameuse délibération du Parlement, qui présenta à la Nation une perte de 4800 Vaisseaux pris par les François, pendant le cours de cette guerre passagere, qui dans sa naissance, n'avoit d'autre objet

que la haine ou la passion du Monarque Anglois , qui l'avoit engagée.

Quoique ce regne ne soit pas bien long , il doit être à jamais mémorable pour ma Nation ; & après de sérieuses réflexions , elle connoîtra que Guillaume a appris aux Rois de la Grande Bretagne à fixer l'inquiétude naturelle de leurs sujets, en les occupant au dehors ; & le moyen d'en tirer tout l'argent qu'ils voudront demander : argent qui mettra toujours le Souverain en état de soudoyer des troupes étrangères.

C'est à la faveur de cet avantage, que la puissance militaire fera un jour des despotes, de nos Rois ; sur-tout s'ils continuent, à la moindre alarme, d'introduire dans nos Isles cette foule de troupes mercenaires, qui ne connoissent que la volonté du chef qui les fait mouvoir.

Qu'un Roi conquérant les com-

mande, la liberté & les privilèges de l'Angleterre sont perdus.

Depuis quand, peuple Anglois, avez-vous besoin que les étrangers viennent défendre vos droits, vos Loix & votre Patrie; voyez de sang froid, si vous le pouvez, les raisons qui vous font pousser la complaisance, jusqu'à les introduire dans nos Isles; connoissez-en toutes les conséquences, & prévenez des abus qui attaquent directement votre gloire & votre liberté.

Les Anglois n'entrevoient seulement pas ce que je crois devoir leur mettre devant les yeux; les subsides mettent le Roi à même d'avoir de puissants Alliés en Allemagne, qui se prêteront avec plaisir à toutes ses vues ambitieuses, espérant, à la faveur de la révolution qui nous subjugueroit, arracher quelque branche de notre commerce, sur lequel ils ont des projets, & qu'ils ne voient prospérer qu'avec jalousie,

La Nation Britannique dépensa beaucoup pendant tout le regne de Guillaume III; n'acquit point de gloire; ne fit que voir dépérir son commerce, & ne gagna rien qui pût lui être utile; elle étoit cependant si enivrée de son idole, qu'elle consentit à tout ce qu'il voulut, & régna presque avec autant de pouvoir qu'aucun de ses prédécesseurs: la souplesse de son génie y contribua beaucoup.

Nous ne fumes pas heureux pendant toute cette guerre; le Roi étoit battu sur terre, & ses Amiraux le furent constamment sur mer: on ne voit point cependant qu'aucun d'eux, ait été recherché & obligé de rendre compte de tous ces événements malheureux.

Il y en a eu pourtant qui avoient été battus dans des circonstances bien critiques, & qui pouvoient devenir décisives pour les affaires du Roi Guillaume.

Je me contenterai d'en citer un exemple. Le Marquis de Château-Renaud fit voile des Ports de France, avec les secours qu'on envoyoit au Roi Jacques, qui étoit en Irlande, pour ranimer son Parti, & travailler à son rétablissement.

Il étoit d'une grande conséquence pour le Roi Guillaume, d'empêcher le débarquement de ce secours : on donna le commandement de l'escadre destinée à s'opposer aux François, à l'Amiral Herbert.

Il fit voile ; rencontra l'Escadre Françoisise ; la combattit ; fut battu, & laissa par sa défaite l'Amiral François, maître de débarquer les troupes qu'il menoit au Roi Jacques, qui, s'il avoit su les employer à propos, auroit peut-être balancé, & fait évanouir le droit que Guillaume venoit d'acquérir à la Couronne.

Le Parti Royaliste n'étoit pas

encore assez puissant pour oser tenter de faire faire le procès à un Amiral qui avoit été battu : on regarda la défaite de l'Amiral Herbert comme un événement ordinaire ; on fut persuadé qu'il avoit fait ce qu'il avoit pu pour vaincre, & on ne lui demanda pas seulement compte de sa conduite.

La Nation Britannique, toujours prévenue contre ceux qu'elle croyoit vouloir attaquer sa liberté & ses privileges, pouvoit, dans ces circonstances, commettre quelques injustices ; mais elle conservoit dans tous les autres temps l'esprit d'équité, qui doit régner chez les peuples policés.

Elle respectoit encore le sang des Citoyens, & n'imputoit pas à ses Amiraux les événements malheureux.

Quand on leur ordonnoit de livrer un combat, on ne les rendoit pas responsables du succès ; on ne croyoit

ten-
un
n re-
Her-
ordi-
avoit
ncre,
ment
jours
oyoit
& ses
cir-
ques
dans
d'é-
z les
sang
pas à
mal-
de li-
doit
n ne
oyoit

croyoit qu'ils dussent remporter la victoire, que lorsque nous avions la supériorité de force de trois au moins contre deux ; dans tout autre cas on le regardoit comme douteux.

La rivalité, qui regne depuis tant de siècles entre les deux Nations, a contribué à les rendre belliqueuses ; les succès variés que nous avons éprouvés sur l'un & l'autre élément, devroient nous apprendre que les François peuvent nous battre ; ils nous ont assez souvent humilié, quand leur Marine a été en état, pour effacer l'orgueilleuse prévention où nous sommes, qu'ils ne peuvent pas nous vaincre.

Tout le regne de Guillaume III fut, comme je l'ai déjà dit, peu glorieux & peu utile à la Nation ; & il lui fut très-onéreux par les subsides immenses qu'elle lui accorda, pour satisfaire l'idée flatteuse dont il la berçoit d'abaisser la puissance Francoise.

Un Prince moins politique , & qui auroit eu un concurrent habile , n'auroit jamais tiré les secours qu'il tira de son Parlement , & ses mauvais succès auroient préparé sa chute.

Son bonheur , & le sommeil léthargique de Jacques , firent qu'il régna paisiblement , quoique le Parlement lui refusât souvent ce qu'il demandoit.

Il fut toujours si bien se conformer en apparence au sentiment de ceux qui lui étoient opposés , qu'aide du grand nombre des créatures qu'il entretenoit dans les deux Chambres , il les ramenoit à la fin à son sentiment.

Le dernier coup qu'il porta à la Maison Stuart , dut satisfaire entièrement la haine qu'il lui portoit , & lui faire espérer qu'il régneroit même après sa mort ; sa vanité le séduisit assez pour consentir à l'acte du Parlement , qui ôtoit le droit de

succession à tout Prince qui ne seroit pas Protestant.

Guillaume, content de tirer du Parlement les subsides qu'il demandoit, lui souffla sa haine contre tous les aspirants au trône d'Angleterre, d'une Religion différente.

Il vouloit ôter aux Princes de la Maison Stuart, l'espoir d'y remonter, mais les plus proches après eux étoient Catholiques : cette raison lui suffit pour faire proscrire tous ceux de cette Religion, qui pouvoient avoir quelque droit à la succession.

Le desir de se satisfaire lui fit laisser décider tranquillement par l'assemblée, qui lui avoit adjugé la Couronne, le successeur de la Princesse Anne désignée son héritière, au cas qu'il n'eût pas d'enfants.

Son esprit gouvernant le Parlement, on sacrifia la Maison de Savoie, à celle d'Hannovre, parce qu'elle étoit Catholique.

Il abandonna volontiers la plus

148 TESTAMENT POLITIQUE

belle prérogative du trône à un Parlement, qui, en faveur de ce sacrifice, lui accordoit les subsides qu'il demandoit.

Le Parlement fixa donc irrévocablement la couronne dans une Maison Protestante. Guillaume survécut peu à cette décision, & mourut la même année, & dans une circonstance, où il eût peut-être été heureux pour la Maison de France, qu'il eût vécu, quoique son ennemi déclaré.

Son système contre cette Maison fut suivi, mais il fut exécuté par des mains plus habiles & plus heureuses. L'étoile de l'Angleterre changea totalement à sa mort, & nous la verrons sous la Reine Anne, vaincre & humilier le Prince qui n'avoit fait que triompher de Guillaume, & qui l'avoit si souvent humilié.

Anne succéda au Roi Guillaume en 1702, conformément à la

délibération que le Parlement avoit prise pendant le regne de ce Prince, sans aucune opposition de la part de ce grand politique.

On peut compter le regne de cette Princesse au nombre des plus glorieux, & des plus brillants qui nous soient connus, depuis l'établissement de la Monarchie; il est marqué au coin de la splendeur, par les succès de nos armes, & par les victoires que nous remportâmes, sur l'un & l'autre élément, sur les François.

Notre Nation toujours extrême ne vit que son unique satisfaction, lorsqu'elle s'engagea dans cette guerre importante; on lui présenta d'abord l'abaissement de la Puissance François; on la flatta du démembrement de la Monarchie d'Espagne : ces deux objets fixerent toute l'attention du Parlement, & dès-lors il donna aveuglément dans tous les pieges que la Politique

Royaliste fut mettre en usage, pour le séduire.

Ils rendirent Anne maîtresse des délibérations du Parlement ; ce qui la détermina à déclarer formellement la guerre à la France & à l'Espagne.

Elle fut l'ame de cette fameuse ligue qui vouloit détrôner Philippe V, quoique reconnu par les peuples sur lesquels il devoit régner.

Les différentes prétentions des Souverains qui y entrèrent, furent portées plus loin. On joignoit au renversement du trône de Philippe V, le partage général du Royaume de France ; & les Provinces qui étoient à la bienséance des différents Alliés, étoient désignées dans les conventions secrètes : ils devoient en être mis en possession.

Les revers que la France essuya, ne l'empêchèrent cependant pas d'affermir, par une paix, la Couronne sur la tête de Philippe V ;

& de conserver la plus grande partie de ses conquêtes. Cette ligue laissera à la postérité une preuve incontestable , que l'ambition & la passion aveuglent toujours les Princes qui forment de tels projets.

Ils étoient trop vastes pour que la sagesse présidât dans leurs combinaisons ; aussi le Monarque François commença cette guerre avec des avantages si marqués , que , dès son commencement , quelques Princes furent punis de la témérité qu'ils avoient eu d'entrer dans ces Traités.

Cette ligue , si fameuse & si formidable , a fait connoître à la Puissance Françoisise que ses ressources sont infinies , & qu'il n'est guere possible de changer la constitution de son Gouvernement , ni de parvenir au démembrement de sa Monarchie , lorsqu'elle saura les employer avec les avantages qu'elle en peut retirer.

Elle a donc été très-nuisible à la Nation Angloise : l'épreuve récente qu'elle vient de faire doit l'en convaincre ; & si nous réfléchissons avec quelle promptitude nous avons vu renouveler la Marine François, l'augmenter & la mettre à même de mesurer ses forces avec les nôtres ; au zèle avec lequel les François se sont prêtés à la vengeance de leur Roi & de leur Nation ; nous conviendrons qu'il est bien difficile , pour ne pas dire impossible , de les subjuguier , quelles alliances qu'il y ait contre eux.

Les désavantages que nous éprouvame , auroient dû nous faire réfléchir sérieusement sur l'immensité des dépenses qui devoient infailliblement ruiner l'Angleterre , si elle s'obstinoit à vouloir soutenir la ligue formée par la Reine.

Le Contre-Amiral Munden fut chargé dans ces temps là d'inter-

cepter l'Escadre Françoisise qui alloit à la Corogne , & de-là aux Indes Occidentales ; il n'osa jamais l'attaquer.

Il fut déferé au conseil de guerre ; il étoit coupable de plusieurs chefs d'accusation vis-à-vis la Nation , & nos Alliés le tenoient pour suspect. Le chef d'accusation le plus aggravant , étoit les ordres formels qu'il avoit d'attaquer les François ; & la supériorité de ses forces sur la flotte Françoisise , ne lui laissoit aucune défense apparente : aussi se défendit-il foiblement sur tous ces chefs ; on crut sa mort certaine , & on ne douta pas un moment qu'il ne fût condamné à la peine capitale.

Il ne fut cependant jugé qu'incapable du Commandement qu'on lui avoit confié ; & l'ignominie que son incapacité lui causa , fut la seule peine que ce jugement lui infligea.

154 TESTAMENT POLITIQUE

Il y eut même des Juges qui opinèrent à lui laisser le Commandement ; mais la Reine irritée de tant d'indulgence , annulla cet article.

On donna en 1704 le Commandement d'une flotte bien équipée au Vice-Amiral Graidon, avec ordre de s'opposer au retour de M. Ducasse, Commandant d'une Escadre Françoisse qui revenoit des Indes Occidentales : il lui étoit expressément ordonné de combattre, & il avoit assez de forces pour pouvoir exécuter ses ordres ; il ne les exécuta cependant point, & laissa passer l'Amiral François, sans seulement l'inquiéter pendant sa route.

Il fut cité pour rendre compte de sa conduite ; son procès lui fut fait juridiquement ; ses Juges le renvoyèrent absous des accusations dont on l'avoit chargé, & se contenterent de le déclarer incapable de servir.

Les flottes réunies d'Angleterre & de Hollande ne furent pas plus heureuses : le 13 Aôut de la même année, elles furent battues devant Malaga par la flotte Francoise, qui étoit pourtant inférieure; & on n'imputa point aux Amiraux la perte de cette bataille.

Ces commencemens auroient dû, ce semble, nous faire appercevoir des grandes dépenses auxquelles nous allions nous engager, si nous voulions soutenir la ligue. Les subsides, quoique extraordinairement forts, commencerent à ne plus suffire pour fournir aux frais exorbitants que nous étions obligés de faire, tant pour nos armemens, que pour payer à nos différens Alliés les sommes dont nous étions convenus; il fallut recourir aux emprunts.

Tout cela ne déssilla pas les yeux de notre Nation; elle étoit trop enivrée de l'idée flatteuse du

156 TESTAMENT POLITIQUE
démembrement de la Monarchie
Françoise.

Cette chimere lui tint lieu de réflexion , & dès ce moment nos Citoyens regarderent les plus grandes dépenses comme un bien réel , & accorderent aveuglément tous les subsides que le Parti Royaliste exigea pour satisfaire ses vues particulieres ; sans que , suivant la saine politique , il en pût résulter aucun bien réel pour la gloire de la Nation , ni aucun avantage pour son commerce.

L'événement nous fut favorable , & nous gagnames , au Traité de paix , trois articles des plus importants ; qui ont à la vérité coûté si cher à la Nation , que de tels avantages sont plus nuisibles que desirables.

Ils ont maintenu le Parti Royaliste dans le droit de pouvoir présenter à la Nation l'abaissement de la Puissance Françoise , seul objet

qui la flatte ; & à la faveur de ce leurre , il soutient la supériorité qu'il s'est acquise vis-à-vis l'intérêt de la Nation.

La démolition de Dunkerque , la cession de l'Acadie , celle de Gibraltar & de Port-Mahon , sont les avantages que nous avons retirés de cette guerre , qui nous a coûté deux milliards de matiere , & l'interruption de notre commerce pendant douze ans.

Si nous joignons à ces dépenses la perte réelle des hommes qui ont péri par la misère , le fer & le feu ; & que nous balancions ces pertes avec les avantages que nous en avons retirés , on verra que la Grande Bretagne auroit beaucoup plus gagné de maintenir la paix , qui lui auroit laissé la liberté de travailler uniquement à l'augmentation de son commerce.

La France est toujours notre

158 TESTAMENT POLITIQUE
rivale , & peut-être est-elle devenue plus dangereuse pour nous , qu'elle ne l'étoit avant cette fameuse ligue , qui n'avoit été formée que pour l'abaisser.

Malbouroug , sans contredit le plus grand Capitaine de son siècle , étoit le seul qui pouvoit exécuter ce projet ; il eut des succès assez brillants pour faire espérer qu'il le feroit réussir. Habile Général , il aimoit la guerre par goût & par intérêt ; possédant la confiance entière de la Reine , il la porta , tout le temps qu'il fut en place , à la continuer.

Mais dès qu'on lui eut ôté le commandement des armées , le Parti vraiment patriotique , qui connoissoit notre situation , prit le dessus , & engagea cette Princesse à vouloir la paix : la Nation approuva tout ce qu'elle fit.

La garantie solennelle de la succession dans la Maison d'Han-

novre , promise par le Traité , fit oublier que les trois Royaumes étoient épuisés d'hommes & d'argent ; & fut le moyen que la politique du Cabinet fut mettre en usage , pour calmer les murmures de la Nation , & lui ôter par-là tout le droit qu'elle avoit de se plaindre.

La Reine ne trouva pas plus de difficultés à faire la paix , qu'elle en avoit trouvé à engager cette guerre importante : son Conseil fut le maître des intérêts & de la gloire de la Nation.

La réunion du Parlement d'Ecosse à celui d'Angleterre , auroit dans un autre temps causé des révolutions qui auroient coûté des fleuves de sang. Les Ecossois murmurèrent , eux seuls étoient lésés ; mais personne ne s'opposa à force ouverte , & le Parti Royaliste profita habilement , pour parvenir à ses fins , & de l'épuisement où la

160 TESTAMENT POLITIQUE

guerre nous avoit mis , & de l'ivresse que les succès que nous avions eu , entretenoient.

Toutes les fois qu'un Roi de la Grande Bretagne voudra s'arroger quelque privilege de la Nation , il doit commencer à l'engager dans de grandes guerres qui la ruinent ; il est sûr de décider alors de son sort comme il voudra.

Anne fut regrettée de ses sujets ; ennemie du faste , & de l'éclat de la Royauté , elle s'étoit attiré les cœurs par son affabilité & sa modération.

Quoique la Nation dût s'apercevoir qu'elle vouloit régner , elle a toujours consenti à faire ses volontés , quoique ses intérêts eussent souvent exigé qu'elle eût tenu une autre conduite , & n'eût pas eu tant de complaisance.

Les Membres du Parlement , assemblés pour veiller aux intérêts & au bien de la Nation , ne voient ordinairement que les leurs.

Tous les Regnes nous fournissent de ces exemples frappants, qui sont devenus plus fréquents depuis un siècle & demi; & l'ascendant que le Ministère a pris, est venu à un tel point, qu'il fait d'avance ses conventions avec ceux qui doivent composer cette Assemblée.

George I qui succéda à la Reine Anne, monta sur le trône avec la même tranquillité, que s'il eût été le plus habile à succéder à la Couronne d'Angleterre.

La Royauté est donc devenue héréditaire dans cette Maison étrangère, par l'autorité du Parlement, & de sa pleine volonté; un acte solennel de cette Assemblée en avoit éloigné les Princes qui y avoient le plus de droit.

Cet acte qui fait une Loi de l'Etat, laisse à la postérité une idée bien avantageuse à l'Autorité du Parlement; & quand on examine dans

toute son étendue cet acte de vigueur, on est convaincu qu'il décide à son gré du sort de la Nation, & de celui de nos Rois.

Il faut détromper le public sur ce préjugé. Guillaume; qui souscrivit l'acte prononcé dans le Parlement, souhaitoit qu'il tint une pareille conduite.

La mauvaise humeur qu'il affecta de faire paroître, lors de cette délibération, n'étoit que pour faire croire qu'il désapprouvoit une conduite qui bleffoit les loix divines & humaines; & qu'on ne soupçonât pas qu'il avoit travaillé sourdement à s'assurer d'un nombre suffisant de voix, pour que cette Assemblée décidât cette affaire importante, suivant le plan qu'il en avoit dressé, qui étoit adopté par la Faction qui lui étoit dévouée.

Ce coup décisif qui flattoit la vanité de son Parti, fit prêter la Nation aux vues d'ambition que Guillaume

renfermoit dans son cœur; & il fut profiter de ce moment précieux pour obtenir des subsides très-considérables qu'il employoit à son gré, pour soudoyer des troupes étrangères; pour mettre en mer de fortes Armées navales, & enfin pour soutenir une guerre qui n'avoit d'autre objet que sa vengeance.

Cette guerre funeste épuisa si fort la Nation, qu'elle n'en est pas relevée encore; la politique de Guillaume a appris à nos Rois, que pour être maître du peuple Anglois, il faut le tenir constamment dans l'épuisement.

Pour y parvenir, il faut l'engager continuellement dans de si grandes dépenses, qu'il soit toujours occupé à réparer les pertes qu'il a essayées. Je puis avancer hardiment que cette politique s'est bien soutenue jusqu'au moment que j'écris.

Georges doit donc à la politique

de Guillaume son droit à la Couronne de la Grande Bretagne; les dépenses énormes que ce Prince avoit fait faire à la Nation, & que la Reine Anne, en suivant le même plan, multiplia à l'infini, furent les raisons qui le firent monter sur le trône tranquillement.

Il n'y rencontra aucun obstacle; aussi ce Prince ne s'est-il pas empressé à engager la Nation dans des guerres d'une grande importance; il s'est uniquement occupé à la tenir dans la même situation où il l'avoit trouvée: son regne pacifique n'a eu d'autre effet, que de la laisser obérée.

Le Traité de la quadruple Alliance présentoit un projet de politique, qui paroissoit propre à rétablir une bonne intelligence entre la France & l'Angleterre; on espéroit au moins, à la faveur de cette union, parvenir à la liquidation des dettes nationales: c'est

ce que le Ministère s'efforça de lui persuader.

On seroit parvenu à cette liquidation si nécessaire & si importante, si ce même Ministère, toujours attentif à tenir la Nation dans l'épuisement, n'avoit pas trouvé dans la funeste politique, des moyens pour l'empêcher.

Des querelles légères, suscitées à propos; des négociations, qu'on disoit importantes, entamées sans nécessité; des escadres inutiles, armées à grands frais, exigeoient des dépenses qui absorboient toutes les années les fonds destinés à payer nos dettes.

Telle a été la conduite que les Ministres de George I ont tenu pendant tout son regne: rien ne paroissoit onéreux, quoique tout le fût en effet; mais comme ils observoient de ne demander que des sommes ordinaires, la Nation n'y a fait aucune attention, & a donné

aveuglement & sans réflexion dans tous les pièges qu'on lui a tendus.

Ces sommes, distribuées avec un juste discernement, lui ont fait obtenir la révocation de l'acte du Parlement, qui fixoit à trois ans la durée de cette Assemblée. Peu de gens seroient en état d'évaluer la somme totale; il n'y a que les Ministres qui peuvent le dire au juste; mais il est sûr que l'argent qu'on a donné, est très-considérable.

Il n'a pourtant pas été pris dans les Etats d'Allemagne du Roi; mais les guinées d'Angleterre ont servi pour acheter les voix des Citoyens qui représentent la Nation, & pour lui ôter le plus beau & le plus avantageux de ses privilèges.

La politique du Ministère a donc trouvé le moyen d'affranchir le Roi d'une servitude qui lui ôtoit la plus belle prérogative de la Souveraineté. Un Parlement corrompu lui vendit à prix d'argent ses

suffrages , & le laissa lâchement reprendre un des plus beaux fleurons de sa Couronne.

Il semble que la Nation ne soit occupée , depuis quatre siècles & demi , qu'à affoiblir l'Autorité Royale : on ne peut ôter quelque droit au Monarque Anglois, sans qu'il perde beaucoup de la considération qui lui est due.

Une Loi bien ou mal obtenue , assuroit la durée du Parlement pour trois ans ; un des plus beaux droits de la Couronne , est de pouvoir casser ou proroger le Parlement : il consent à la révocation de cette loi : il perd , par cette complaisance qui a révolté les bons Citoyens , son plus beau privilege , & rend le Roi maître de ses délibérations.

Lorsque le Parlement favorise les vues de la Cour , il est continué sans aucune difficulté ; s'il y est opposé , le Roi le casse & en assemble un autre , de la pluralité des voix duquel il est assuré.

Un Parlement qui seroit continué pendant trois ans , généreroit trop les négociations du Ministère, & il lui en coûteroit trop cher pour être assuré de la pluralité des voix.

Il ne seroit pas assez prompt à remplir les objets d'ambition, de haine, ou de vengeance, qui animent ordinairement ceux qui les font mouvoir : trois ans seroient trop longs, pour que le Parti Royaliste pût attendre un Parlement qui voulût condescendre à ses volontés, qui le plus souvent le regardent directement; elles sont rarement relatives au bien & à la gloire de la Nation.

Il arrive dans certains cas, que le Parti Royaliste, qui veut qu'on approuve ce qu'il propose, prostitue les honneurs, les dignités & les richesses, pour venir à ses fins.

Les dignités une fois obtenues en Angleterre, deviennent irrévocables; le Monarque est le seul qui
peut

peut les accorder : cette prérogative le rend maître absolu des délibérations.

Tous les hommes voient avec complaisance les dignités & les richesses ; mais en Angleterre , plus que dans tout autre Gouvernement , on les brigue & on les recherche : la facilité qu'ont les Citoyens de vendre leurs voix , conséquemment le bien de la Patrie , y rend les fortunes plus fréquentes & plus rapides , que dans d'autres pays.

Aussi voyons-nous l'intérieur du Royaume agité violemment , quand il est question d'élire les Membres du Parlement.

Tous les Citoyens souhaitent d'être Membres de cette Assemblée auguste ; ceux qui sont les plus passionnés , pour être de ce Corps , ne peuvent prendre de parti plus sûr , que celui d'acheter les voix des Comtés & des Villes qu'ils veulent représenter.

Ils se ruinent pour parvenir à être nommés, & n'esperent réparer leurs affaires qu'en vendant bien cher leurs voix, au Parti Royaliste.

Voilà ce que je peux représenter au peuple Anglois, comme la conduite suivie qui s'est tenue depuis un siecle.

Le Roi étoit obligé autrefois d'instruire, dans ses lettres d'invitation, les Seigneurs, & les députés des Communes qui devoient former l'assemblée, des raisons, qui l'avoient décidé à assembler son Parlement.

Chaque député avoit en conséquence des ordres formels pour se conduire, & donner sa voix; cet usage est aboli à présent : ils ont des pouvoirs illimités, & chacun peut vendre sa voix, suivant son intérêt.

Le Parti Royaliste a adopté cette nouvelle forme de convocation,

& a saisi avec empressement, ce changement, qui le rend maître des délibérations. Il a toujours travaillé à abolir les anciens usages, qu'il sentoit ne lui être pas avantageux.

Les exemples ne sont-ils pas assez puissants en Angleterre, pour dessiller les yeux d'une Nation, qui est toujours extrême? Ne se souviendra-t-on jamais avec quelle hauteur Cromwel supprima la Chambre des Pairs, & chassa honteusement les députés de la Chambre basse?

Si l'appas des richesses & des dignités ne faisoit oublier les malheurs passés, de quel œil verroit-on une témérité, qui humilie l'humanité à un tel point, qu'on ne peut envisager de sang froid ces coups d'autorité d'un particulier?

On ne peut attribuer les secousses violentes qui ont ébranlé l'autorité des deux Chambres, qu'à ce vice

172 TESTAMENT POLITIQUE

d'état, qui ne fait pas une loi du Royaume de l'assemblée valide du Parlement pour un temps limité.

Le Monarque ne pourroit pas alors, sans déroger aux loix de l'état, révoquer une assemblée, qui représente la Nation, pour en convoquer une autre; & par cette loix sage, la Nation seroit sûre de n'être pas exposée à des révolutions toujours funestes & contraires au bien de la Patrie.

Nous en avons si souvent éprouvé de ces révolutions, qu'on ne sauroit trop tôt remédier à ces malheurs; je ne puis que souhaiter à ma Nation de se déterminer à les prévenir, en établissant des loix sages, stables & durables.

La Nation Britannique pourra se flatter alors d'être estimée & respectée de toutes les Puissances de l'Europe; il n'y a que la sagesse de son gouvernement qui puisse lui attirer la considération que sa position peut lui donner.

Quoique le regne de Georges I, ait été tranquille & pacifique, la Nation n'a pas été plus heureuse, & n'a pu trouver, pendant ce temps de calme, un remede efficace à ses maux.

Nous avons vu au contraire, & avons appris par expérience, qu'après une longue paix, il nous a laissé aussi endettés, que nous l'étions dans les horreurs de la guerre.

Georges II, en lui succédant, suivit la même politique, & tint par conséquent la Nation dans le même épuisement; ses Ministres ont peut-être enchéri sur ce système.

On ne nous laisse appercevoir la liquidation de nos dettes, que pour nous plonger de plus en plus dans l'abyme où nous nous sommes mis.

L'expérience ne peut être contredite, elle nous présente le tableau

174 TESTAMENT POLITIQUE
de nos dettes infiniment plus considérable que notre numéraire.

Ce tableau fidelle, présenté au peuple, peut l'émouvoir & le porter à quelque révolution funeste, qui achevera d'ébranler l'Angleterre, & peut-être l'amenera à sa perte.

Il n'y a que des délibérations sages qui remédient à l'état déplorable qui est sous nos yeux, qui puisse prévenir le malheur que je crains, qui me paroît, oserai-je l'avancer, inévitable.

Car enfin, si tout l'or du Bresil, que nous avons reçu depuis un demi-siècle; l'augmentation du commerce qu'on fait sonner si haut; quatorze cent millions tournois d'exportation de nos grains; toute l'industrie de nos manufactures; le produit de toutes nos mines, qui est immense, n'ont pas suffi pour nous mettre à notre courant, quelles sont donc nos ressources?

Il est évident que nous avons multiplié nos dettes à des milliards; si cela va en augmentant, il faut à la fin que nous succombions.

Cruelle perspective pour un Royaume, dont le peuple partage la législation! l'ambition, & la politique artificieuse des Ministres nous ont conduit dans cet état déplorable.

Voilà, peuple Anglois, l'ennemi que vous avez à combattre! Vos Ministres sont plus dangereux pour votre destruction, que ces trois mots, qui vous effarouchent si fort, *France*, *Papisme*, *Prétendant*; ils ne s'en servent que pour vous arracher jusqu'à l'espoir de vous relever des dépenses qu'il vous font supporter, en faisant fermenter votre bile, en vous présentant sans cesse ces objets de votre haine.

Que votre Parlement pèse scrupuleusement les objets que le Parti Royaliste lui présente, pour obtenir

les subsides dont il a besoin pour faire la guerre; il ne donnera pas par passion & par haine dans tous les pieges, que le Ministere lui tend; & il sera convaincu que, lorsqu'on veut allumer une guerre en Europe, & notamment contre la France, la politique du Cabinet a plus de part aux entreprises qu'il lui propose, que le bien réel de la Nation.

Celle que vous venez d'engager avec une irrégularité, qui afflige vos amis, & révolte vos ennemis, vous apprendra ce que je crains pour vous, & à être sur vos gardes à l'avenir vis-à-vis la politique de la Cour, qui ne se conduit que par sa passion, sa haine, ou ses vues ambitieuses. Soyez persuadé que le bien de l'état ne le fait presque jamais décider ses entreprises.

Mais comme le plus grand mal est fait; un châtimement exemplaire que nous nous sommes bien attirés

pourra nous corriger , supposé que nous ne soyons pas incorrigibles.

Le Roi régnant a voulu jouer dans l'Europe ce rôle si flatteur pour les Princes, d'être l'arbitre de toutes les querelles qui divisoient les Souverains qui composent la République générale.

Il a fallu, pour parvenir aux fins flatteuses que son ambition lui suggéroit, persuader à la Nation que ce rôle étoit le seul, qui pouvoit lui donner ce lustre & cette autorité chimérique d'en imposer à tous.

Walpoole, peut-être trop connu dans nos Isles, a voulu faire porter à son maître ses prétentions, & cette ambition démesurée beaucoup plus loin que Philippe II, qui fut ruiner son Royaume, en voulant à prix d'or se rendre maître de tous les Cabinets des Princes.

Ce systême pernicieux a passé chez nous; notre état épuisé nous

apprend , que de pareilles folies n'aboutissent qu'à ruiner un état.

Il faut convenir cependant que nos Escadres en ont imposé au Nord, & au Midi , au Levant & au Couchant ; qu'elles ont donné des ordres formels à des têtes couronnées.

Ces rodomontades n'aboutissent qu'à flatter un peuple enivré de l'idée flatteuse que le pavillon Anglois donne des loix sur toutes les mers.

Revenez , peuple Anglois , de cette chimere ! Ces démarches hardies apprennent tout au plus à l'Europe que vous voulez en imposer , & que vous conservez dans votre sein cette passion orgueilleuse , qui vous dicte que c'est à vous à donner des loix.

On vous présente une Puissance maritime qui en impose au vulgaire ; nos Ministres ont fait des dépenses énormes , pour parvenir à montrer à l'Europe deux cents vais-

seaux de ligne , cent frégates , allégés , paquebots ou brûlots.

Nous sommes , en vérité , la Puissance maritime , la plus respectable avec toutes ces carcasses , si nous trouvons des voisins assez complaisants pour nous fournir des hommes pour les monter , & des subsides pour fournir aux frais de ces armemens.

Mais si nos Isles doivent fournir les Matelots & les subsides pour les monter & équiper , elles sont épuisées à jamais & sans espérance de pouvoir se relever.

La Grande Bretagne avec toutes ses ressources n'est pas en état d'armer , & d'entretenir , seulement une campagne , ces flottes innombrables qu'on fait sonner si haut.

Le Ministère n'a donc multiplié ces forces chimériques , que pour en imposer à nos voisins ; objet peu vraisemblable , puisqu'ils calculent scrupuleusement , & connoissent

mieux que nous nos forces & notre puissance.

Il a donc voulu trouver un prétexte qui flattât assez la vanité de la Nation, pour l'engager à fournir continuellement de gros subsides, qui ont trouvé place dans l'état de nos comptes, pour parer aux murmures, que notre épuisement pourroit exciter.

Si vous voulez examiner avec attention la politique que le Cabinet a suivi depuis le commencement de ce siècle, vous verrez que son système porte directement sur les négociations secrètes.

Nos Ambassadeurs n'ont été occupés qu'à distribuer des subsides pour soudoyer des Troupes étrangères; il ne faut donc pas rapporter à la supériorité du génie de nos Ministres la réussite de leurs projets.

L'or est devenu si éloquent qu'il n'est pas difficile à un Ambassadeur de parler bien, lorsqu'il commen-

ce son discours par ces mots séduifants, qui portent avec eux une éloquence bien persuasive : le Roi mon maître vous accorde pour dix ans 500000 liv. sterlings plus ou moins, suivant la puissance du Souverain avec qui il traite, pour entretenir tel nombre de troupes, qui seront employées à son service en temps & lieu, si le cas le requiert.

Un Souverain du second ordre se prête facilement à de tels engagements qui flattent son amour propre, sa vanité, son ambition, ou son avarice.

Quand on offre à un Prince de le faire plus puissant qu'il n'est; qu'on flatte son ambition; qu'on lui fait espérer de le faire rechercher par d'autres Puissances; qu'il croit pouvoir figurer sur la scène, & venger ses querelles particulières, ou agrandir ses états; on est presque sûr qu'il acceptera la proposition qu'on lui fait.

De tels Alliés, il est vrai, sont plus propres à ruiner la Puissance qui soudoie ses troupes, qu'à la rendre plus respectable à la République générale.

L'Alliance avec la Maison d'Autriche est d'une autre nature; elle nous a servi depuis bien des siècles contre la France : l'amitié ne l'a cependant jamais déterminée à suivre nos vues dans tous les temps, & dans toutes les circonstances.

Rivale depuis long-temps de la Maison de France, elle trouvoit dans notre alliance de quoi remplir les deux objets qui l'animoient, la jalousie & la vengeance.

Nos guinées lui servoient à susciter des ennemis à la France, & la mettoit en état de soudoyer de grosses armées, & de satisfaire les deux passions qui la maîtrisoient, qui ont été souvent funestes aux deux partis.

Comme l'expérience lui a appris que notre politique ne nous a jamais fait travailler ni à sa gloire, ni à son agrandissement, & que toutes les dépenses énormes que nous avons faites ne tendoient qu'à brouiller l'Europe, à nous venger & à assouvir la haine invétérée que nous avons contre la France, elle s'est éloignée de nous.

Elle a abandonné, sans regret, des Alliés passionnés, dont l'alliance ne lui a jamais procuré que l'épuisement de ses finances, & une perte réelle d'hommes, qui a dépeuplé les pays soumis à sa domination.

Revenue de l'illusion où nous l'avons tenue si long-temps, elle a réfléchi sur la conduite du Monarque François, & a ouvert les yeux sur la nôtre; elle n'y a rien vu qui lui marquât du désintéressement; elle s'est éveillée du sommeil léthargique où elle étoit, &

184 TESTAMENT POLITIQUE

après avoir pesé ce qu'elle a gagné dans notre alliance , & ce qu'elle a perdu , elle a trouvé des Royaumes , & de grandes & belles Provinces qui avoient passé sous la domination du Monarque François , pour tout fruit des belles promesses que nous lui avions faites.

La conduite que nous avons tenu au Congrès de Cambrai , où il s'agissoit de garantir la Pragmatique-Sanction ; la façon avec laquelle nous nous sommes comportés pendant la guerre de 1733 , & celle que la succession de Charles VI , dernier Empereur de la Maison d'Autriche a occasionné , sont des témoins irréprochables , que nous ne cherchons dans nos alliances , qu'à satisfaire nos passions.

Le Traité qui vient d'être contracté avec le Monarque Prussien ; cette Alliance , qui peut nous coûter

si cher , est trop remplie de hauteur , pour que la Maison d'Autriche la supporte patiemment.

Deux Electeurs de l'Empire deviennent en Souverains supérieurs , d'une façon de donner la loi au Corps Germanique , & presque à toute l'Europe.

L'Electeur d'Hannovre est votre Roi , Peuple Anglois ! vous êtes entré dans cette Alliance , comme Partie contractante ; le Roi stipule pour vous ; il faut nécessairement que cette Alliance change la politique de l'Europe , elle est trop contraire au système général , pour qu'elle puisse être supportée.

L'Angleterre n'a pas vu qu'elle contractoit par ce Traité , une Alliance , qui dévoiloit son ambition & sa présomption , & que , quoiqu'elle en veuille imposer , elle n'est pas en état de soutenir la guerre importante que ce Traité doit engager évidemment ; le commence-

ment peut en être beau, mais je prédis & prévois que la fin en sera fatale aux Contractants.

Je laisse à la postérité à juger si la politique de Georges II a été saine, & je renvoie à des temps plus reculés la décision du problème.

Je pourrois cependant dire que je la vois mener l'Angleterre au bord du précipice; je souhaite, malgré son ingratitude, que ma chere Patrie s'en garantisse.

Il n'est pas difficile de s'appercevoir que, depuis le commencement du XIII siecle jusqu'à présent, la Nation a toujours été en contradiction avec ses Rois; ce qui a fait que ces Princes, qui ne devoient travailler que pour son bonheur & sa gloire, se sont constamment opposés à tous les avantages relatifs à ses intérêts.

Tous les regnes de nos Rois, depuis l'époque de la grande Charte

accordée par Jean Sans-Terre, nous apprennent, sans qu'on puisse le dissimuler, que leur politique est d'être nécessairement contraires & opposés au bien de l'Etat, qui est cependant toujours mis en avant par les deux Partis, lors des secousses & des fermentations violentes que nous essuyons.

La constitution de l'Etat seroit-elle vicieuse au point que le mal fût inséparable de la forme d'administration ? Car enfin, le mal est parvenu à un degré si puissant, qu'on ne peut opérer sa guérison que par quelque secousse violente.

Il faut de toute nécessité qu'une révolution affranchisse le Peuple de son esclavage, ou qu'elle le remette aux fers, comme il étoit avant la Charte accordée par Jean Sans-Terre, & je prédis tous ces malheurs à ma Patrie, si la vertu patriotique ne prend pas le dessus.

On propose, depuis trois siècles,

des projets sans nombre ; chaque regne nous en fournit , qui sont présentés sous routes les faces que l'invention humaine peut imaginer ; ils tendent tous , disent ceux qui les proposent , à rendre l'Etat riche & puissant.

Je n'en trouve cependant aucun , dans les différents regnes que je viens de rapporter , dont l'objet soit de faire jouir avec tranquillité chaque citoyen de ses recherches , ni d'augmenter la puissance de l'Etat.

Depuis un siecle , l'esprit de conquête s'est évanoui dans nos Isles. Qu'on examine avec attention la conduite qu'on a tenu dans ce siecle , & on verra que tous les particuliers ont sacrifié avec profusion & sans ménagement , leurs biens & leurs vies , pour faire de nouvelles découvertes ; tout a été sacrifié pour s'arroger l'empire des Mers , qui est notre chimere.

L'Etat est-il effectivement plus

riche & plus puissant ? Sommes-nous devenus plus redoutables à nos voisins ? Nos Citoyens jouissent-ils avec plus de tranquillité de leur petite fortune ? Nos dettes nationales ont-elles été liquidées ? Les impositions sont-elles moindres ? Chaque particulier partage-t-il le fruit de ses découvertes ? A-t-il la liberté de commercer par-tout ? En un mot, chaque membre de l'Etat jouit-il paisiblement & sûrement de son patrimoine ? N'a-t-il pas à craindre le renversement de sa fortune ?

Que nous sommes loin de ce qui peut remplir ces objets ! Nous sommes toujours dans des agitations continuelles ; nous sommes journellement aux expédients pour payer nos subsides, & nos dettes nationales s'augmentent chaque année.

Cinq Compagnies jouissent du privilège exclusif du commerce ; le Ministère est continuellement op-

posé au bien réel de la Nation; & les différents Partis qui regnent dans nos Isles nous troublent autant que nous l'étions dans le **XV** siecle, ou tout étoit confondu.

L'intérêt de l'Etat seroit-il donc opposé à l'intérêt des particuliers? Ou ne seroit-ce pas qu'on appelle intérêt de l'Etat, celui de nos Ministres, qui dans toutes leurs démarches, & dans toute leur conduite, ne se voient qu'eux-mêmes.

Ils se servent toujours de ces mots : *Gloire, grandeur, puissance de la Nation* : qu'ils font vains & insensés, ces mots si familiers dans leur bouche, comparés avec ceux de *liberté, aisance, & bonheur des Particuliers*,

Le Parlement devoit être parvenu, depuis long-temps, à faire valoir ces derniers, & à ne travailler qu'au bonheur de la Nation; mais malheureusement le cœur humain préside dans ces Assemblées,

la cupidité & l'appas des grandeurs y tiennent la première place ; ce qui fait que le Ministère prend toujours le dessus dans toutes les délibérations , & que le Peuple est la victime du Parti Royaliste.

Lorsque Guillaume monta sur le Trône , la somme des dettes de la Nation étoit , tout au plus , de sept cent mille livres sterlings.

La Nation dépensa pendant les treize années de son regne septante millions sterlings ; somme énorme, dont il restoit dû à sa mort dix millions sterlings, deux cent trente millions tournois.

Comment trouva-t-il des sommes si considérables dans un Royaume comme celui d'Angleterre, où le Parlement a le droit de veiller à l'emploi des finances , & à la forme de les percevoir.

Une Compagnie prêta , dans cette guerre d'animosité , les sommes qui étoient nécessaires au Mo-

narque , pour le mettre en état de
satisfaire sa vengeance & sa haine.

Le Parlement , qui lui étoit tout
dévoué, reconnut toujours solem-
nellement ces dettes nationales ,
& ces loix décisives rendirent un
nombre de particuliers , qui avoient
voix dans les délibérations , créan-
ciers de l'Etat.

La nature de ces dettes étoit
telle , que les actionnaires , en ga-
gnant des sommes considérables ,
s'approprioient une autorité si mar-
quée, qu'on n'auroit jamais dû au-
toriser cette forme d'emprunt, qui
est directement opposée au bien de
l'Etat, & à la sûreté de la Nation.

Les douze années du regne de
la Reine Anne, coûtèrent à la Na-
tion septante millions de livres
sterlings ; & nos dettes montoient ,
en 1714 , à plus de cinquante-trois
millions, douze cents dix-neuf mil-
lions de livres tournois.

Une nouvelle Compagnie, qui
se

se lia d'intérêt & de façon de penser avec la première, prêta ces sommes ; ce qui fait voir clairement , que chaque association de cette nature , est une chaîne de plus , que le Parti Royaliste s'approprie , pour opprimer la Nation.

Ce vice de politique fait perdre nécessairement à l'assemblée de nos Parlements la pureté de ses intentions ; l'intérêt des différents Membres qui le composent , est trop lié à la fortune de ces Compagnies , pour qu'ils le sacrifient volontairement , & donnent la préférence au bien de l'Etat , qui est toujours le cheval de bataille de nos Ministres.

Les privileges accordés à ces Compagnies , sont si fort opposés au bien de la Nation , qu'on est toujours surpris qu'ils subsistent dans un pays policé ; les Loix du Japon sont plus sages à cet égard que les nôtres.

Les treize années du regne paci-

194 TESTAMENT POLITIQUE
fique de Georges I , sembloient
devoir nous promettre la liquida-
tion de nos dettes ; mais George,
en habile politique , les laissa en
1727 à douze cents dix - neuf
millions tournois , comme il les
avoit trouvées à son avènement à
la Couronne.

Ce seroit un problème dans une
Monarchie , où les Ministres peu-
vent cacher à la Nation l'emploi
des fonds ; mais ce ne devroit pas
en être un en Angleterre , où le
Parlement doit mettre toutes les
années en évidence la situation de
l'Etat.

Cette assemblée , qui représente
la Nation , doit veiller à ses inté-
rêts ; elle passe cependant légére-
ment sur l'emploi des subsides ,
& l'Etat supporte les mêmes impo-
sitions que dans la guerre la plus
formidable ; il ne liquide pas ses
dettes ; il y a donc un vice inté-
rieur qui s'oppose au bien de la
Patrie.

Ce vice invétéré ne peut se trouver que dans la mauvaise forme de l'assemblée de nos Parlements : toutes les voix se vendent , & la corruption fait par ce moyen de grands progrès , qu'il sera bien difficile d'arrêter par les voies ordinaires.

Il faut nécessairement une opération extraordinaire, pour attaquer le mal dans sa racine , & elle ne sauroit avoir son plein effet , que par quelque ébranlement violent de l'Etat.

Voilà le sort de toutes les maladies , lorsqu'on leur laisse faire trop de progrès ; un rien , un remède appliqué à propos , peut guérir le mal le plus grave ; si on le laisse augmenter par négligence , ou par imprudence , il faut couper le membre , ou tout le corps est corrompu.

C'est l'état actuel de la Nation Britannique ; chaque particulier

196 TESTAMENT POLITIQUE

s'est caché le mal qui menaçoit tout le corps ; & par une complaisance & une cupidité personnelle , les différents Membres qui composent nos Parlements, se sont lâchement prêtés aux vues d'ambition du Parti Royaliste ; ce vice de cupidité fait naître tous nos désordres.

Georges II avoit si bien adopté la politique de ses prédécesseurs , que, malgré les onze années de paix, qui ont précédé la guerre, que nous venons d'essuyer en 1740 , nos dettes n'avoient pas diminué dans la pacification du commencement de son regne.

Il avoit trouvé au contraire le moyen de les augmenter ces dettes, qui commençoient à ne plus effrayer une Nation qui s'étoit familiarisée à ce système de finance si nuisible , qu'il n'y a pas grand mal que la main droite doive à la main gauche.

Cette erreur, quoique extrême-

ment grossiere, avoit pris créance dans nos Isles; & cela doit être ainsi, puisque les plus forts actionnaires sont toujours des Membres du Parlement, conséquemment disposés à se prêter aux vues du Ministère, qui est sans contredit, l'ennemi déclaré de la Nation.

Quoique nous n'ayons pas paru défendre la Maison d'Autriche dans les commencements de la guerre de 1740, en 1748 la dépense a été cependant portée à cinquante-cinq millions sterlings; dépense si immense, qu'à peine peut-on se le persuader: elle a été reconnue dans le Parlement, ainsi on ne peut la révoquer en doute.

Les dettes actuelles de la Nation, se trouvent si prodigieuses, qu'il faudroit la conquête du Royaume de France, pour nous sortir de l'abyme où nous nous sommes plongés.

Le Ministère, malheureusement

198 TESTAMENT POLITIQUE

pour ma Nation , lui promet cette conquête ; il fait bien que la chose n'est pas possible ; mais il fait aussi qu'en la berçant de cette idée chimérique , il en obtiendra tous les subsides dont il a besoin ; & que c'est un moyen infailible pour flatter l'orgueil d'une Puissance , qui croit tout possible , quand il est question de faire la guerre aux François.

L'expérience perdra-t-elle tous ses droits sur l'esprit d'un peuple accoutumé à être vaincu ?

Tous les siècles , tous les regnes que je viens de rapporter avec exactitude , sont marqués au coin de cette variation de gains , & de pertes de combats sur mer & sur terre ; & si dans certains temps nous avons accablé la Puissance Française , ces moments n'ont été que passagers & momentanés.

La perte réelle des Provinces qui nous appartenotent de droit , mal-

gré les efforts que nous avons fait pour les conserver, malgré nos intrigues & nos grandes alliances, en est une preuve sensible ; elles ont passé, & restent sous la domination Françoisse.

Nos Rois, il est vrai, conservent le titre fastueux de Rois de France ; il y a long-temps que cette Puissance l'auroit fait rayer de nos fastes, si ce titre pompeux donnoit quelque prétention sur ce Royaume, à la Nation Angloise.

Le revenu réel que la France tire de ces Provinces, qui nous appartenoient de droit, est pour elle un monument utile ; ce que nous conservons, n'est qu'un titre frivole & chimérique.

Avant que de commencer la guerre, dans laquelle nous venons de nous engager, toute réduction faite des intérêts, à quatre, trois & demi, & trois pour cent, nous avions l'honneur de devoir environ

200 TESTAMENT POLITIQUE

trois millions de livres sterlings desdits intérêts, qui font soixante-neuf millions de livres tournois.

Il a fallu, pour parvenir à cette opération, accorder aux Compagnies qui sont créancières de l'Etat, des privileges exclusifs du commerce, qui attaquent directement tous les particuliers qui composent la Monarchie; ce mal seul peut nous réduire à l'état le plus déplorable.

Peut-on se persuader que dans un Royaume, où le peuple a droit de suffrage, on se prête volontairement à opérer un mal général, pour adoucir un mal particulier?

On ne parvient aux extrêmes, que par les extrêmes: on persuade au peuple qu'il jouira un jour de tout le commerce de l'Europe; que la Nation Angloise donnera des Loix à tous les Potentats, & surtout à la France.

Tout est dit: alors on sacrifie

volontiers , repos , biens , fortune , en faveur de cette chimere flatteuse ; & pourvu que le Ministère présente au peuple Anglois cet objet de destruction , si fort enraciné dans son cœur , ce peuple furieux donne , dans ses transports de haine , plus qu'il ne peut.

Ce ne sont pas sans doute des amis de la Nation , qui ont conseillé à Guillaume , à Anne , à Georges I , & à Georges II , de s'assurer du cœur de leurs sujets , en se rendant maîtres de leur fortune , par des emprunts publics , dont la solidité de l'intérêt peut le séduire.

Cet expédient fut employé avec succès par Sixte-Quint , pour réduire les Romains à une soumission sans bornes ; & le Ministère a adopté volontiers une politique , qui favorise l'Autorité Royale.

Les intérêts personnels des différents Membres du Parlement , influent dans les deux Chambres , y

font glisser la corruption, & étouffent les cris impuissants d'une partie de la Nation, qui crie vengeance contre la violation de ses privileges.

La vraie maxime d'un Etat bien policé, seroit de n'exclure personne du commerce qui est propre à toute la Nation; & lorsqu'on s'écarte de ce principe, on perd de vue le bien général de l'Etat; c'est une maxime reçue, & connue de tous les temps.

Si cet objet est d'une si grande importance, comme tous les écrivains veulent le persuader, il exigeroit une attention particuliere du Gouvernement.

Mais il ne faut pas espérer dans le Royaume d'Angleterre, que le Gouvernement donne son attention à ce qui peut intéresser la Nation; puisqu'il cherche au contraire tous les moyens qu'il peut imaginer, pour l'opprimer.

Le Parlement qui la représente,

& qui est en possession d'une portion de la législation, ne devroit-il pas, & ne pourroit-il pas prévenir ces vices d'état qui s'opposent continuellement au bien général?

Nous avons des privilèges exclusifs pour le commerce de chaque ville en particulier, qui sont autant de sang-sues, qui succent le bon sang de la République.

Chacune en particulier veut jouir d'un commerce qui devroit être commun à toute la Nation; mais ce n'est pas encore le seul monopole, qui regne dans nos Isles, dont le commerce ait à se plaindre.

Comme le Ministère n'accorde ces privilèges exclusifs qu'en payant, les villes vendroient, si elles pouvoient, le reste du Royaume pour les obtenir, parce qu'elles espèrent pouvoir par ce moyen, mettre la Nation à contribution.

Les Ministres profitent habilement de l'avidité de ces hommes,

qui ne cherchent qu'à gagner au préjudice de leurs concitoyens, & ils accordent ces privileges sans faire aucune distinction, ni de l'objet, ni des temps où on les demande.

Je me contenterai de dire qu'il n'y en a pas un, qui ne soit injuste, déraisonnable & préjudiciable à la société, & à l'amélioration du commerce.

On doit donc convenir que c'est un grand mal, que d'accorder un privilege exclusif, pour un temps limité, & plus grand encore quand il l'est pour toujours; que c'est mettre des entraves au commerce, & que ce ne peut être supporté que dans un Royaume despotique.

Il est de fait que le commerce en lui-même, entretient ceux qui le font, dans l'esprit républicain.

Et si ce commerce est distribué à cinq Compagnies, cela forme dans le Royaume au moins cinq Républiques; chacune desquelles ne voit

rien au-delà de ses intérêts particuliers; elles se conduisent ordinairement conséquemment à cette idée, & perdent sans contredit de vue le bien général, qui fait la force des Etats.

Elles divisent la Nation en autant de corps, qu'il leur est nécessaire d'employer d'hommes pour l'étendue de chaque branche du commerce qu'elles embrassent; & menent insensiblement ces hommes qu'elles entretiennent, à penser à peu de chose près, comme ceux qui sont en possession du commerce accordé par les privilèges.

Notre mauvaise administration doit donc toujours entretenir dans nos Iles une division & une fermentation, qui doit à la fin nous faire perdre non seulement notre commerce, mais encore nos biens, nos loix & nos fortunes; & si l'expérience avoit chez nous quelque pouvoir, nous serions depuis long-

206 TESTAMENT POLITIQUE
temps convaincus de cette vérité
frappante.

Les monopoles en matiere de commerce se multiplient à l'infini; la chute des Etats est ordinairement préparée par cet esprit de puissance, que le commerce procure à ceux qui en sont en possession exclusivement; lorsqu'il est libre, il y a plus d'égalité dans la distribution des fortunes.

Un génie supérieur ouvre une branche de commerce, qui lui donne de la supériorité sur ses concitoyens; mais insensiblement ses compatriotes font le même commerce, étendent les connoissances, & font de nouvelles découvertes; tous ces avantages deviennent relatifs à tous les sujets, & à tous les membres qui composent l'Etat.

Le partage égal des fortunes entretient l'union entre les citoyens, & les fait tous concourir au bien de l'Etat, dont cette unanimité de sentimens fait la force.

Cinq compagnies exclusives se sont mises, depuis un siècle & demi, en possession des trois quarts du commerce du monde connu ; ce n'est qu'au détriment de la Nation, qu'elles jouissent des avantages, que le commerce leur procure : c'est un fait avéré ; tous les raisonnemens qu'on peut porter contre, sont faux.

L'espoir d'une grande fortune séduit l'imagination, & la trompe d'abord ; mais lorsqu'on examine avec attention les conséquences de ces privilèges, on voit qu'ils sont funestes, & on est convaincu que de faux exposés, ou une complaisance intéressée, les ont fait obtenir.

La Compagnie des Indes Orientales, est un de ces monuments, qui doivent nous dessiller les yeux, & nous apprendre, que la Puissance Royale abuse de ses prérogatives, dès qu'elle en trouve l'occasion, & met tous les moyens en

208 TESTAMENT POLITIQUE
usage, pour parvenir à ses fins.

Elle nous montre combien le monopole une fois établi, est difficile à détruire; & que quand son autorité est affermie, les cris de la Nation sont bien impuissans, pour faire revenir d'un système qui fournit les moyens d'opprimer.

Cette Compagnie si fameuse fut établie par Elisabeth, & confirmée par Jacques I & Charles II; elle commença en 1600 à jouir du droit exclusif de faire tout le commerce de l'Orient. Elle mit d'abord pour premier capital environ quatre cent mille livres sterlings; ses profits furent des plus considérables en bien peu d'années.

La Nation s'aperçut de ses grands avantages, & réclama en conséquence contre le monopole; mais le Ministère qui avoit besoin d'argent, profita habilement d'un moment favorable, pour faire passer un acte du Parlement, qui ou-

vroit la liberté du commerce à tous les souscrivants ou actionnaires d'une nouvelle Compagnie.

A la faveur de cette nouvelle complaisance, le Gouvernement fit un emprunt de deux millions sterlings, à huit pour cent d'intérêt; on ne gêna point les souscrivants; il leur fut libre de commercer avec leurs fonds particuliers.

La nouvelle Compagnie envoya en moins de deux ans, plus de quarante vaisseaux, & plus d'un million sterling de matiere; c'est-à-dire plus du double de la premiere: ce qui engagea l'ancienne, qui avoit conservé son privilege jusqu'en 1701, de souscrire dans la nouvelle pour des sommes très-considérables.

Cette premiere Compagnie avoit conservé les principales Places, & les Forts qu'elle avoit fait construire sur les côtes de l'Inde; ce qui obligea les nouveaux actionnaires à se réunir à elle.

En conséquence de ces arrangements, ils formerent en 1702 une nouvelle & unique Compagnie, sous l'autorité d'une chartre de la Reine Anne, qui fut motivée mot pour mot comme la premiere qui avoit été obtenue.

La nouvelle Compagnie rentra dans les mêmes droits & privileges exclusifs, dont jouissoit la premiere, qui avoit si fort effarouché les esprits.

L'intérêt de la Nation ne demandoit pas qu'on accordât un pareil privilege; on avoit senti les conséquences dangereuses de la premiere chartre; on avoit voulu y remédier, & en y remédiant, on a rendu le mal plus dangereux.

Diverses sommes prêtées à propos au Gouvernement par cette Compagnie, lui ont fait donner la continuation de son privilege exclusif; ce qui est d'une conséquence funeste à la société.

On ne doit pas croire que la puissance , & le succès de cette Compagnie en impose ; ces richesses , il est vrai , sont acquises à l'Etat ; mais elles sont distribuées injustement aux membres de la République.

Il ne paroît ni juste ni raisonnable , qu'une Nation soit exclue des avantages & des découvertes , qui ont été faites au profit du corps général de la République ; car enfin de quel droit , & comment a-t-on pu imaginer , qu'il soit permis de donner à une Compagnie , l'Asie entière , & une partie de l'Afrique ?

Combien d'avantages & de découvertes , l'Etat n'a-t-il pas perdu par cette exclusion ? Cette Compagnie trouve , sans doute , le champ trop vaste , puisqu'elle accorde , sous des rétributions onéreuses , à des particuliers , la permission de commercer dans ses Contrées , que le Souverain lui a adjugées ,

comme un domaine dont il pouvoit disposer.

Voilà donc, en Angleterre, une Compagnie qui a le droit de vendre à ses compatriotes celui de commercer, dont elle les a dépouillés, en accordant au Souverain des sommes considérables, qui n'ont été employées que pour tâcher de les subjuguer.

Il semble, cependant, qu'il devroit être naturel, que chaque citoyen commerçât librement, & fit valoir l'industrie & les talens que la providence lui a donnés.

Il faut même observer que ces sommes données à propos pour obtenir ce privilege nuisible, n'ont été prêtées qu'à grosse usure, & que l'Etat supporte l'intérêt de ces sommes; vice impardonnable qui, joint à celui de mettre une Compagnie en possession d'un pays, qui devroit être le patrimoine de tous les commerçants, cause un mal qu'on ne peut définir.

Cette même Compagnie a des troupes à sa solde, & possède des Forts. Quoi! se peut-il que dans un pays libre, comme l'Angleterre; chez une Nation qui se pique de combiner ses avantages, on souffre que des particuliers aient une portion de la force coactive à sa disposition?

Je frémis, quand je considère une conduite si pitoyable, qui rend le Ministère sûr de faire décider cette Compagnie, suivant ses vues d'intérêt & d'ambition.

Tout ce qui est Fort, Citadelle, Troupes, Commerce, doit être sous la protection immédiate du Législateur.

Si le Parlement n'est pas vendu au Parti Royaliste, il ne peut, & ne doit pas souffrir que de pareils abus subsistent, puisqu'il partage la législation avec le Roi.

Que cette assemblée en sente toutes les conséquences; qu'elle rende

à la République ses droits , & que le commerce devienne libre pour tous les habitants de nos Isles.

Une Compagnie ne porte guere ses vues au-delà des spéculations de commerce. Il ne faut pas croire, qu'elle défende nos possessions avec la même vigueur , que le feroit un corps de troupes , que le Parlement & le Roi , autorisé d'un acte du Parlement , auroient destiné à cette défense.

Des troupes soudoyées par des Marchands , commandées par un Directeur , sont de mauvaises troupes : la prise de Madraff en est un exemple bien frappant.

La division que la mauvaise administration fait naître , devroit suffire pour faire penser sérieusement à révoquer pour toujours tout ce qui a le caractère de Compagnie.

L'intégrité des Directeurs est trop suspecte & trop souvent recherchée , pour qu'on ne soit pas

convaincu , que le monopole est toujours existant dans ces Associations.

Lorsque tout le commerce que fait la Grande Bretagne dans les différentes Parties du monde , sera purement & simplement sous la protection des Loix , & que tous les sujets du Royaume pourront le faire indifféremment & avec aisance & liberté , sans être obligés de recourir à l'autorité du Ministère , ou à celle de ceux qui en sont en possession , on verra cesser ce brigandage , qui est si contraire à la société.

Le commerce lie par l'intérêt les différents particuliers , qui composent la République ; il faut donc que ce commerce soit libre , pour qu'il n'excite qu'une jalousie utile parmi les citoyens.

Cette liberté fera que tous les habitants se devront réciproquement des égards ; que l'intérêt com-

mun les rendra dépendants les uns des autres; que tous les Membres de l'Etat contribueront à l'augmentation & à l'étendue de notre commerce; ils doivent donc, suivant l'équité, profiter des avantages qu'il procure à l'Etat.

Ce principe est puisé dans le droit naturel; celui qui fait quelque chose contre ce droit, commet une injustice des plus criantes: nos Ministres se sont cependant arrogés, depuis deux siècles, le droit d'accorder à des Compagnies des privilèges exclusifs, au gré de leur vue d'intérêt & d'ambition.

Cette allégation qui a eu tant de force autrefois sur l'esprit des peuples, trop bornés alors pour en découvrir le poison & en sentir les conséquences, n'est plus reçue aujourd'hui.

Ces Compagnies persuaderent d'abord, que des particuliers n'étoient pas en état de faire de ces
grandes

grandes entreprises , qui peuvent rendre une Nation puissante ; & qu'il n'y a qu'une Compagnie qui puisse parvenir à ce degré de supériorité de commerce , que nous avons voulu nous approprier.

C'est une erreur des plus grossières : le commerce ne peut être poussé dans toute son étendue , & conduit à sa perfection , que quand une Nation le fera sans gêne & sans entraves.

Il sera toujours limité & subordonné , lorsqu'il sera borné à faire la fortune d'une Compagnie seulement : & de pareils usages ne peuvent être adoptés , que dans un pays où le peuple est serf , & le Monarque despotique.

Il est de fait , que qui dit Compagnie , dit sans difficulté une Association qui met une somme d'argent en masse , pour parvenir aux plus grandes fortunes , sans autre objet , que celui de gagner de l'or.

218 TESTAMENT POLITIQUE

De tels membres dans un Etat, tirent à eux seuls, le suc qui devrait être réparti avec égalité & proportionnement au génie, & à l'industrie de ceux qui le composent, qui sont frustrés de cette substance par défaut de fonds & de credit; & sont obligés pour subsister, de devenir les esclaves de ceux, qui ne devraient être que leurs égaux.

Ces préférences qui mettent trop de disproportion dans le partage des biens que l'industrie peut procurer à chaque membre de la société, dégradent absolument l'humanité, & l'avilissent.

Les Compagnies resserrent le Commerce; une médiocre quantité de marchandises coûte moins de transport, & leur rareté fait doubler le capital de celle qui les fait venir.

Le luxe parvenu au plus haut période, fait que tout est devenu nécessaire à la vie & à la volupté; & qu'on

achete fort cher les fantaisies, puisqu'il n'y a qu'une seule Compagnie qui puisse en faire venir, & qu'elle est la maîtresse d'y mettre le prix qu'elle veut.

Lorsque le commerce est libre, le Marchand ne consulte que son intérêt particulier; il vit frugalement, & se contente d'un profit médiocre.

L'abondance fait baisser les marchandises, & un plus grand nombre de Citoyens trouve sa subsistance dans la multiplication des affaires courantes qu'un commerce libre entretient indispensablement dans un Etat.

Les voyages de long cours que les Compagnies ne font faire qu'à grands frais, se feroient avec beaucoup moins de dépenses, & entretiendroient au moins un tiers de plus de matelots.

Les Négociants qui travaillent pour leur compte, sont plus attentifs à leurs intérêts personnels, que

des Directeurs qui le font pour des Actionnaires , qu'ils voudroient quelquefois ruiner.

Ces Directeurs font même souvent perdre les Actionnaires , afin que le manque de revenu de leurs fonds qu'ils attendent , les forcent à vendre leurs actions sur la Place.

Leur Politique les fait baisser jusqu'à ce qu'ils puissent frapper le coup qu'ils se sont proposé pour faire leur fortune , qui se fait en obligeant les particuliers à vendre leurs fonds , pour fournir à leur subsistance.

Et c'est de là que viennent ces fortunes rapides que nous voyons tous les jours ; elles sont si fréquentes , qu'on ne voit que de ces hommes pécunieux ruiner dix mille particuliers , & s'enrichir.

Il est bien triste & bien abusif , que la ruine de dix mille Citoyens enrichissent huit ou dix particuliers : ce monopole est devenu cependant

si familier, qu'on voit journellement de ces agiotages d'iniquité avoir cours sur la Place.

L'arbitrage du Change occupe moins le Négociant, que les moyens que les Directeurs emploient journellement pour faire baisser les fonds publics; & on peut dire, sans blesser la vérité, que c'est le commerce le plus usité dans nos Isles, mais que c'est aussi le plus dangereux de tous, & le plus pernicieux à l'Etat.

Si je pouvois mettre sous les yeux de chaque Citoyen, tous les maux, tous les désordres, tous les malheurs que l'usage de ces Compagnies causent; & faire revenir ma Patrie de cette erreur, en lui remontrant la fausseté de ces systèmes, je croirois l'avoir aussi bien servie, que mon pere l'a fait avec son épée dans les commandements qui lui ont été confiés.

L'Etablissement de la Compa-

222 TESTAMENT POLITIQUE

gnie de la Baie d'Hudson , doit être pour nous un exemple sensible de ce que j'avance ; il nous fait voir clairement que les Compagnies négligent absolument tous les avantages de la Nation.

Charles II accorda , en 1670 , en propriété à cette Compagnie , & pour toujours , toutes les terres voisines & au-delà de la baie d'Hudson , avec le privilege exclusif de commercer dans ce Continent.

Cette Compagnie , qui a occasionné à la Nation des guerres formidables , a caché les avantages qu'on pouvoit retirer de ce commerce , pour vendre ses marchandises à un prix excessif.

Cette Politique lui a fait gagner des sommes immenses ; l'Etat n'a point augmenté son commerce , ni profité d'aucune nouvelle découverte.

Le Ministere auroit dû donner toute son attention à ces Pays pré-

cieux qui ont produit de si gros profits , pendant long-temps ; dont le climat est admirable , & les productions si utiles , qu'on ne sauroit les apprécier.

On auroit donc dû s'y établir assez en force , pour en imposer aux François, nos concurrents dans cette branche de commerce.

Toutes les précautions de la Compagnie , pour conserver ces Pays , se sont bornées à faire bâtir quelques Forts dispersés , pour assurer son commerce d'échange avec les Sauvages. Et pour laisser plus long-temps la Nation dans l'erreur , elle a décrié elle-même ces Pays , qui n'ayant pas été mis en état de défense , ont souffert des révolutions continuelles.

Si la Nation en corps avoit fait ce commerce , nous en jouirions encore dans toute son étendue ; & vraisemblablement nous n'aurions pas à soutenir la guerre présente.

224 TESTAMENT POLITIQUE

Elle a pris naissance dans cette partie du monde, que nous avons négligée & abandonnée à quatre-vingt-dix mille particuliers, qui avec un capital de dix mille livres sterling, ont gagné plusieurs millions.

Ce sont des fautes capitales dont la Nation devrait rougir ; peut-elle voir de sang froid la perte réelle qu'elle fait en accordant ces privilèges, qui sont si contraires à la loi naturelle ?

Le Parlement qui sentit les conséquences de ce privilège perpétuel, refusa de le reconnoître ; il se contenta d'en assurer la jouissance pour sept ans ; mais la Compagnie en a su jouir jusqu'à présent, sans avoir besoin de la Charte que le Parlement a constamment refusé de reconnoître.

On ne peut attribuer cette tolérance, qu'à l'intérêt des différents Actionnaires, qui ont toujours su

cacher à la Nation l'utile d'un commerce qu'ils ne faisoient que par usurpation.

Le Ministere a trouvé le sien dans cette erreur populaire, & des ressources contraires au bien & à la liberté du peuple Anglois, en laissant jouir cette Compagnie du droit que Charles II lui avoit accordé.

La Compagnie d'Afrique nous fait encore voir que des sociétés de cette espece, ne se soutiennent qu'aux dépens du commerce général; & qu'une Compagnie ne fait jamais un commerce aussi avantageux pour l'Etat, que des particuliers qui le font librement.

Tout le temps que des Compagnies exclusives ont fait le commerce d'Afrique, la traite des Negres n'a pas passé, année ordinaire, cinq ou six mille.

Le Parlement jugea à propos, en 1697, de rendre ce commerce libre; la Compagnie Royale, alors

existante , étoit maîtresse de le continuer ; mais elle ne pouvoit pas le gêner , & chaque particulier étoit en droit de le faire à ses périls & risques : cette liberté a fait monter , chaque année , la traite des Negres à plus de trente mille.

On voit par - là les avantages qu'elle produisit à la Nation Angloise , & aux habitants de nos Colonies , qui étoient forcés d'acheter de la Compagnie , au prix qu'elle vouloit , les Negres dont ils avoient besoin ; & à peine pouvoit-on leur en fournir la quantité nécessaire , tandis que nous en vendons actuellement aux Espagnols , pour des sommes considérables.

Dès que ce commerce a été libre , il est devenu général ; ce qui a mis la Compagnie hors d'état de pouvoir continuer , & de soutenir les dépenses indispensables dans ces sociétés.

Elle a tombé d'elle même , sans

qu'on ait eu besoin de recourir à des moyens violents pour la dépouiller ; & la Nation s'est chargée des Forts & Châteaux qui lui appartenoient.

Ils sont peut-être inutiles ; mais il convient mieux que la Nation les possède , qu'une Compagnie.

On a la satisfaction de voir augmenter chaque jour le commerce d'Afrique : des exemples aussi frappants ne devroient-ils pas suffire , pour faire corriger les abus qui subsistent encore ?

Quand on examine avec attention les Mémoires de la Compagnie de la Mer du Sud , on n'y trouve point une société de Commerçants qui ait travaillé aux opérations qui ont servi de prétexte à son établissement.

Elle fut établie en 1710 ; & depuis son établissement jusqu'à présent , on ne trouve ni établissement considérable , ni nouvelle décou-

verte. Elle a borné son commerce d'Amérique, à la fourniture des Nègres aux Colonies Espagnoles, & à charger le vaisseau que l'Espagne lui permit en 1713 d'envoyer : commerce qui n'a été interrompu qu'en 1740, quoique le temps qu'on devoit l'envoyer, ne dût finir que quatre ans après.

Jamais Traité n'a été plus désavantageux à la Nation, que celui de l'Assiente; il n'a fait que porter un préjudice considérable à nos Colonies; gêner de plus en plus le commerce; & faire continuer le monopole.

D'ailleurs les droits excessifs que cette Compagnie s'étoit obligée de payer au Roi d'Espagne, pour avoir la liberté d'envoyer ce vaisseau, ne lui permirent pas de faire de grands gains, & emporterent les profits les plus liquides.

Elle devoit, suivant les termes de son privilège, chercher les moyens

d'augmenter & d'encourager les différentes pêches de la Grande Bretagne ; cependant la pêche de la baleine est la seule qu'elle ait tentée , & elle n'y a pas eu des succès qui aient été fort utiles à la Patrie.

Mais si nous oublions comme elle , l'objet de son établissement , & que nous parcourions les Mémoires , nous y trouverons au contraire une Compagnie de Financiers occupés d'opérations de banque , d'agiotages , & à prêter au Gouvernement qui la soutenoit , les sommes qu'il lui demandoit ; demandes qu'il a su renouveler si souvent , que l'Etat s'est trouvé lui devoir jusqu'à près de trente-quatre millions sterlings.

Nous y verrons le projet formé par ces Financiers , en 1719 , pour payer les dettes de la Nation : ce fameux projet sera à jamais mémorable dans la postérité , puisqu'il

fut cause des événements funestes & tragiques qui arriverent en 1720. Il seroit inutile de les rapporter ; ils sont trop récents & trop connus , pour pouvoir être contredits.

On peut donc dire , sans blesser la vérité , que soit qu'on regarde cette Compagnie comme marchande , soit qu'on la regarde comme une société de Financiers , elle n'a été d'aucune utilité à la Nation.

Elle lui a au contraire porté un grand préjudice , puisque ni le commerce , ni les pêches , objets de son institution , n'ont reçu aucun accroissement , & que les dettes Nationales ont augmenté de plus de quarante millions sterlings.

Tout ce que je viens de rapporter , fait voir clairement le tort infini que les privileges exclusifs font à la Nation ; j'ai tâché de le rendre sensible , afin qu'elle en soit assez frappée , pour secouer le joug

sous lequel elle gémit depuis tant de temps.

J'ai fait voir à mes Concitoyens quatre Compagnies se conduire par les mêmes principes, tous peu favorables au Corps général; s'il leur restoit encore quelques doutes, la conduite qu'a tenu la Compagnie de Turquie ou du Levant, leur confirmeroit sûrement ce que j'ai avancé.

Elle a commencé, il est vrai, dans ces temps de barbarie, où l'on peut dire que le commerce étoit encore au berceau; dans ces temps d'ignorance, où les Rois, leurs Ministres, leurs Favoris vendoient le droit naturel des Citoyens, en donnant des privileges qui ôtoient à une partie la liberté de faire un commerce qui auroit dû être général; on ne s'appercevoit pas encore combien les privileges étoient contraires au bien public; & on n'étoit pas assez éclairé pour prévoir les

maux qu'ils cauferoient un jour à la Patrie.

Une Compagnie qui s'affujettit à ne recevoir pour Membres, que des habitants de Londres, ou qui ne demeureroient qu'à vingt milles, obtint en 1706, de Jacques I, le privilege exclusif de commercer dans les Mers du Levant.

Chaque Membre de la Compagnie avoit la liberté de faire valoir ses fonds féparément, mais toujours fubordinément aux Réglements faits par les Gouverneurs & Directeurs de la Compagnie.

La Ville de Londres fut choifie pour être le fiege de la Direction, & fon Port pour le rendez-vous des vaiffeaux : ce réglement rendit inutile, & gêna la liberté qu'on avoit donnée à chaque membre de faire valoir ses fonds féparément ; & la Direction parvint à mettre la Ville de Londres feule en poffeffion de ce commerce.

En vain les Chefs des différentes manufactures du Royaume , portèrent-ils leurs plaintes au Gouvernement , & lui remontrèrent combien ce privilege leur étoit préjudiciable.

En vain lui firent-ils appercevoir leur ruine totale , la décadence de leurs Fabriques , l'embarras où cela les mettoit pour faire transporter les matieres nécessaires à leurs Manufactures , & le prix excessif auquel elles leur revenoient.

Leurs plaintes furent inutiles , à peine les écouta-t-on ; les Directeurs trouverent toujours , dans le Parlement , des personnes intéressées à les soutenir : les plaintes de quelques particuliers l'emportent rarement sur l'intérêt d'une Compagnie munie d'une Patente Royale , surtout lorsque ceux qui sont préposés pour veiller à l'intérêt de la Nation , sont guidés , dans leurs délibérations , par le Ministère , qui n'a accordé ce privilege qu'à de bonnes conditions.

234 TESTAMENT POLITIQUE

Les préférences que la Compagnie donna aux Manufactures situées le plus près de Londres; les loix dures qu'elle imposa à toutes en général, dont celles qu'elle préféroit, n'étoient pas exceptées, fit un tort, à celles de l'intérieur du Royaume, qu'on ne peut exprimer.

Les Chefs des préférées subirent plus volontiers ces réglemens; quelque durs qu'ils les trouvaissent, ils avoient du moins l'avantage de débiter.

Celles qui se sont trouvées éloignées, ont été privées du débit, ne pouvant donner leurs marchandises, rendues à Londres, au même prix que les voisines, à cause des frais de transports; & leur étant même défendu de les vendre aux Marchands des Villes maritimes, qui étoient à leur bienséance, qui ne les auroient pas achetées, ne pouvant les envoyer dans les pays pour lesquels elles étoient propres.

Les frais sont toujours plus grands dans la Capitale, que dans les Provinces : l'obligation où les Entrepreneurs des Manufactures sont d'y venir acheter les marchandises du Levant qu'ils emploient, les multiplie encore.

Il y a d'ailleurs un préjugé qui fait croire que le bon goût, & les bons ouvriers ne peuvent se trouver qu'à Londres ou auprès ; ce qui fait que les marchandises qui y sont fabriquées, ou dans le voisinage, sont toujours préférées,

Si on parcourt les registres des Délibérations de la Compagnie, & ses Réglements, on découvrira bientôt les motifs qui l'ont fait mouvoir, & on sera pleinement convaincu, qu'elle n'a jamais travaillé qu'à grossir ses profits, à resserrer le commerce, & à diminuer le nombre des actionnaires, en dégoûtant ceux qui avoient les plus petits fonds : les riches deviennent

236 TESTAMENT POLITIQUE

les maîtres, par ce moyen, & font des fortunes immenses ; c'est ce que nous voyons constamment.

On verra qu'elle s'est étudiée à trouver les moyens de faire hausser le prix des marchandises qui lui venoient de Turquie. La résolution qu'elle prit en 1718, de différer de dix mois le départ des vaisseaux qu'elle devoit faire partir pour ce pays ; départ qu'elle retarda encore sous différents prétextes, en est une preuve bien évidente.

Ce retardement lui fit faire un double gain ; il rendit ses marchandises moins abondantes, & les lui fit vendre plus cher ; il servit encore de prétexte pour lui faire acheter, à beaucoup meilleur marché, celles qu'il lui falloit pour faire ses cargaisons.

Le Fabricant, souvent pressé de la rentrée de ses fonds, regarda comme une grace, que les Directeurs voulussent lui acheter, à un

prix modique, des marchandises dont ils n'avoient pas besoin, & qu'ils emmagasinoient.

Elle fit paroître à découvert, en 1740, son ambition & sa jalousie, lorsqu'elle sollicita un Acte du Parlement, pour prohiber l'entrée des soies d'Italie; avec quelle ardeur ne le sollicita-t-elle pas! elle fut si vive, qu'il n'y eut que ceux qui étoit intéressés qu'il passât, qui en parurent étonnés.

Quels efforts ne fit-elle pas! & quels ressorts ne fit-elle pas mouvoir pour empêcher l'établissement d'un commerce direct avec la Perse, que les Marchands Anglois qui étoient en Russie, vouloient établir par la Mer Caspienne!

Qu'a donc fait cette Compagnie, d'utile & d'avantageux pour la Nation? Elle vouloit persuader, dès son établissement, qu'elle la rendroit maîtresse du commerce du Levant, & elle n'a rempli aucun des ob-

jets de son institution , à beaucoup près.

Les draps sont les marchandises qu'on porte le plus dans ce pays; ceux de France , reconnus supérieurs aux nôtres , y avoient la préférence : il falloit donc encourager le Fabricant , en lui faisant voir un profit , qui doit naturellement être la récompense de ses peines , & qui est le puissant éguillon , qui l'excite au travail.

Au lieu de tenir cette conduite , qui étoit la plus prudente à la vérité , mais plus dispendieuse pour les actionnaires , ils n'ont travaillé qu'à les décourager : les loix qu'ils leur ont imposé , & le prix qu'ils n'ont jamais voulu hausser , les ont mis dans l'impuissance de perfectionner leurs draps , & ceux de France ont conservé leur supériorité.

La Nation n'a tiré ni profit ni gloire de la concession de ce pri-

vilege; les seuls actionnaires se sont enrichis: voilà tous les avantages qu'ils produisent ordinairement; les raisons que ceux qui les demandent, donnent, paroissent si sensibles; ils font voir une perspective si utile & si glorieuse, qu'il ne leur est pas difficile de séduire les plus clairvoyants.

Mais quand on voit que toutes ces belles promesses s'évanouissent, il semble qu'une Nation commerçante, qui veut passer pour être éclairée, devroit ouvrir les yeux, & connoître, qu'il n'est pas de son intérêt que le commerce soit ainsi gêné.

La protection déclarée que les Ministres & les Membres du Parlement, qui sont naturellement les peres du peuple, & qui devroient veiller sans cesse à son bonheur, leur donne, prouve évidemment qu'ils sont intéressés à les soutenir.

Ils sont bien assez clairvoyants

pour s'appercevoir du préjudice qu'ils portent au Corps général; mais ils ne sont pas assez désintéressés pour sacrifier leur intérêt particulier au bien public.

L'ambition & l'intérêt maîtrisent ordinairement le cœur humain; ces deux passions le flattent trop, pour qu'il se trouve beaucoup d'hommes capables d'y résister.

La vertu peut conduire, il est vrai, l'ambitieux aux honneurs; il est beau d'y parvenir par cette voie; mais elle est ordinairement longue, & peut devenir douteuse; au lieu que s'il possède des trésors, il est sûr de se satisfaire. Il ne faut donc pas être surpris, que l'amour des richesses anime presque tout le monde.

L'Histoire nous apprend, que ce vice a été dominant dans presque tous les siècles: Annibal ne demandoit que de l'argent pour acheter Rome; ne pourroit-on pas appliquer

appliquer à présent, avec justice, ce qu'a dit ce grand Homme à la Grande Bretagne.

Ne soyons donc plus surpris, si le Ministère & les Grands, peu soigneux du bien public, se prêtent à approuver tous les nouveaux établissemens qui lui sont contraires, puisqu'ils espèrent par-là d'augmenter leurs biens, & que par cette augmentation, ils sont sûrs de satisfaire toutes leurs passions.

Si les Rois n'avoient jamais accordé de privilèges exclusifs, la Nation Angloise auroit beaucoup plus étendu son commerce; la politique des Actionnaires a toujours caché l'accroissement qu'on pouvoit lui donner.

S'il avoit été général, l'émulation l'auroit fait augmenter; on se seroit attaché à perfectionner les fabriques; le parfait l'auroit alors emporté sur le médiocre; l'étranger chez qui nous portons nos mar-

chandises , auroit pu choisir & faire la différence des bonnes fabriques ; il n'en voit à présent que d'une même qualité , & il ne peut pas les distinguer,

Combien y a-t-il de particuliers en Angleterre , qui dégoûtés par les bornes que ces privilèges mettent au commerce , vivent oisifs , qui feroient en état , par les fonds qu'ils ont , & par leurs lumieres , de le faire fructifier.

Il est fâcheux pour un homme qui est capable de faire des spéculations , qui a des vues étendues , & de gros fonds , de se trouver barré ; fait pour faire un grand commerce , il aime mieux vivre tranquille , que d'en faire un qui soit limité.

Le commerce du Corps général de la Nation Angloise , qu'on fait sonner si haut , & qu'on dit si étendu , est donc réduit à l'Europe & à nos possessions de l'Amérique , tandis

que cinq Compagnies se partagent celui que chaque Citoyen pourroit faire dans le reste du monde connu, qui demeure primitivement affecté à ces Privilégiés protégés par le Ministère.

Il se présente des raisons sans nombre, pour désabuser la Nation sur le mauvais système, établi par les privileges des Compagnies; ces raisons sont fondées sur le droit naturel; je voudrois pouvoir les démontrer toutes séparément, pour faire revenir ma Patrie de ses erreurs à cet égard; mais ni le temps ni ma situation ne me permettent pas de les déduire en détail.

Elles se présentent cependant trop naturellement, pour que j'aie besoin de peser encore sur le préjudice que les privileges exclusifs portent à la Nation en général; ne reviendra-t-elle jamais de cette ivresse? & ne recherchera-t-elle jamais les moyens de rentrer dans ses droits.

Je crains d'ailleurs qu'elles ne devinssent inutiles , & qu'elles ne fissent aucune impression sur l'esprit d'un peuple , que les revers qu'il a essuyés dans tant de différentes occasions, n'ont pu corriger , & qui n'a jamais voulu voir ses véritables intérêts.

Qu'il soit cependant convaincu, que tant qu'il suivra les impressions, que le Ministère lui voudra donner, il travaillera toujours à sa ruine, & que le Parti Royaliste le tiendra en mouvement au dedans, & l'occupera sans cesse au dehors, pour lui cacher sa politique ; & qu'il ne le laissera tranquille , que quand il lui aura enlevé tous ses privilèges, dont il a déjà perdu une partie.

Voilà les réflexions qui ont rempli les derniers moments de ma vie ; je les mets devant les yeux du peuple qui demande ma mort , avec une ardeur qui tient de la

frénésie ; il la veut , il sera bientôt satisfait , & je le suis , si j'ai pu lui montrer la route qu'il faut qu'il prenne pour être heureux ; ce qu'il faut qu'il recherche ; ce qu'il faut qu'il évite , pour le devenir : tôt ou tard ses yeux s'ouvriront , & l'esprit de vertige qui le possède , se dissipera.

Le caractère de la Nation est d'être violent , & de saisir avec fougue les idées qu'on a trouvé moyen de lui donner.

On lui présente cet Empire des Mers , dont elle fait sa chimere , ébranlé par la perte d'une Isle , qui la rendoit maîtresse de la Méditerranée ; son orgueil en est abattu , révolté ; il ne lui en faut pas tant pour se porter aux dernières extrémités.

On lui dit que cette Forteresse a été prise par la faute de l'Amiral , elle n'a pas besoin de le croire , pour demander sa tête.

Revenue de sa frénésie, je suis persuadé qu'elle plaindra sincèrement, & peut-être avec la même ardeur, celui qu'on a voulu déshonorer, & qu'elle a voulu faire mourir.

Mes derniers soupirs sont pour ma Patrie; & tous mes vœux sont qu'une union sincère soit le lien des trois Royaumes; & que les différents Partis, qui nous déchirent, se réunissent pour resserrer le pouvoir du Ministère dans ses justes bornes, & l'empêcher de décider du sort & de la fortune de tous les Citoyens, qui composent la République.

Qu'on ne perde jamais de vue, que le Ministère ne peut réussir dans ses desseins, qu'en entretenant la désunion dans le cœur de ceux, dont le zèle bien dirigé, feroit le bonheur de la Patrie.

Un parti consent, par animosité contre l'autre, à ce que le Roi

desire ; & sa passion l'aveugle si fort, qu'il ne veut pas voir que ce consentement est le plus souvent contraire au bien public.

Il abaisse son adversaire, il est content ; cette satisfaction remplit son cœur d'une douce idée ; & il ne pense pas, ou pour mieux dire, il oublie la force des objections, qu'on lui a fait pour lui démontrer, que ce que le Roi demande, est contre les privileges de la Nation.

Oserois-je parler de ce qui est sans doute le plus intéressant, & le plus grand abus qui regne en Angleterre, & ce qui a rendu, & rendra continuellement le Ministère maître des délibérations du Parlement.

Cet article est des plus délicats ; mais un véritable Patriote, qui ne pense qu'au bien de sa Patrie, ne doit rien craindre, quand il s'agit de dévoiler les mysteres d'iniquités, qui nous déchirent.

Je veux parler des sommes que le Roi répand dans le Parlement, pour en être le maître ; un fameux Ministre de ce regne , disoit qu'il avoit le tarif des voix.

Le Roi Guillaume demandoit qu'on mît un prix à celles qui lui étoient nécessaires.

Deux objets font donc souhaiter aux Citoyens des différentes Villes, d'être membres du Parlement : l'ambition & l'intérêt.

Dès qu'ils sont choisis pour être de cette Assemblée respectable, ils sont assurés de les remplir, en servant le Ministère.

Ces hommes, destinés à être le soutien de l'Etat, les Législateurs de la Nation, & ses Protecteurs ; charmés d'acquérir les bonnes grâces du Roi, qui peuvent les mener aux honneurs & aux richesses, lui sont entièrement dévoués.

En vain, quelqu'un animé d'un vrai zele pour la Patrie, & qui ne

pense qu'à augmenter sa gloire & ses avantages, s'oppose-t-il aux propositions que le Ministre fait.

En vain démontre-t-il le préjudice qu'elles porteront avec l'éloquence la plus mâle & la plus forte : son parti sera toujours le plus foible ; celui du Ministère l'emportera, & il ne lui restera que l'honneur d'avoir fait voir son amour pour le bien public, & la haine des Ministres.

Dès-lors il peut se déterminer à vivre en particulier ; s'il a quelque charge, il en est dépouillé ; les graces ne sont plus pour lui : trop heureux encore qu'on le laisse tranquille dans sa retraite, & qu'on veuille l'oublier.

Les complaisants, au contraire, ont toutes les faveurs, ils en sont comblés ; peu touchés aussi du bien public, ils approuvent tout ce que le Ministère propose ; le Prince les voit de bon œil, ils sont ses favo-

ris , & leur vanité est satisfaite.

Si le peuple Anglois veut conserver sa liberté & ses privileges , il ne le peut , qu'autant qu'il y aura un Parlement , dont les Membres feront désintéressés , & qui ne perdront pas de vue l'objet qui les rassemble ; il sera tel , lorsque le Roi pourra le casser.

Tout le temps que nos Rois ont eu la faculté d'assembler & de casser nos Parlements ; ils ont disposé des voix de cette Assemblée.

Tant que le Parlement a été assemblé par l'autorité de la Nation , & qu'il a duré trois ans ; le Roi n'a pu donner des fers à un peuple , qui a su s'affranchir de la servitude.

En vain a-t-il employé dans ces temps reculés , tous les moyens que la force & l'adresse peuvent fournir.

Celui de rigueur employé si souvent , n'a fait que roidir le peu-

ple, & l'attacher de plus en plus à ses privileges.

Celui de la persuasion, quoique plus doux, n'a pas mieux réussi, tout le temps que la vertu a présidé dans cette Assemblée auguste.

Mais depuis un siecle, nos Ministres ont coupé le nœud gordien, qu'ils n'avoient pu dénouer jusqu'alors, & ils ont trouvé le véritable moyen qu'ils cherchoient depuis si long-temps.

Le Parlement donne libéralement des subsides, dont il fait qu'une partie lui reviendra, & approuve toutes les idées que le Parti Royaliste fait lui présenter, sous des apparences qui puissent le séduire.

Plus elles sont contraires au bien de la Nation, & vont contre ses privileges, plus la reconnoissance doit être grande, envers ceux qui donnent leurs voix.

C'est ainsi, peuple Anglois, que

ceux qui nous gouvernent , & ceux que vous choisissiez pour vous protéger , vous jouent tour-à-tour ; on ne vous attaque plus de front ; on a essayé vainement de vous subjuguier de cette maniere.

Mais dès qu'on cherche à corrompre vos protecteurs , & qu'on y réussit , il faut nécessairement que vous succombiez.

On entretient , on échauffe même votre bile , votre haine & l'antipathie que vous avez par éducation contre une Nation voisine , pour vous fasciner les yeux , & pour vous empêcher de voir , que les sommes immenses que vous donnez si généreusement pour lui faire la guerre , sont les moyens dont on se sert pour vous ruiner , & faire succéder à la perte de votre aisance , celle de votre liberté.

C'est elle qu'on attaque , & vous ne la défendez pas ; aveuglés sur ce que vous avez de plus précieux ,

vous courez après un fantôme qui flatte vos passions, & vous ne vous appercevez pas que c'est un piège qu'on vous tend.

On voit avec plaisir votre orgueil humilié, votre commerce diminué, vos Colonies dévastées, des peuples qui ne connoissent que la loi naturelle, vous avoir en horreur, & vous faire une guerre cruelle; la férocité qu'ils vous témoignent est l'ouvrage des mauvais traitements, que les directeurs de vos Compagnies leur ont fait.

Vous vous êtes attiré cette haine, par votre cruauté, par votre mauvaise foi, & par l'habitude que vous avez pris d'insulter toutes les Nations, celles même avec qui vous n'êtes pas en guerre.

Est-il donc permis de violer les Traités les plus sacrés? Etes-vous devenus les Souverains de l'Univers? Vous vous l'êtes sans doute persuadé, puisque vous voulez.

254 TESTAMENT POLITIQUE

dominer sur l'un & l'autre Elément, dans l'un & l'autre Hémisphere ; & que méprisant toutes les Nations , vous croyez seuls posséder toutes les vertus , toutes les sciences & tous les talents.

Les différents échecs que vous avez essuyé dans toutes les guerres , ne vous détromperont-ils point ? & ne pourront-ils vous persuader, que la Nation dont vous n'avez pas voulu faire votre amie , sera un jour une ennemie dangereuse pour vous.

L'équité & la bonne foi sont la base de sa conduite ; ces deux qualités lui font des Alliés, tandis que les subsides , que vous donnez avec profusion , peuvent à peine retenir les vôtres.

Quoique sa situation soit aussi belle que la vôtre pour le commerce , elle n'est point jalouse de celui que les autres Nations font ; elles sont toutes reçues dans ses Ports

avec affabilité, & toutes généralement se louent de la liberté qu'elle donne au commerce.

Si nous avions maintenu une paix si heureusement établie avec elle, nous n'aurions pas besoin d'avoir un si grand nombre de vaisseaux de guerre, pour lesquels nous n'avons pas assez de matelots dans les trois Royaumes.

Cette multiplicité de vaisseaux ne donneroit pas au Ministère des moyens pour multiplier les dépenses, & cacher l'emploi des fonds qui sont accordés pour leur entretien.

D'ailleurs, cent bons vaisseaux de ligne, des frégates, des galiotes à bombes, des brûlots, & des paquebots à proportion de ce nombre, sont plus que suffisants pour rendre la Marine d'Angleterre aussi respectable qu'aucune autre de l'Europe.

Lorsque ces cent vaisseaux seront

en état d'être mis sous voile , & qu'ils seront armés assez en force pour prêter le côté à toute flotte qui pourra se présenter , nous aurons peut-être de la supériorité : cette conduite nous mettroit au moins en état de faire la guerre avec égalité.

La force réelle d'un Etat , consiste dans la proportion des sujets que cet Etat peut employer pour sa défense.

Toutes les fois qu'on s'écartera de ce principe , l'Etat n'aura qu'une force précaire , qui peut séduire un moment ; mais nos voisins , qui pesent & combinent ces forces , s'apperçoivent bientôt que nous perdons de vue le solide , pour donner dans l'idéal.

Qu'on examine toutes les guerres que nous avons essuyées depuis un siècle & demi , on trouvera que le Parlement a toujours accordé des subsides très considérables

pour le soutien de ces guerres, & toujours un article séparé pour fournir à la dépense de la Marine.

Cependant cette Marine n'a jamais des fonds, lorsqu'il est question de faire des armemens pour la défense de l'Etat : les Officiers & les Matelots sont mal payés ; & nous avons vu dans toutes les guerres , que ces malheureux Matelots étoient obligés de perdre trente , quarante , & cinquante pour cent sur leurs gages ; perte qu'ils étoient forcés de supporter , pour être payés.

Il vaut mieux avoir moins de vaisseaux , & les bien armer ; quand on paiera exactement les équipages , on ne manquera pas de Matelots.

Si on leur donne une bonne subsistance , & en quantité suffisante pour les bien alimenter , & qu'on en mette un assez grand nombre sur chaque vaisseau , pour

258 TESTAMENT POLITIQUE

qu'ils ne soient pas surchargés de travail par les manœuvres, il n'y régnera plus tant de maladies.

Rien n'écrase tant un équipage, que lorsqu'il faut que cent hommes fassent le travail de deux cents; cette consommation énorme d'hommes, que la Marine absorbe, est une perte réelle pour l'Etat, à laquelle on ne sauroit porter trop d'attention pour y remédier.

Lorsque nos subsides resteront dans l'Etat, pour fournir aux dépenses de nos guerres, nous ne serons jamais absorbés; mais, tant qu'on les emploiera pour entretenir des armées étrangères, nous serons toujours aux expédients; le Monarque remplira ses vues pour nous tenir continuellement dans l'abaissement.

Les Etats les plus florissants de la Grece & du reste du monde, ont suivi vos mêmes principes; l'orgueil a préparé leur chute, &

a enfin occasioné leur perte totale.

Commencez par effacer les impressions que la conduite que vous avez tenue jusqu'à aujourd'hui , avoit fait sur l'esprit de presque tous les peuples.

Dès que vous saurez employer vos richesses & vos talents sans passion , ceux mêmes qui paroissent les plus éloignés de vous , se rapprocheront ; & vous regagnerez l'estime & la confiance de la République générale.

Tels sont les vœux sinceres que je fais pour ma Patrie , au moment qu'elle me prive de la vie par le caprice le plus injuste.

F I N.

